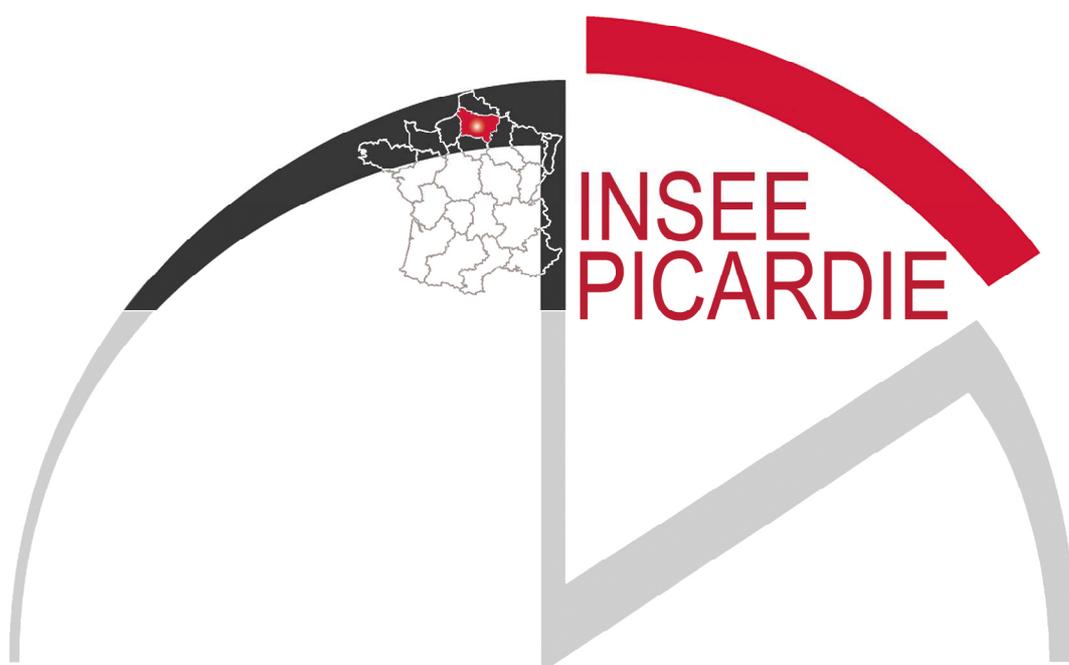


Portrait économique et social des jeunes picards



CESER⁷
Conseil économique,
social et environnemental
L Picardie



Rapport d'étude

Juillet 2012

Sommaire

Introduction : les étapes d'entrée dans la vie adulte	3
1^{ère} partie : Éléments démographiques : nombre et répartition des jeunes sur le territoire	5
1. Répartition territoriale des jeunes	5
2. Combien de jeunes Picards en 2030 ?	12
3. Les migrations résidentielles	14
2^{ème} partie : le parcours professionnel des jeunes picards : études, insertion dans la vie active et premier emploi	21
1. Études	21
1.1 Niveau de formation	21
1.2 Les étudiants	25
1.3 Les apprentis	29
1.4 Le décrochage scolaire	32
2. Le processus d'insertion	38
3. Les emplois occupés par les jeunes	43
3.1 Emploi et conditions de travail	43
3.2 Quels métiers pour les jeunes, avec quelles formations ?	52
4. Chômage et inactivité	58
5. La création d'entreprise par les jeunes	66
3^{ème} partie : Parcours familial des jeunes picards : vie au domicile parental, départ de celui-ci, création de leur propre famille	69
1. Conditions de logement	69
2. Structure familiale	70
3. Grossesses adolescentes	73
Bibliographie	75

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention signée entre l'Insee, le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional et le Conseil Régional de Picardie

Réalisation de l'étude : Anne Évrard, Arnaud Huysen, Jean-Louis Reboul, Sylvain Thomas

Introduction : les étapes d'entrée dans la vie adulte

La première étape d'entrée dans la vie adulte est la fin des études. Jusqu'à l'âge de 17 ans, la quasi-totalité des jeunes Picards comme des jeunes Français est élève ou étudiant. A 19 ans et 3 mois, la moitié des jeunes résidant en Picardie ne fait plus d'études, c'est 9 mois plus tôt qu'en France métropolitaine. Seulement 34 % des jeunes picards âgés de 18 à 24 ans poursuivent des études contre 42 % des jeunes sur l'ensemble du territoire français.

Sur ce point, les jeunes du département de la Somme se distinguent fortement de ceux de l'Aisne et de l'Oise : 43 % des jeunes de 18 à 24 ans habitant la Somme poursuivent des études (niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale) contre 29 % des jeunes de l'Aisne et 31 % des jeunes de l'Oise. Ceci tient en partie au départ de nombreux jeunes de l'Aisne et de l'Oise pour étudier : par construction, ceux qui restent sont proportionnellement moins nombreux à poursuivre leurs études. Contrairement à ces deux départements, la Somme, principal lieu d'implantation universitaire en Picardie, attire plus d'étudiants d'ailleurs qu'elle n'en perd.

Accès retardé à l'emploi

L'arrêt prématuré des études ne se traduit cependant pas par un accès plus rapide à l'emploi. En Picardie, il faut compter deux ans entre le moment où la moitié des jeunes s'est portée sur le marché du travail et celui où la moitié des jeunes a acquis un emploi, soit 7 mois de plus qu'en France métropolitaine. Trois ans en moyenne s'écoulent ensuite entre l'acquisition d'un emploi et celle d'un emploi stable, durée identique sur l'ensemble de la France métropolitaine. Au final, malgré un arrêt des études anticipé, l'entrée dans la vie active, puis l'obtention d'un emploi stable s'effectuent au même âge en Picardie.

Des nuances sont cependant à apporter selon le département de résidence. Les jeunes de l'Aisne ont plus de difficulté à acquérir un emploi, puis un emploi stable que ceux de l'Oise et de la Somme. Le temps d'accès à l'emploi au sortir du système scolaire est plus long qu'en moyenne dans les 3 départements picards : un an et neuf mois pour la Somme, un an et dix mois pour l'Oise et deux ans et deux mois pour l'Aisne contre un an et 5 mois en moyenne nationale. Entre l'acquisition d'un emploi et celle d'un emploi stable, il faut compter 4 mois de plus pour les jeunes de l'Aisne que pour les jeunes de la Somme ou de l'Oise.

Paradoxe : les jeunes Picards quittent leurs parents plus tard mais créent leur propre famille plus tôt

Le départ du domicile parental n'intervient qu'une fois les études achevées : à 18 ans, la quasi-totalité des jeunes vit encore chez ses parents en Picardie. La moitié des jeunes ont quitté le domicile parental à 21 ans et 10 mois. Ce départ du domicile familial s'opère plus tard en Picardie qu'à l'échelle nationale (21 ans et 2 mois). Les jeunes quittent le domicile parental bien plus tôt dans la Somme (20 ans et 7 mois), que dans l'Aisne (21 ans et 10 mois) et dans l'Oise (22 ans et 5 mois). Ceci tient encore aux migrations : beaucoup de jeunes se sont installés dans la Somme pour étudier, et pour cette raison, ont quitté le domicile de leurs parents.

Les dernières étapes viennent bien après : 2 ans et 7 mois séparent l'âge médian du départ de chez les parents de celui de la création d'une famille, ce qui est cependant plus rapide qu'au niveau national (plus de 4 ans). La naissance d'un enfant est l'ultime étape : en Picardie, la moitié des garçons sont pères à un peu plus de 30 ans et la moitié des filles à près de 27 ans, plus d'un an plus tôt qu'en moyenne nationale.

Le parcours vers la vie adulte des jeunes Picards et des jeunes Français



*s'est mis en couple et/ou a un ou des enfants.

Source : Insee, recensement de la population 2007

Âges médians aux principales étapes de l'entrée dans la vie adulte

Source : Insee - recensement de la population 2007

		la moitié des jeunes :					
		ont arrêté leurs études	ont un emploi	ont quitté le domicil e parenta l	ont un emploi stable	ont créé leur propre famille	vivent avec un ou des enfants
Ensemble	Région Picardie	19,3	21,3	21,8	24,3	24,4	28,7
	Département de l'Aisne	19,0	21,2	21,8	24,5	24,0	28,1
	Département de l'Oise	18,9	20,8	22,4	23,6	24,6	29,1
	Département de la Somme	20,1	21,9	20,6	24,8	24,5	28,7
	France de Province	19,9	21,4	20,8	24,4	25,0	29,5
	France métropolitaine	20,0	21,4	21,1	24,3	25,4	30,0
Masculin	Région Picardie	18,8	20,7	22,9	23,7	26,3	30,5
	Département de l'Aisne	18,6	20,6	23,2	23,7	25,7	30,1
	Département de l'Oise	18,5	20,1	23,4	23,2	26,4	30,5
	Département de la Somme	19,4	21,3	22,2	24,5	26,3	30,7
	France de Province	19,4	20,8	21,8	23,7	26,7	31,3
	France métropolitaine	19,5	20,9	22,1	23,8	27,1	31,8
Féminin	Région Picardie	19,8	21,8	20,8	24,8	23,1	26,8
	Département de l'Aisne	19,4	21,8	21,2	25,6	22,6	26,3
	Département de l'Oise	19,4	21,4	21,3	24,1	23,0	27,2
	Département de la Somme	20,8	22,5	19,9	25,0	22,8	26,8
	France de Province	20,4	21,9	20,1	25,1	23,6	27,8
	France métropolitaine	20,5	21,9	20,3	24,9	23,8	28,2

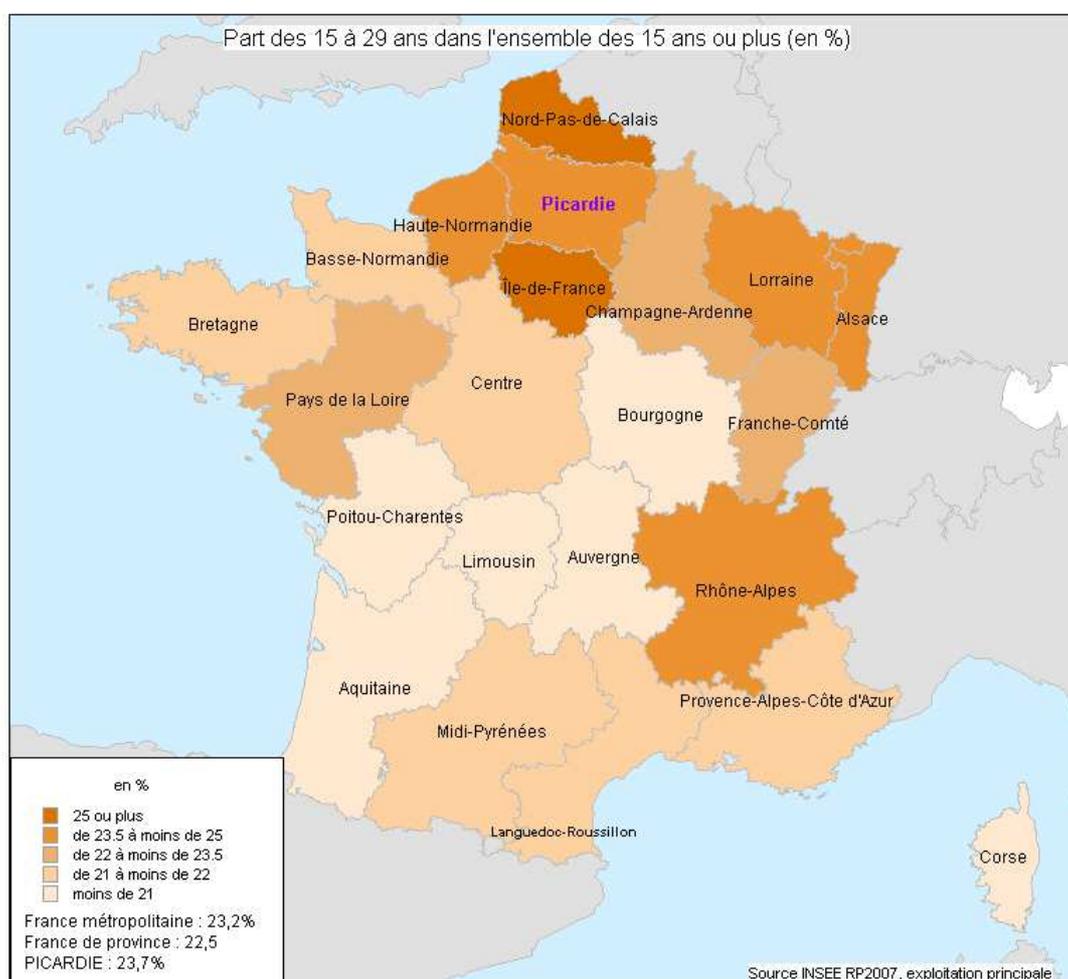
1^{ère} partie : Éléments démographiques : le nombre et la répartition des jeunes sur le territoire

1. Répartition territoriale des jeunes

La Picardie, une région plutôt jeune

En 2007, plus de 362 000 jeunes de 15 à 29 ans résident en Picardie. Ils représentent 23,7% de la population des 15 ans ou plus, part légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (23,2%) et d'un peu plus d'un point supérieure à celle de la France de province (22,5%).

La Picardie a donc une population relativement jeune. Elle se place au cinquième rang national, au niveau des régions Haute-Normandie, Alsace, Rhône-Alpes et Lorraine. Géographiquement, elle se situe entre les deux régions les plus jeunes de France, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais.



Concentration des jeunes dans les pôles urbains

La répartition des 15-29 ans sur le territoire n'est pas homogène et évolue avec l'âge, en fonction du cycle de vie.

Entre 15 et 17 ans, les adolescents vivent le plus souvent chez leurs parents. Leur répartition sur le territoire est donc identique à celle de l'ensemble de la population. Conséquence de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, ils sont encore presque tous scolarisés : 95% des jeunes picards de cette classe d'âge sont inscrits dans un établissement d'enseignement.

A partir de 18 ans, le taux de scolarisation diminue régulièrement avec l'âge. 44% des jeunes picards de 18 à 24 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement tandis que les autres commencent leur vie active. Les jeunes déménagent dans les villes pour y suivre des études ou attirés par de meilleures perspectives d'emploi. Ils y trouvent aussi une offre de loisir, de culture ou de commerce plus étendue. Dans cette tranche d'âge, les jeunes se concentrent donc davantage dans les villes : 46 % des jeunes de 18 à 24 ans habitent en Picardie dans un pôle urbain contre 37 % de l'ensemble de la population et 36 % de leurs benjamins. Ils occupent en revanche moins l'espace à dominante rurale (19 % des 18-24 ans vivent en Picardie dans l'espace à dominante rurale contre 22 % des 15-17 ans). Cette concentration en pôle urbain et ces départs de l'espace à dominante rurale sont plus soulignés encore parmi les jeunes qui poursuivent leurs études.

À partir de 25 ans, la plupart des jeunes ont terminé leurs études et sont entrés dans la vie active. Entre 25 et 29 ans, leur présence dans les pôles urbains, principaux pôles d'activité économique, reste forte.

Répartition des jeunes picards de 15 à 29 ans selon le type d'espace en 2007

Source : Insee - recensement de la population 2007 - exploitation complémentaire

	part des 15 à 29 ans dans la population des 15 ans ou plus	part des 15-17 ans qui habitent ce type d'espace	part des 18-24 ans qui habitent ce type d'espace	part des 25-29 ans qui habitent ce type d'espace	part des 15-29 ans qui habitent ce type d'espace	part des 15 ans ou plus qui habitent ce type d'espace	part des 18-24 ans inscrits dans un établissement scolaire qui habitent ce type d'espace
Espace à dominante urbaine	24,5	77,8	80,5	79,2	79,5	77,2	84,8
dont : Pôle urbain	27,8	35,9	46,3	42,7	42,9	36,8	52,7
Couronne périurbaine	21,3	28,8	23,1	24,5	24,7	27,7	23,0
Commune multipolarisée	22,3	13,1	11,1	12,1	11,9	12,7	9,1
Espace à dominante rurale	21,3	22,2	19,5	20,8	20,5	22,8	15,2
Total	23,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Encore plus de jeunes dans les ZUS

L'attrait des jeunes pour les pôles urbains se trouve confirmée par la part importante qu'ils représentent dans les plus grosses communes picardes, celles qui comprennent une ou plusieurs Zones Urbaines Sensibles¹ (la part des 15-24 ans² parmi les 15 ans et plus est de 21 % contre 16 % dans l'ensemble de la Picardie). Une majorité des ZUS picardes renferment d'ailleurs une part de jeunes plus élevée que leur commune d'appartenance : c'est le cas des ZUS des communes de l'Oise (Creil, Montataire, Beauvais, Méru, Nogent-sur-Oise) mais aussi des ZUS de Noyon et Soissons dans l'Aisne et de la ZAC l'espérance à Abbeville dans la Somme. A Amiens en revanche, les jeunes, très concentrés dans les quartiers des pôles universitaires, ne sont pas plus nombreux dans les ZUS que dans l'ensemble de la ville. La part de jeunes étant toutefois élevée dans la ville, ils sont nombreux quand même dans les ZUS, particulièrement celle du quartier nord.

¹ Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

² pour les ZUS, les données par âge sont disponibles sur les 15-24 ans et non sur les 15-29 ans et uniquement pour l'année 2006

Population des 15-24 ans dans les ZUS picardes

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

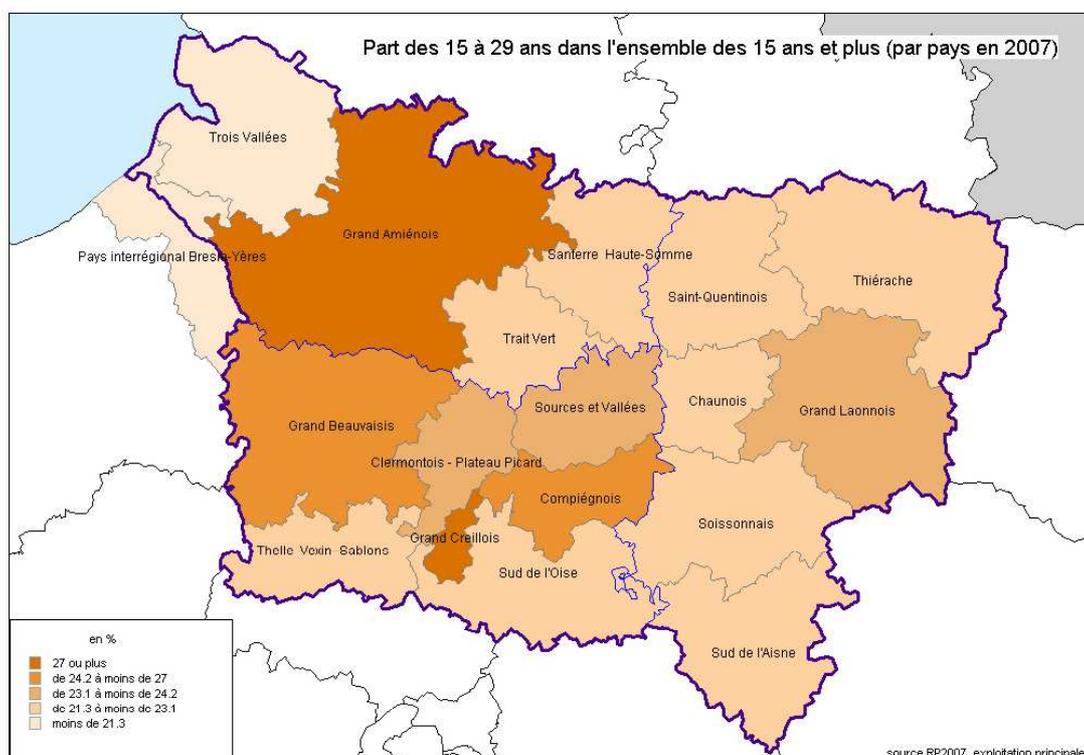
communes	ZUS	Population de 15 à 24 ans	Part des 15 à 24 ans parmi les 15 ans ou plus
France métropolitaine		7888422	15,7
France de Province		6333252	15,5
Picardie		249493	16,4
Aisne		66572	15,4
Oise		103982	16,5
Somme		78939	17,2
Ensemble des communes picardes comprenant une ou des ZUS		78152	21,0
Ensemble des ZUS (hormi la ZUS Soleil levant dont le chiffre n'est pas diffusable)		21963	22,1
<hr/>			
Laon		4241	19,7
	Champagne-Moulin roux	656	20,5
	Ile de France	373	20,3
	Montreuil	160	12,0
Saint-Quentin		7952	17,3
	Le Vermandois Vermand-Fayet-Artois	1392	18,6
	Europe	1101	19,8
	Faubourg d'Isle	612	17,3
	Neuville	326	14,0
Soissons		4232	18,2
	Presles Chevreux	1835	24,0
Beauvais		8902	20,0
	Argentine	1599	22,6
	Saint-Jean	1236	23,5
Compiègne		6702	19,5
	Quartier de la victoire, zup 922, clos des roses	2018	20,8
Creil		5532	21,6
	Plateau Rouher	2060	24,0
Méru		2097	21,3
	La Nacre	588	25,1
Montataire		1842	19,4
	Les Martinets	879	23,5
Nogent-sur-Oise		3173	20,9
	les Obiers, La Commanderie	1254	23,8
Noyon		2010	17,7
	Mont St Simeon	374	31,7
Abbeville		3169	16,1
	ZAC, l'Espérance (200 logements)	576	18,5
	Soleil levant	nd	nd
Amiens		28300	25,2
	Quartier nord	2469	25,5
	Etouvie	1319	23,7
	Quartier sud est	1136	23,6

Ces facteurs contribuent également à expliquer une situation infrarégionale contrastée. Les départements de la Somme et de l'Oise ont une population particulièrement jeune, alors que l'Aisne, plus rurale, se situe sous la moyenne nationale pour la part des 15 à 29 ans.

Population des jeunes par tranche d'âges en 2007,2020 et 2030

Source : Insee - RP2007 exploitation principale

	Population des 15 à 29 ans en 2007	Part des 15 à 29 ans dans l'ensemble des 15 ans et plus (en %) en 2007
France de province	9 238 305	22,5
France métropolitaine	11 696 038	23,2
Picardie	362 460	23,7
Département de l'Aisne	96 368	22,3
Chaunois	11 510	21,6
Grand Laonnois	17 298	23,5
Thiérache	12 967	21,5
Saint-Quentinois	23 832	22,6
Soissonnais	18 452	22,4
Sud de l'Aisne	12 317	21,5
Département de l'Oise	153 238	24,2
Clermontois - Plateau Picard	12 116	23,6
Compiégnois	22 932	24,9
Grand Beauvaisis	32 423	24,3
Grand Creillois	24 006	29,0
Sources et Vallées	14 130	23,2
Sud de l'Oise	29 879	22,1
Thelle Vexin-Sablons	17 750	23,1
Département de la Somme	112 854	24,5
Grand Amiénois	73 930	27,0
Santerre Haute-Somme	9 875	21,3
Trait Vert	8 005	21,9
Trois Vallées	17 864	20,2
Pays interrégional Bresle-Yères (partie picarde)	3 177	19,3



La Somme, un département jeune et contrasté

La Somme compte près de 113 000 jeunes de 15 à 29 ans. C'est, comme l'Oise, un département jeune : il se situe dans le premier quart des départements les plus jeunes de France. Néanmoins, c'est un département fortement contrasté. Ainsi, le pays du Grand Amiénois, où résident deux tiers de la population du département, comprend 27 % de jeunes de 15 à 29 ans, proportion la plus élevée de tous les pays picards après le Grand Creillois. En revanche, les quatre autres pays du département sont parmi les moins jeunes de la région, avec des proportions de jeunes allant de 19 % à 21 %.

Au sein même du « Grand Amiénois », la situation est également contrastée. La ville d'Amiens centralise à elle seule plus de la moitié des jeunes du Pays. Avec 35%, la part des 15-29 ans dans l'ensemble des 15 ans et plus est particulièrement élevée. Amiens attire les jeunes qui viennent y résider pour leurs études ou démarrer leur vie active. Trois étudiants sur cinq domiciliés à Amiens en 2007 n'y résidaient pas cinq ans plus tôt. Ces nouveaux venus viennent en grande partie du reste de la région (70 %), davantage de la Somme et de l'Oise que de l'Aisne. Les autres sont originaires des régions voisines, Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France et Haute Normandie ou de l'étranger (6 %).

Près de 26 000 étudiants sont inscrits à Amiens dans les différentes filières de l'enseignement supérieur. Parmi eux, 16 000 sont domiciliés à Amiens. La part des jeunes est particulièrement élevée dans le quartier Saint-Leu et au centre ville : plus d'un habitant sur deux y a entre 15 et 29 ans³. Ces quartiers bénéficient ainsi de la proximité du « pôle scientifique » et du « pôle santé » de l'université. Avec près de 1 000 jeunes, le quartier Saint-Honoré-Jeanne d'Arc profite quant à lui de la proximité du campus universitaire. Toutefois, cette situation risque d'évoluer lors du transfert du campus vers le nouveau pôle universitaire de la citadelle, qui devrait accueillir à terme 8 000 étudiants. Les quartiers voisins de Saint-Pierre et de Saint-Maurice deviendront alors plus attractifs au détriment des quartiers du sud ouest.

Effectifs des principales formations post-baccalauréat dans l'académie d'Amiens

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Évolution sur 1 an (%)
Université Amiens (UPJV)	17 013	17 766	18 486	4,1
Université (UTC)	3 493	3 722	3 790	1,8
IUT ¹	2 877	2 890	2 866	-0,8
IUFM ²	1 936	1 792	811	-54,7
STS	6 097	6 399	6 350	-0,8
CPGE	1 102	1 164	1 081	-7,1
Écoles paramédicales et préparant aux fonctions sociales ³	4 691	4 495	4 495	0,0
Autres	4 249	4 605	4 816	4,6
Total	41 458	42 833	42 695	-0,3

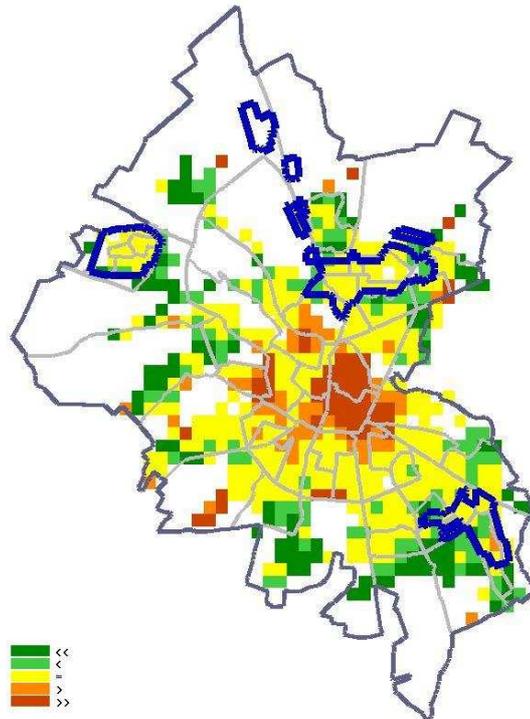
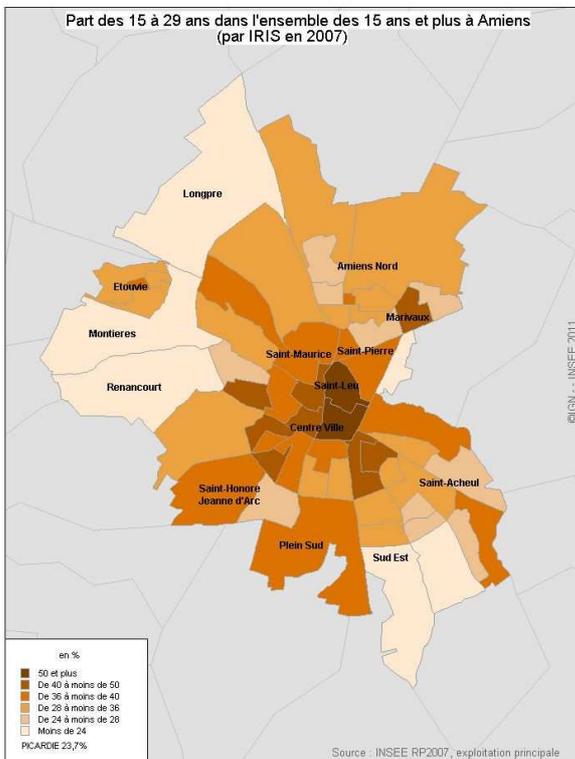
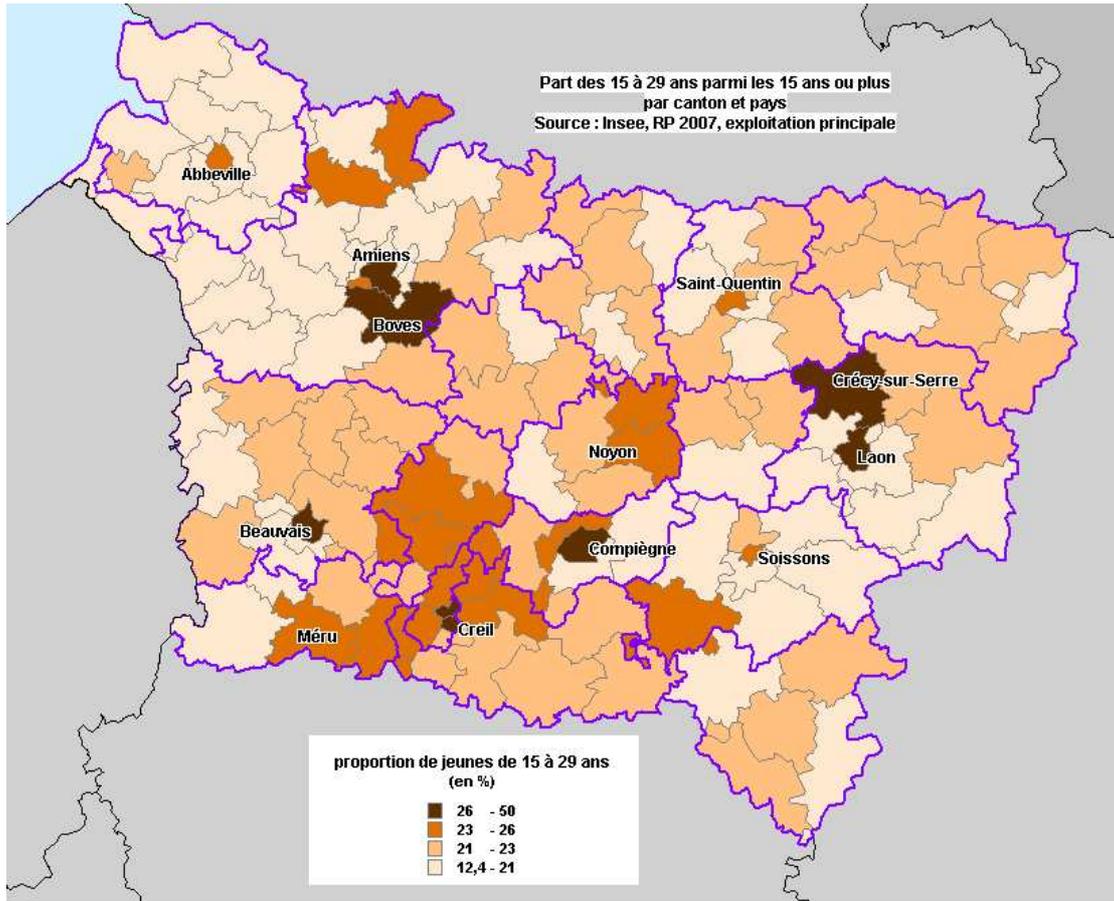
¹Non comprises les licences professionnelles comptabilisées dans Universités ²Réforme en 2010

³Chiffres 2010 non disponibles, report des effectifs 2009

Source : Rectorat

Sachant que les jeunes sont particulièrement présents dans la ville d'Amiens, ils ne sont pas plus présents dans les ZUS que dans l'ensemble de la commune. En 2006, les 15-24 ans sont aussi présents dans la ZUS quartier Nord (25,5 %) et moins présents dans les ZUS d'Étouvie (23,7 %) et du quartier sud est (23,6 %) que dans l'ensemble de la commune (25,2 %). Les plus jeunes générations (les 0-14 ans) sont en revanche nettement plus nombreuses dans les ZUS (28%) que dans l'ensemble de la ville (18%).

³ Par rapport à la population des 15 ans et plus

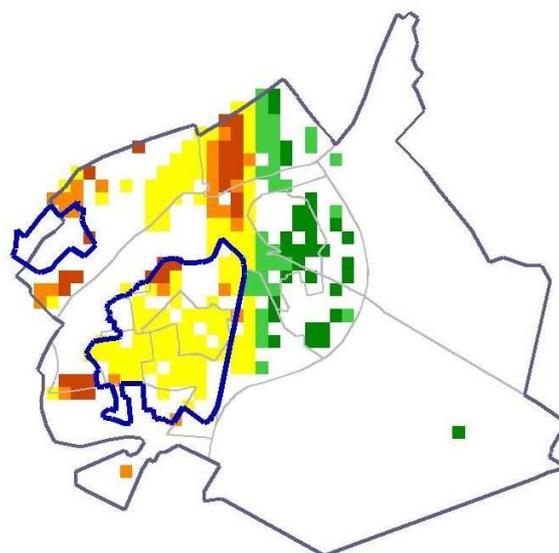
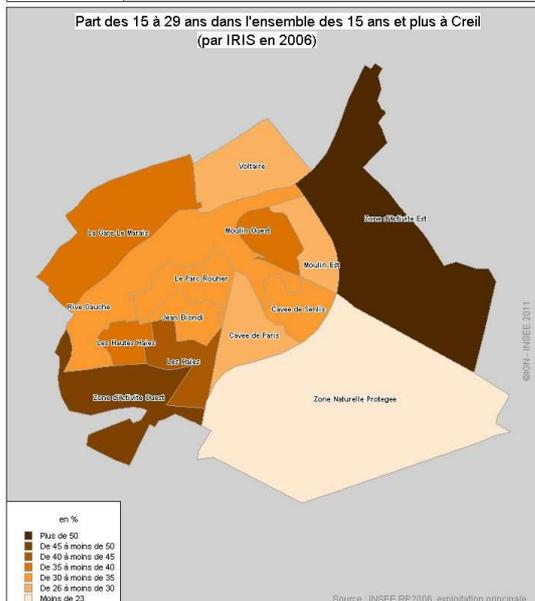
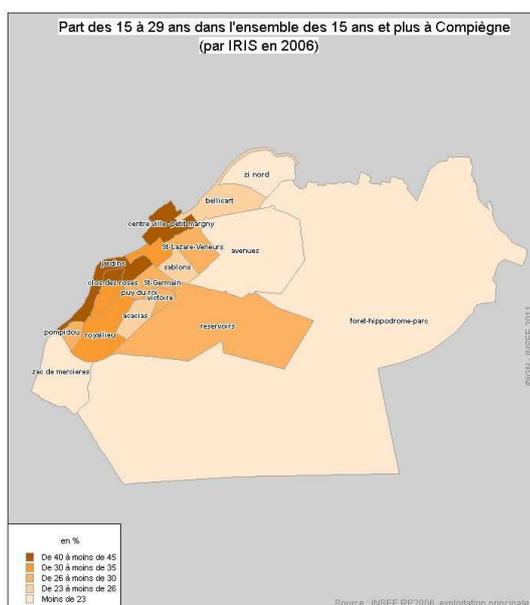
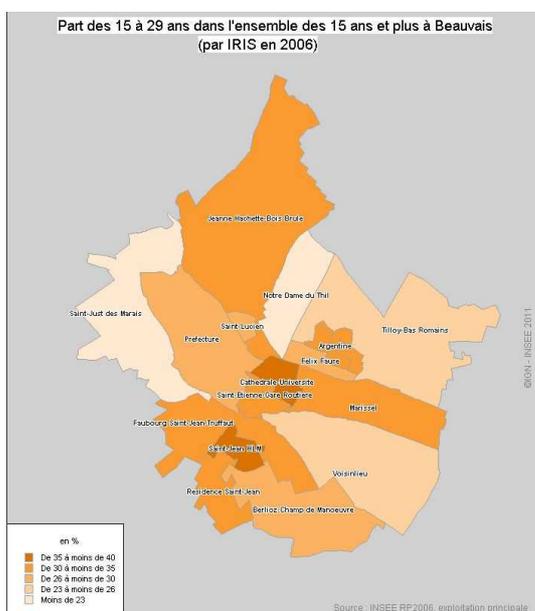


L'Oise, population jeune et urbaine

Avec plus de 153 000 jeunes, l'Oise, département le plus peuplé de Picardie, comporte le plus grand nombre de 15-29 ans. Leur part dans la population des 15 ans et plus est comparable à celle de la Somme, mais leur répartition est plus homogène sur l'ensemble du territoire. La pénétration de l'aire urbaine de Paris confère à l'Oise une forte dominante urbaine et c'est dans ce type de territoire que les jeunes sont plus fortement présents. Un quart de la population des pays du Grand Beauvaisis et du Compiégnois a entre 15 et 29 ans. Cette présence importante de jeunes s'explique par l'offre d'enseignement supérieur et les emplois proposés à Compiègne et Beauvais. Ces communes comptent 30% de jeunes de 15 à 29 ans, Beauvais accueille plus de 3 000 étudiants dans son enseignement supérieur et Compiègne plus de 4 000.

C'est toutefois dans le pays du Grand Creillois que réside la plus grosse part de jeunes de Picardie (29 %). Avec 35 % de 15-29 ans, Creil est la ville de plus de 10 000 habitants la plus jeune de Picardie avec Amiens. Sa population est ainsi plus jeune que celle de Compiègne malgré un nombre d'étudiants 5 fois moindre. En effet, les étudiants n'y représentent que 9% des 15-29 ans contre plus de 20% à Beauvais et près de 40% à Compiègne.

Comme c'est le cas dans la plupart des ZUS, les jeunes de Creil et Montataire sont un peu plus nombreux dans les ZUS que dans le reste de la commune : la part des 15-24 ans parmi les 15 ans et plus atteint 24% dans les ZUS du Plateau Rouher et des Martinets contre 22% dans l'ensemble de la commune de Creil et 19% dans celle de Montataire.



L'Aisne, plus rurale et sans grand pôle

Moins urbanisée que l'Oise et sans grand pôle universitaire comme celui d'Amiens, l'Aisne ne comprend que 22 % de jeunes de 15 à 29 ans parmi sa population de 15 ans et plus. Laon, la préfecture, comprend toutefois 29 % de 15-29 ans, ce qui la situe au même niveau que Beauvais ou Compiègne. Avec son IUT et son IUFM, Laon compte près de 2 000 étudiants, soit presque autant que Saint-Quentin, pourtant deux fois plus peuplée. Bien que Saint-Quentin soit la plus grande ville de l'Aisne (et la 2^{ème} de Picardie), sa part de jeunes est particulièrement faible pour une ville de cette taille (25%).

2. Combien de jeunes Picards en 2030 ?

En 2030, moins de jeunes en Picardie

Les jeunes de 15 à 29 ans sont un peu plus de 360 000 en Picardie en 2007. Si les migrations et la fécondité se maintiennent à leur niveau actuel, le nombre de jeunes devrait quelque peu baisser d'ici 2030 (-1,6 %, soit une diminution de 6000 jeunes de 15 à 29 ans). Leur part dans la population diminuerait également, de 2,1 points. Comme partout ailleurs, la population vieillit avec l'arrivée des baby boomers aux âges élevés, la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir un enfant et l'allongement de la durée de la vie.

En 2007, les jeunes sont à peine plus nombreux proportionnellement qu'en moyenne (la part des jeunes de 15 à 29 ans parmi les 15 ans ou plus est de 23,7 % dans la région, de 23,2 % en France métropolitaine) et l'écart avec la moyenne nationale devrait se réduire encore. Alors que le nombre de jeunes baisserait de 1,6 % en Picardie entre 2007 et 2030, il continuerait d'augmenter en France métropolitaine, de 3,8 %. La part des jeunes en France métropolitaine baisserait de 1,8 points au lieu de 2,1 en Picardie. Il s'agit d'un phénomène général de rapprochement des structures d'âge entre les territoires.

Cette convergence s'observerait également entre les départements. La part de jeunes diminuerait davantage dans les départements de l'Oise et la Somme, où ils sont plus nombreux, que dans l'Aisne. La part de jeunes en 2007 est de 22,3 % dans l'Aisne contre 24,2 % dans l'Oise et 24,5 % dans la Somme. Entre 2007 et 2030, cette part baisserait de 1,7 points dans l'Aisne, de 2,4 points dans l'Oise et de 2 points dans la Somme.

Ce phénomène se produirait sensiblement de la même manière au niveau des Pays picards. La part de jeunes diminuerait davantage dans les territoires où ils sont plus nombreux. Ainsi, les pays du Grand Amiénois et du Grand Creillois, où la proportion de jeunes est la plus élevée, verraient celle-ci diminuer plus fortement que la moyenne régionale. Les territoires où les jeunes sont moins présents, comme le Pays interrégional Bresle-Yérès, Trois Vallées, le Trait Vert dans la Somme ou le pays du Chaunois dans l'Aisne résisteraient mieux au vieillissement.

Population des 15-29 ans en 2007, 2020, 2030 et 2040

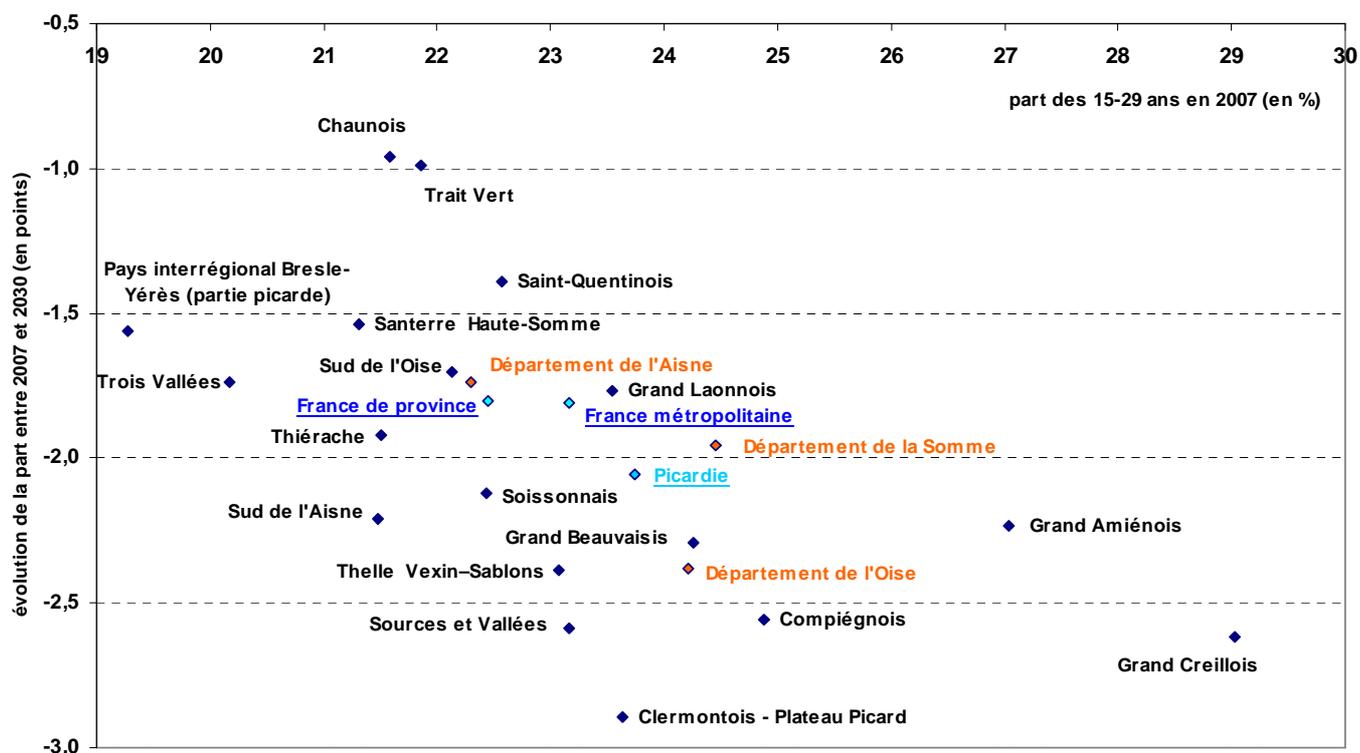
Source : Insee - RP2007 exploitation principale, Omphale 2010

	Population des 15-29 ans				Part des 15 à 29 ans dans l'ensemble des 15 ans et plus (en %)			
	2007	2020	2030	2040	2007	2020	2030	2040
Picardie	362 460	349 884	356 509	350 512	23,7	21,9	21,7	20,9
France Province	9 238 305	9 272 160	9 627 552	9 665 113	22,5	20,9	20,6	19,9
France métropolitaine	11 696 038	11 693 919	12 136 787	12 166 244	23,2	21,6	21,4	20,7

	Evolution de la part des jeunes (en points)	Evolution du nombre de jeunes (en %)	Evolution de la part des jeunes (en points)	Evolution du nombre de jeunes (en %)	Evolution de la part des jeunes (en points)	Evolution du nombre de jeunes (en %)
	entre 2007 et 2020		entre 2007 et 2030		entre 2007 et 2040	
Picardie	-1,8	-3,5	-2,1	-1,6	-2,8	-3,3
France Province	-1,5	0,4	-1,8	4,2	-2,5	4,6
France métropolitaine	-1,6	0,0	-1,8	3,8	-2,5	4,0

Part de jeunes en 2007 et évolution de cette part en points entre 2007 et 2030

Source : Insee - Recensement de la population 2007, Omphale 2010



Population des jeunes par tranche d'âges en 2007, 2020 et 2030

Source : Insee - RP2007 exploitation principale, Omphale 2010

	Population des 15 à 29 ans	Part des 15 à 29 ans dans l'ensemble des 15 ans et plus (en %)			Evolution de la part des jeunes (en points)	Evolution du nombre de jeunes (en %)	Evolution de la part des jeunes (en points)	Evolution du nombre de jeunes (en %)
		en 2007	en 2020	en 2030				
France de province	9 238 305	22,5	20,9	20,6	-1,5	0,4	-1,8	4,2
France métropolitaine	11 696 038	23,2	21,6	21,4	-1,6	0,0	-1,8	3,8
Picardie	362 460	23,7	21,9	21,7	-1,8	-3,5	-2,1	-1,6
Département de l'Aisne	96 368	22,3	20,8	20,6	-1,5	-4,7	-1,7	-3,9
Chaunois	11 510	21,6	20,7	20,6	-0,9	-1,0	-1,0	0,9
Grand Laonnois	17 298	23,5	21,8	21,8	-1,7	-3,1	-1,8	-0,2
Thiérache	12 967	21,5	19,6	19,6	-1,9	-10,7	-1,9	-11,3
Saint-Quentinois	23 832	22,6	21,3	21,2	-1,2	-7,4	-1,4	-9,0
Soissonnais	18 452	22,4	20,8	20,3	-1,6	-3,7	-2,1	-3,5
Sud de l'Aisne	12 317	21,5	19,6	19,3	-1,9	-0,6	-2,2	3,5
Département de l'Oise	153 238	24,2	22,2	21,8	-2,0	-2,7	-2,4	-0,4
Clermontois - Plateau Picard	12 116	23,6	21,3	20,7	-2,3	-2,8	-2,9	-1,1
Compiégnois	22 932	24,9	22,7	22,3	-2,1	-3,2	-2,6	-1,3
Grand Beauvaisis	32 423	24,3	22,4	22,0	-1,9	-0,4	-2,3	2,6
Grand Creillois	24 006	29,0	26,2	26,4	-2,8	-8,8	-2,6	-6,3
Sources et Vallées	14 130	23,2	21,2	20,6	-2,0	-2,2	-2,6	-1,1
Sud de l'Oise	29 879	22,1	20,7	20,4	-1,5	-1,5	-1,7	0,5
Thelle Vexin-Sablons	17 750	23,1	21,1	20,7	-2,0	-0,5	-2,4	3,0
Département de la Somme	112 854	24,5	22,7	22,5	-1,8	-3,4	-2,0	-1,4
Grand Amiénois	73 930	27,0	25,0	24,8	-2,1	-4,3	-2,2	-2,2
Santerre Haute-Somme	9 875	21,3	19,8	19,8	-1,5	-4,7	-1,5	-2,5
Trait Vert	8 005	21,9	21,0	20,9	-0,9	2,9	-1,0	7,7
Trois Vallées	17 864	20,2	18,9	18,4	-1,3	-1,3	-1,7	-0,6
Pays interrégional Bresle-Yères (partie picarde)	3 177	19,3	18,0	17,7	-1,3	-6,6	-1,6	-7,7

Note d'information : le solde migratoire de la Picardie à l'horizon 2040

Les régions avec lesquelles la Picardie a des échanges migratoires importants sont les régions attractives de l'ouest Atlantique et du sud. Ces échanges sont largement favorables à ces régions. En raison de l'accroissement démographique de ces régions, les échanges que la Picardie entretient avec elles seraient moins déficitaires à l'horizon 2040 : comme leur population augmente, elles enverraient un peu plus de migrants vers la Picardie. La Picardie perdrait au contraire moins de migrants car une grande majorité des personnes qui la quittent pour ces régions ont moins de 60 ans, or toutes les classes d'âges avant 60 ans verront leur effectif diminuer d'ici 2040. Ces mouvements de population plus ou moins conséquents avec l'Île-de-France et avec les régions attractives font que le déficit migratoire de la Picardie tendrait vers zéro à l'horizon 2040.

3. Les migrations résidentielles

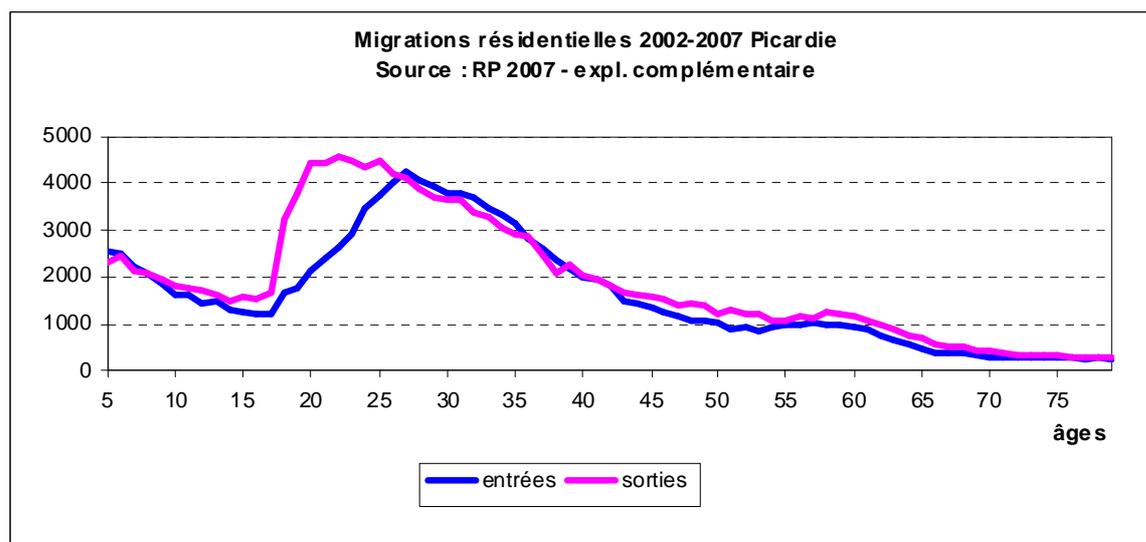
Déficit migratoire des 15-26 ans

La jeunesse est le stade de la vie où les flux migratoires⁴ sont les plus importants. Les jeunes se déplacent pour étudier ou trouver un premier emploi. 35 % des personnes qui quittent la Picardie et 29 % de celles qui y entrent ont entre 18 et 29 ans.

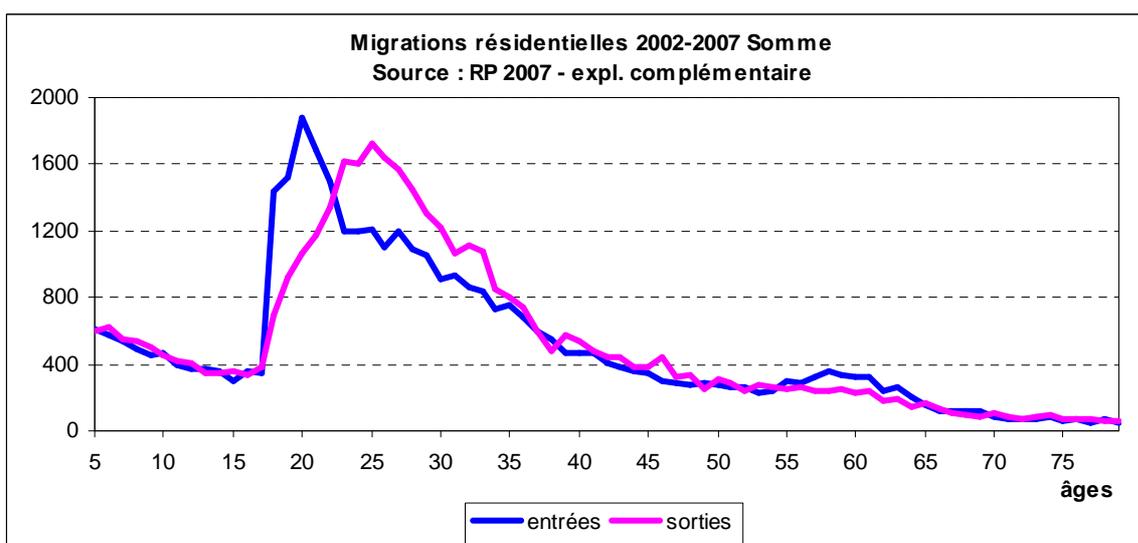
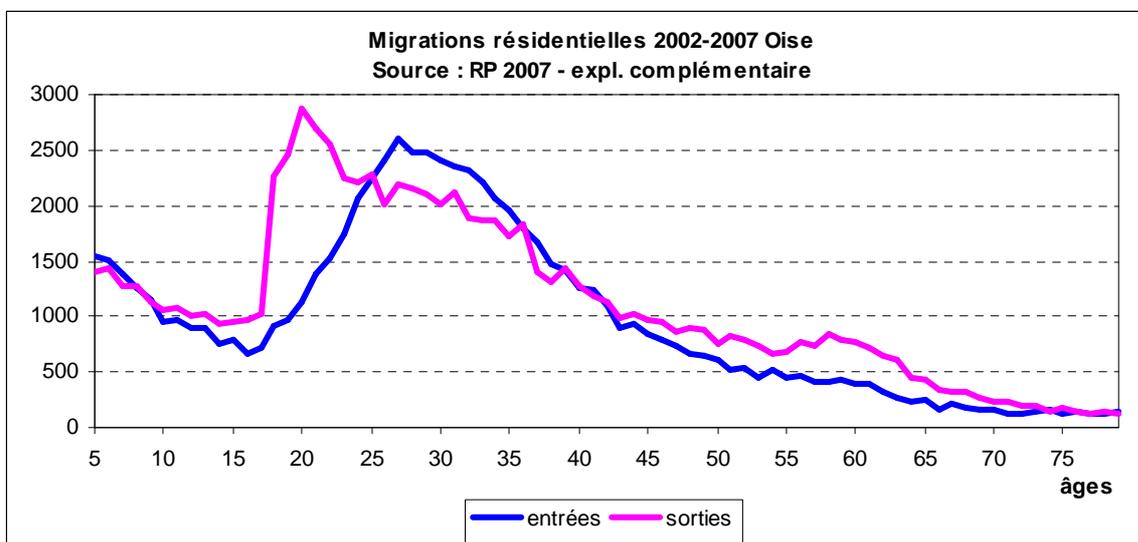
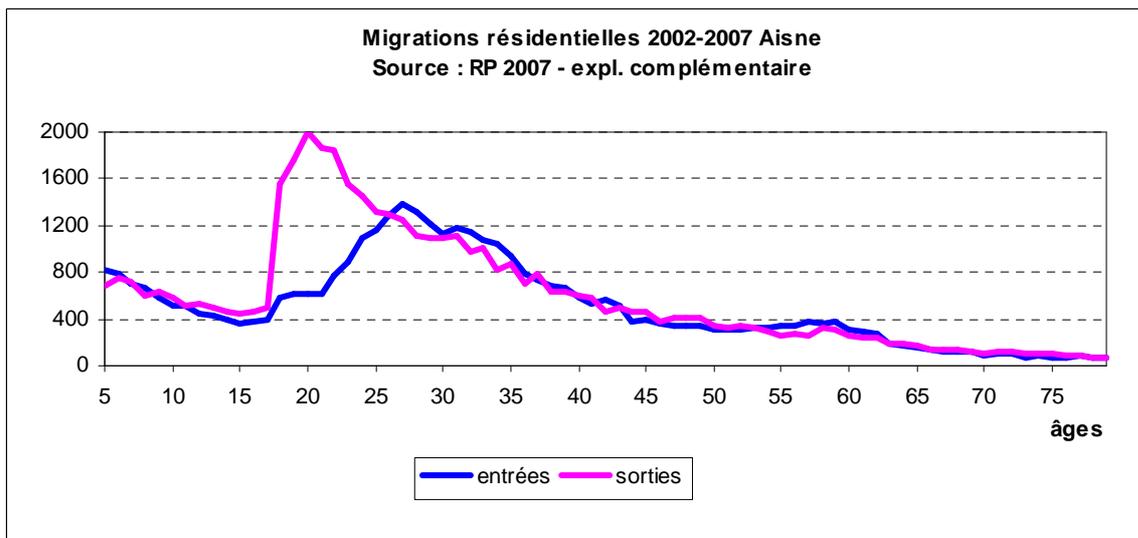
Jusqu'à 26 ans, les jeunes sont plus nombreux à quitter la Picardie qu'à y entrer. Ensuite, entre 27 et 34 ans, les migrations sont favorables à la Picardie. Les profils migratoires sont cependant à nuancer entre les trois départements. Les départements de l'Aisne et de l'Oise présentent des profils migratoires des jeunes similaires : déficitaire jusqu'à 25 ans pour l'Oise, 26 ans pour l'Aisne et excédentaire ensuite jusqu'à 34 ans. Dans la Somme, les entrées sont supérieures aux sorties jusqu'à 22 ans (inclus) et inférieures de 23 à 34 ans.

Jusqu'à 24 ans, les jeunes quittent d'abord la région pour suivre des études ailleurs. Ainsi, plus de la moitié des départs y trouvent leur signification : 57 % des jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté la Picardie poursuivent des études dans une autre région. C'est encore davantage le cas des jeunes de l'Aisne et l'Oise : 61 % des jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté ces départements sont partis suivre des études ailleurs. En revanche, la moitié seulement des jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté la Somme l'ont fait pour suivre des études ailleurs.

Dans le sens inverse, la Somme est un département qui attire les jeunes étudiants : 71 % des jeunes de 18 à 24 ans qui se sont installés dans la Somme sont venus étudier contre 37 % des jeunes installés dans l'Aisne et 42 % des jeunes installés dans l'Oise.



⁴ Au recensement, on étudie les flux migratoires grâce à la variable de lieu de résidence 5 ans auparavant



Les Picards ne sont pas moins mobiles ?

Les jeunes Picards (18-29 ans) ne semblent pas être moins mobiles que les jeunes des autres régions. Ainsi, les régions que les jeunes quittent le moins sont d'abord le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France, et ensuite Rhône Alpes et PACA, des régions où par leur grande taille, les jeunes peuvent étudier et travailler sur place, mais aussi l'Alsace, la Lorraine et la Corse.

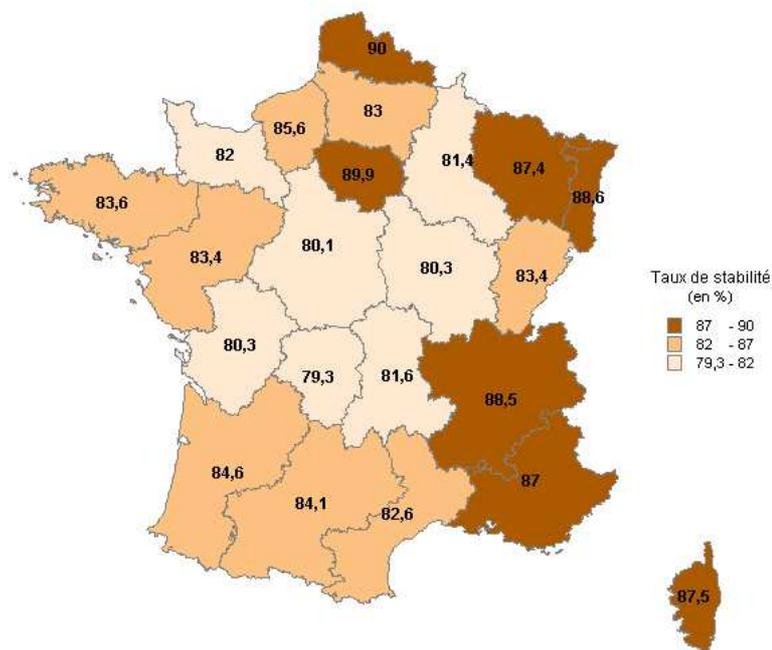
Les départs sont plus nombreux dans le centre de la France et dans les régions Champagne-Ardenne et Basse Normandie. La Picardie fait partie des régions de l'entre deux. Les départs motivés par la poursuite des études (inscrits de 18 à 24 ans dans un établissement scolaire ou supérieur) suivent à peu près le même schéma.

Taux de "stabilité" des jeunes selon la région

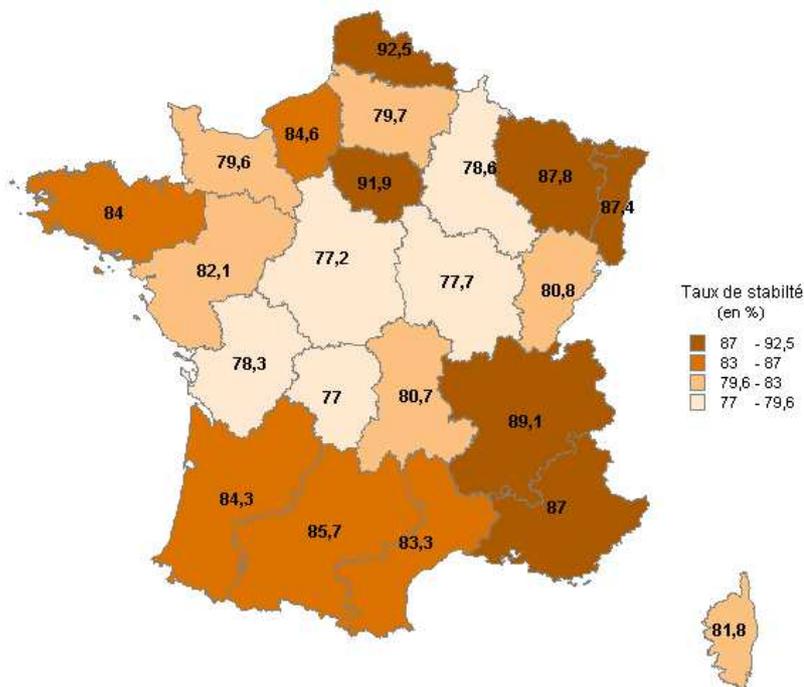
Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Région	Les 18 à 29 ans		Les 18 à 24 ans					
			Ensemble		Inscrits dans un étab		Non inscrits dans un	
	stables/population actuelle (stabilité en sortie)	stables/population antérieure (stabilité en entrée)	stables/population actuelle (stabilité en sortie)	stables/population antérieure (stabilité en entrée)	stables/population actuelle (stabilité en sortie)	stables/population antérieure (stabilité en entrée)	stables/population actuelle (stabilité en sortie)	stables/population antérieure (stabilité en entrée)
Guadeloupe	81,0	92,6	79,4	95,3	73,1	95,3	86,3	95,2
Guyane	81,3	91,5	80,5	94,3	74,6	94,6	87,7	93,9
Martinique	87,3	90,7	85,1	94,1	75,8	93,9	91,8	94,3
Réunion	88,9	93,6	87,7	96,2	80,8	96,6	92,4	95,9
Nord-Pas-de-Calais	90,0	93,3	91,8	93,5	92,5	90,3	91,1	96,6
Île-de-France	89,9	84,4	91,8	86,4	91,9	86,5	91,6	86,1
Alsace	88,6	88,1	90,3	88,6	87,4	85,6	92,9	91,3
Rhône-Alpes	88,5	87,1	90,4	88,2	89,1	86,4	91,9	90,2
Corse	87,5	87,7	86,4	90,5	81,8	92,6	90,8	88,8
Lorraine	87,4	89,8	89,2	90,5	87,8	88,8	90,5	92,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	87,0	87,1	88,7	89,1	87,0	89,0	90,7	89,2
Haute-Normandie	85,6	88,7	86,7	90,9	84,6	89,6	88,7	92,0
Aquitaine	84,6	84,0	86,4	85,2	84,3	82,9	88,6	87,7
Midi-Pyrénées	84,1	80,0	86,7	80,4	85,7	77,6	87,9	83,9
Bretagne	83,6	84,7	85,8	86,0	84,0	84,3	87,8	88,1
Franche-Comté	83,4	86,4	84,1	88,1	80,8	87,4	87,3	88,8
Pays de la Loire	83,4	84,6	84,8	85,7	82,1	81,9	87,3	89,3
Picardie	83,0	86,8	83,7	89,9	79,7	89,6	87,0	90,1
Languedoc-Roussillon	82,6	81,9	84,9	82,9	83,3	79,9	86,7	86,0
Basse-Normandie	82,0	87,6	82,8	89,8	79,6	88,6	85,9	90,9
Auvergne	81,6	83,8	83,0	84,4	80,7	81,6	85,5	87,4
Champagne-Ardenne	81,4	85,5	82,4	86,4	78,6	84,4	85,8	88,2
Bourgogne	80,3	84,6	81,3	86,6	77,7	84,6	84,6	88,2
Poitou-Charentes	80,3	82,2	81,9	83,3	78,3	80,5	85,4	85,8
Centre	80,1	83,3	81,1	86,0	77,2	85,8	84,7	86,3
Limousin	79,3	79,2	80,3	79,1	77,0	74,8	83,9	83,7

Stabilité des 18-29 ans selon la région de résidence actuelle
 Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation principale



Stabilité des étudiants de 18 à 24 ans selon la région de résidence actuelle
 Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation principale



Un tiers des Picards quittent la région pour l'Île-de-France

Parmi les jeunes de 18 à 29 ans qui quittent la Picardie, 32 % le font à destination de l'Île-de-France, 33 % à destination des autres régions limitrophes (16 % pour le Nord-Pas-de-Calais, 10 % la Champagne Ardenne et 6 % la Haute Normandie) et les 35 % autres quittent la Picardie pour une région plus lointaine. Ces migrations de longue distance progressent avec l'âge : elles constituent 33 % des sorties des 18 à 24 ans, 38 % des 25 à 29 ans et 48 % des 30 à 34 ans.

Pour les migrations motivées par la poursuite d'études, la région Nord-Pas-de-Calais attire presque autant de jeunes picards que l'Île-de-France : 4100 jeunes de 18 à 24 ans venus s'installer pour étudier en Nord-Pas-de-Calais et 4500 en l'Île-de-France. En toute logique, les jeunes privilégient la proximité pour leurs études. Les jeunes étudiants de l'Aisne préfèrent s'installer en Champagne Ardenne (29 % des étudiants de 18 à 24 ans), dans le Nord-Pas-de-Calais (22 %) et dans la Somme (17 %). Un quart des jeunes de l'Oise deviennent franciliens mais 32 % préfèrent la Somme. Les jeunes de la Somme se rendent quant à eux davantage dans le Nord-Pas-de-Calais (29 %) et l'Île-de-France (20 %).

L'Île-de-France reste de loin la première région choisie par les jeunes Picards pour trouver un travail, notamment par les jeunes Oisiens. Pour les jeunes de l'Aisne, la Champagne Ardenne constitue autant que l'Île-de-France une région où trouver un travail.

Les entrées se répartissent de façon très proche : 33 % des jeunes de 18 à 29 ans qui arrivent en Picardie proviennent d'Île-de-France (50 % pour la tranche des 30-34 ans), 19 % du Nord-Pas-de-Calais, 8 % de Champagne Ardenne et 7 % de Haute Normandie. Les entrées en Picardie motivées par les études viennent dans des proportions voisines de ces mêmes régions.

D'avantage de jeunes sont entrés dans la Somme pour suivre des études que dans l'Aisne et l'Oise réunis : 7400 jeunes étudiants de 18 à 24 ans ont migré depuis 5 ans dans la Somme, à peine 2000 dans l'Aisne et un peu plus de 4000 dans l'Oise. 60 % des jeunes étudiants entrés dans la Somme viennent de l'Aisne (17 %) et de l'Oise (46 %), 27 % viennent des régions limitrophes (8 % d'Île-de-France, 11 % du Nord-Pas-de-Calais, 6 % de Haute Normandie et 2 % de Champagne Ardenne).

Flux migratoires des jeunes en entrée et en sortie de Picardie

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Stables Picardie	18-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		18-29 ans	
	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
	150272		92551		104898		242823	
région d'échange :								
Île-de-France	5243	8631	7007	7338	8948	4721	12250	15968
Champagne Ardenne	1338	3773	1632	1386	1446	863	2970	5159
Nord-Pas-de-Calais	3604	5625	3570	2475	2242	2145	7174	8100
Haute-Normandie	1463	1656	1157	1462	1028	1148	2620	3119
une autre région que les précédentes	5291	9672	6665	7673	4448	8114	11956	17344
Total entrées-sorties	16940	29356	20031	20333	18113	16991	36970	49689

Stables Picardie	18-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		18-29 ans	
	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
	89,9	83,7	82,2	82,0	85,3	86,1	86,8	83,0
région d'échange :								
Île-de-France	31,0	29,4	35,0	36,1	49,4	27,8	33,1	32,1
Champagne Ardenne	7,9	12,9	8,1	6,8	8,0	5,1	8,0	10,4
Nord-Pas-de-Calais	21,3	19,2	17,8	12,2	12,4	12,6	19,4	16,3
Haute-Normandie	8,6	5,6	5,8	7,2	5,7	6,8	7,1	6,3
une autre région que les précédentes	31,2	32,9	33,3	37,7	24,6	47,8	32,3	34,9
Total entrées-sorties	100,0							

Flux migratoires des jeunes de 18 à 24 ans, étudiants ou non, en entrée et en sortie de Picardie

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Stables Picardie	ensemble des 18-24 ans		inscrits ds un étab scolaire		non inscrits ds un étab scolaire	
	150272		65309		84963	
région d'échange :	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
Ile-de-France	5243	8631	2349	4503	2895	4128
Champagne Ardenne	1338	3773	635	2538	703	1235
Nord-Pas-de-Calais	3604	5625	1401	4137	2203	1487
Haute-Normandie	1463	1656	710	795	754	861
une autre région que les précédentes	5291	9672	2507	4662	2784	5009
Total entrées-sorties	16940	29356	7601	16636	9339	12720

Stables Picardie	ensemble des 18-24 ans		inscrits ds un étab scolaire		non inscrits ds un étab scolaire	
	89,9	83,7	89,6	79,7	90,1	87,0
région d'échange :	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
Ile-de-France	31,0	29,4	30,9	27,1	31,0	32,4
Champagne Ardenne	7,9	12,9	8,4	15,3	7,5	9,7
Nord-Pas-de-Calais	21,3	19,2	18,4	24,9	23,6	11,7
Haute-Normandie	8,6	5,6	9,3	4,8	8,1	6,8
une autre région que les précédentes	31,2	32,9	33,0	28,0	29,8	39,4
Total entrées-sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Flux migratoires des jeunes en entrée et en sortie des départements picards

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Stables département	Aisne		Oise		Somme	
	18-29 ans		18-29 ans		18-29 ans	
	61989		94532		73710	
département d'échange :	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
Aisne			1208	1408	2000	1008
Oise	1408	1208			4872	2097
Somme	1008	2000	2097	4872		
région d'échange :						
Ile-de-France	2242	3036	8272	9588	1736	3343
Champagne Ardenne	2061	4155	602	596	307	408
Nord-Pas-de-Calais	1980	3065	2082	2103	3112	2932
Haute-Normandie	194	264	1112	1435	1315	1419
une autre région que les précédentes	2635	4354	6579	8079	2743	4911
Total entrées-sorties	11527	18082	21951	28081	16085	16118

Stables département	Aisne		Oise		Somme	
	18-29 ans		18-29 ans		18-29 ans	
	84,3	77,4	81,2	77,1	82,1	82,1
département d'échange :	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
Aisne			5,5	5,0	12,4	6,3
Oise	12,2	6,7			30,3	13,0
Somme	8,7	11,1	9,6	17,4		
région d'échange :						
Ile-de-France	19,5	16,8	37,7	34,1	10,8	20,7
Champagne Ardenne	17,9	23,0	2,7	2,1	1,9	2,5
Nord-Pas-de-Calais	17,2	16,9	9,5	7,5	19,3	18,2
Haute-Normandie	1,7	1,5	5,1	5,1	8,2	8,8
une autre région que les précédentes	22,9	24,1	30,0	28,8	17,1	30,5
Total entrées-sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Flux migratoires des jeunes de 18 à 24 ans, étudiants ou non, en entrée et en sortie de Picardie

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

	effectifs						%					
	ensemble des 18-24 ans		inscrits ds un étab. scolaire		non inscrits ds un étab. scolaire		ensemble des 18-24 ans		inscrits ds un étab. scolaire		non inscrits ds un étab. scolaire	
	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties
Stables département	38335		14800		23535		88,1	76,1	88,4	66,7	87,9	83,5
département d'échange :												
Aisne												
Oise	800	637	379	239	429	398	15,6	5,3	19,6	3,2	13,2	8,6
Somme	543	1521	248	1246	295	275	10,5	12,6	12,8	16,9	9,1	5,9
région d'échange :												
Ile-de-France	905	1851	300	926	605	925	17,4	15,4	15,5	12,5	18,6	19,9
Champagne Ardenne	855	3092	377	2129	477	963	16,5	25,7	19,5	28,8	14,7	20,7
Nord-Pas-de-Calais	908	2214	235	1627	673	587	17,5	18,4	12,1	22,0	20,7	12,6
Haute-Normandie	109	124	37	62	72	62	2,1	1,0	1,9	0,8	2,2	1,3
une autre région que les précédentes	1059	2591	359	1159	700	1432	20,4	21,5	18,6	15,7	21,5	30,8
Total entrées-sorties	5186	12030	1935	7388	3250	4642	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Stables département	58211		23571		34640		85,7	77,1	85,2	68,9	86,0	83,9
département d'échange :												
Aisne	637	808	239	379	398	429	6,5	4,7	5,9	3,6	7,0	6,4
Oise												
Somme	871	4035	350	3381	520	654	8,9	23,3	8,6	31,7	9,2	9,8
région d'échange :												
Ile-de-France	3437	5117	1472	2699	1966	2418	35,3	29,5	36,0	25,3	34,8	36,3
Champagne Ardenne	295	427	146	283	148	143	3,0	2,5	3,6	2,7	2,6	2,1
Nord-Pas-de-Calais	1011	1543	339	1234	672	309	10,4	8,9	8,3	11,6	11,9	4,6
Haute-Normandie	563	827	209	402	354	425	5,8	4,8	5,1	3,8	6,3	6,4
une autre région que les précédentes	2920	4563	1326	2272	1593	2291	30,0	26,3	32,5	21,3	28,2	34,3
Total entrées-sorties	9734	17319	4083	10650	5651	6670	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Stables département	45310		21095		24215		81,3	84,3	74,0	82,6	88,9	85,9
département d'échange :												
Aisne	1521	543	1246	248	275	295	14,6	6,4	16,8	5,6	9,2	7,4
Oise	4035	871	3381	350	654	520	38,7	10,3	45,5	7,9	21,7	13,1
Somme												
région d'échange :												
Ile-de-France	901	1663	577	878	324	784	8,6	19,7	7,8	19,8	10,8	19,7
Champagne Ardenne	189	255	111	126	78	128	1,8	3,0	1,5	2,8	2,6	3,2
Nord-Pas-de-Calais	1685	1868	827	1277	859	591	16,1	22,2	11,1	28,7	28,5	14,9
Haute-Normandie	791	705	463	331	328	374	7,6	8,4	6,2	7,5	10,9	9,4
une autre région que les précédentes	1313	2517	822	1231	491	1286	12,6	29,9	11,1	27,7	16,3	32,3
Total entrées-sorties	10435	8422	7427	4442	3009	3980	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2^{ème} partie : le parcours professionnel des jeunes picards : études, insertion dans la vie active et premier emploi.

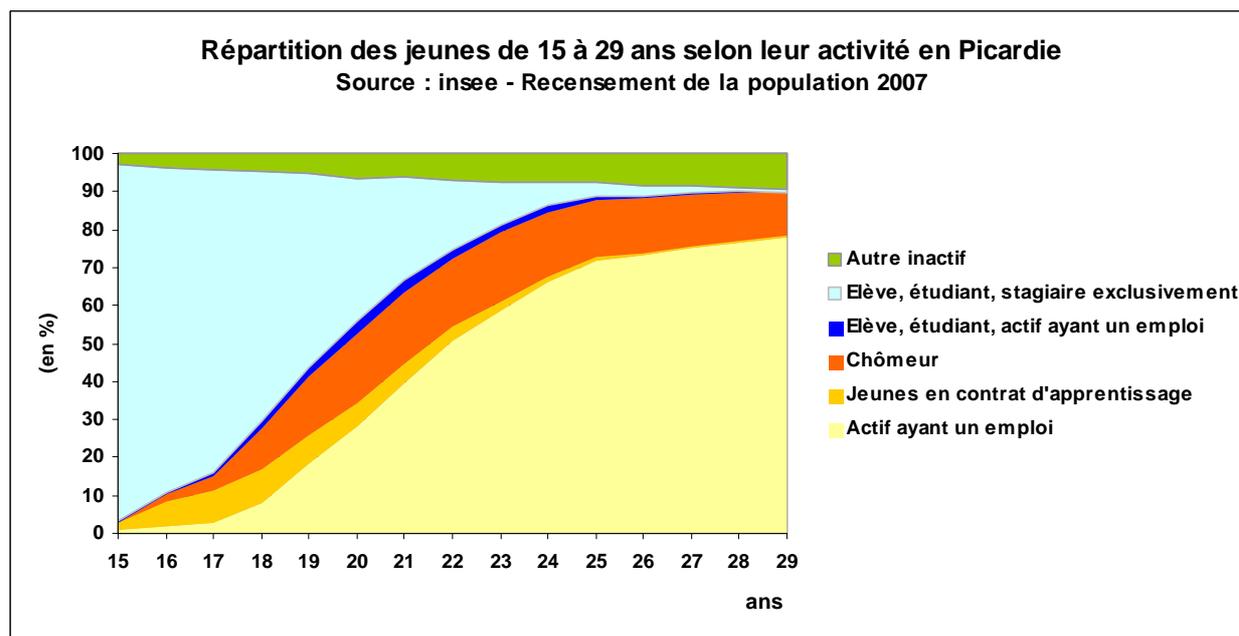
Répartition des jeunes selon leur activité

Source : Insee - recensement de la population 2007

		Actif ayant un emploi non étudiant	Jeunes en contrat d'apprentissage*	Chômeur non étudiant	Elève, étudiant	Elève, étudiant, actif ayant un emploi	Elève, étudiant, chômeur	Elève, étudiant stagiaire exclusivement	Autre inactif	TOTAL
Picardie	18 à 29 ans	55,9	3,3	15,3	21,6	1,7	0,2	19,7	7,2	100
	20 à 24 ans	52,2	3,8	18,0	22,9	2,6	0,2	20,1	6,9	100
	25 à 29 ans	75,4	0,5	13,4	2,6	0,6	0,1	1,9	8,6	100
Aisne	18 à 29 ans	55,6	2,6	17,6	18,0	1,0	0,2	16,8	8,9	100
	20 à 24 ans	53,7	3,0	21,9	16,3	1,2	0,2	14,9	8,1	100
	25 à 29 ans	73,3	0,4	14,3	1,6	0,4	0,1	1,2	10,8	100
Oise	18 à 29 ans	60,2	3,4	14,6	18,7	1,5	0,2	17,1	6,5	100
	20 à 24 ans	57,3	3,9	17,1	19,3	2,1	0,2	17,0	6,3	100
	25 à 29 ans	77,8	0,5	12,8	1,9	0,4	0,0	1,5	7,5	100
Somme	18 à 29 ans	50,5	3,9	14,2	28,4	2,6	0,3	25,5	6,9	100
	20 à 24 ans	44,7	4,2	16,0	32,4	4,2	0,4	27,9	6,9	100
	25 à 29 ans	74,0	0,6	13,3	4,4	1,1	0,1	3,2	8,3	100
France de province	18 à 29 ans	55,1	3,3	12,8	26,2	2,4	0,2	23,5	5,9	100
	20 à 24 ans	50,5	3,7	14,4	29,6	3,5	0,3	25,8	5,5	100
	25 à 29 ans	75,6	0,5	12,8	4,1	1,0	0,1	3,0	7,5	100
France métropolitaine	18 à 29 ans	55,0	3,5	12,3	26,9	2,7	0,3	23,9	5,7	100
	20 à 24 ans	49,7	3,9	13,7	31,4	4,1	0,3	26,9	5,3	100
	25 à 29 ans	75,7	0,6	12,5	4,7	1,2	0,1	3,4	7,1	100

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon leur activité en Picardie

Source : insee - Recensement de la population 2007



1. Études

1.1 Niveau de formation

En Picardie comme partout en France métropolitaine, les niveaux de formation se sont nettement élevés en 20 ans. 55 % des jeunes picards nés dans les années 1970⁵ sont titulaires du baccalauréat, ce qui représente le double de la génération 1950. La part de diplômés supérieurs au bac a aussi plus que doublé en Picardie entre la génération 1970 et la génération 1950 (elle est passée de 16 % à 35 %). Dans le même temps, la part de sans diplôme a diminué d'un tiers. Le meilleur niveau de formation des filles se confirme aussi en Picardie comme dans le reste du territoire. Dans la région,

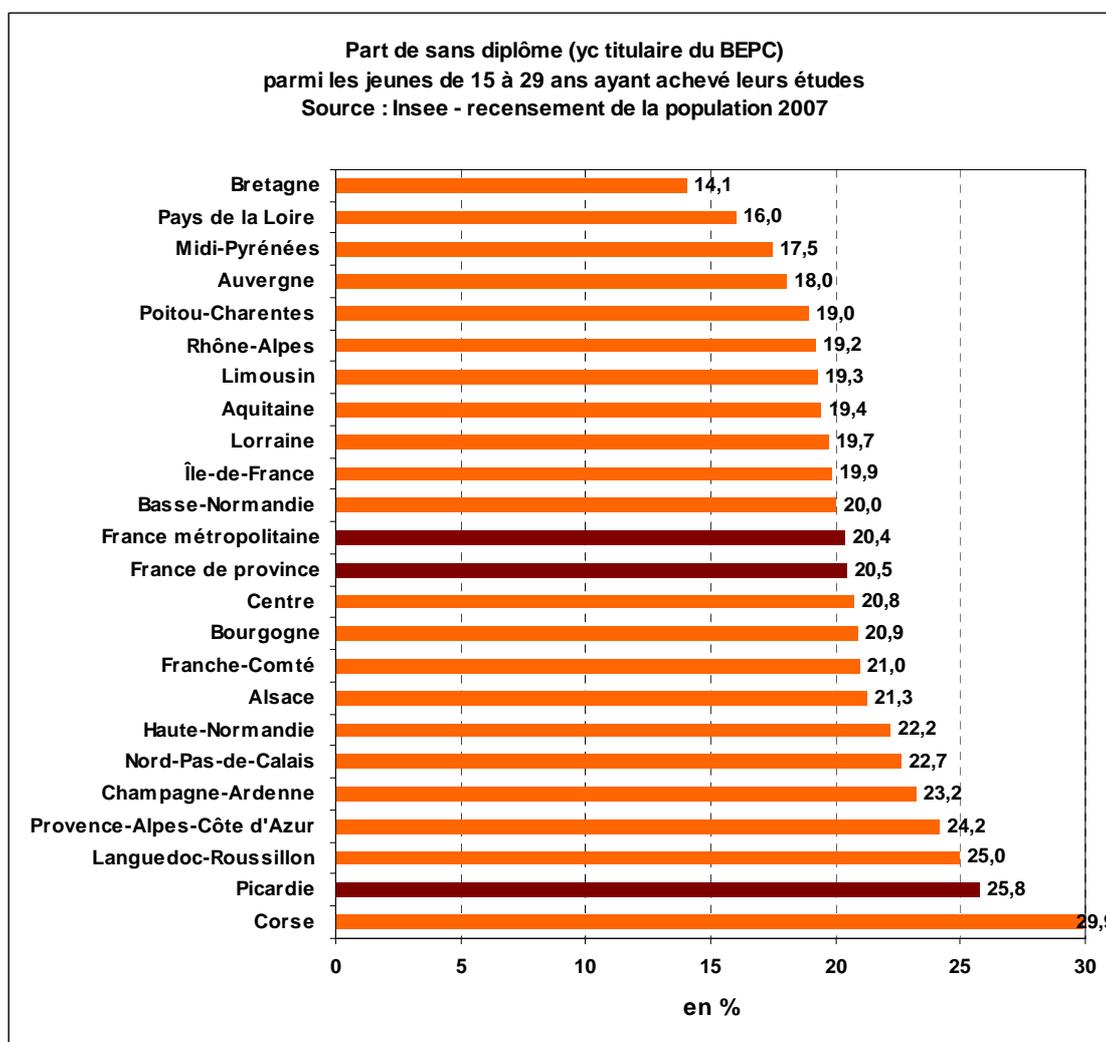
⁵ ayant achevé ses études : dans cette génération, ils ne sont plus que 1,2 % à poursuivre des études

39 % des jeunes filles de 18 à 24 ans poursuivent des études contre 30 % des garçons (parmi les 18 à 29 ans, 24 % contre 19 %).

Un niveau de formation inférieur à la moyenne

Les jeunes Picards effectuent tout de même des études plus courtes qu'en moyenne : de 18 à 24 ans, ils ne sont que 34 % à poursuivre des études contre 42 % à l'échelle nationale. De 25 à 29 ans, 4,7 % des jeunes Français sont encore étudiants contre 2,6 % des jeunes picards. Ces chiffres sont à nuancer d'un département à l'autre : les jeunes habitant la Somme poursuivent autant leurs études qu'en moyenne nationale et bien plus que les jeunes de l'Aisne et l'Oise (18 à 24 ans : 29 % Aisne, 31 % Oise, 43 % Somme). Les trois départements picards accusent un retard de formation, que l'on prenne ou non en compte l'effet des migrations⁶ : beaucoup de jeunes quittent l'Aisne et l'Oise pour poursuivre leurs études alors qu'un nombre conséquent de jeunes étudiants s'installent au contraire dans la Somme.

Les jeunes Picards ont un niveau de formation bien inférieur à la moyenne nationale : les jeunes de 15 à 29 ans ayant achevé leurs études sont 26 % à ne pas avoir de diplôme⁷ contre 20 % en France métropolitaine (et en France de Province). Or, être sans diplôme est plus pénalisant aujourd'hui qu'autrefois. Les enquêtes Génération du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) montrent en effet que, trois ans après la fin de leur scolarité, 32 % des jeunes sans diplôme de la génération 2004 étaient encore au chômage, contre 25 % de la génération 1998. La forte remontée du chômage, particulièrement parmi les moins qualifiés, que l'on connaît depuis la fin 2008, ne peut qu'accentuer encore ce phénomène.



⁶ voir sur le rapport d'étude « Le retard de la Picardie en termes de formation : état des lieux et explications » pages 15 à 17, sur le site *Insee.fr (Picardie)*, 2009

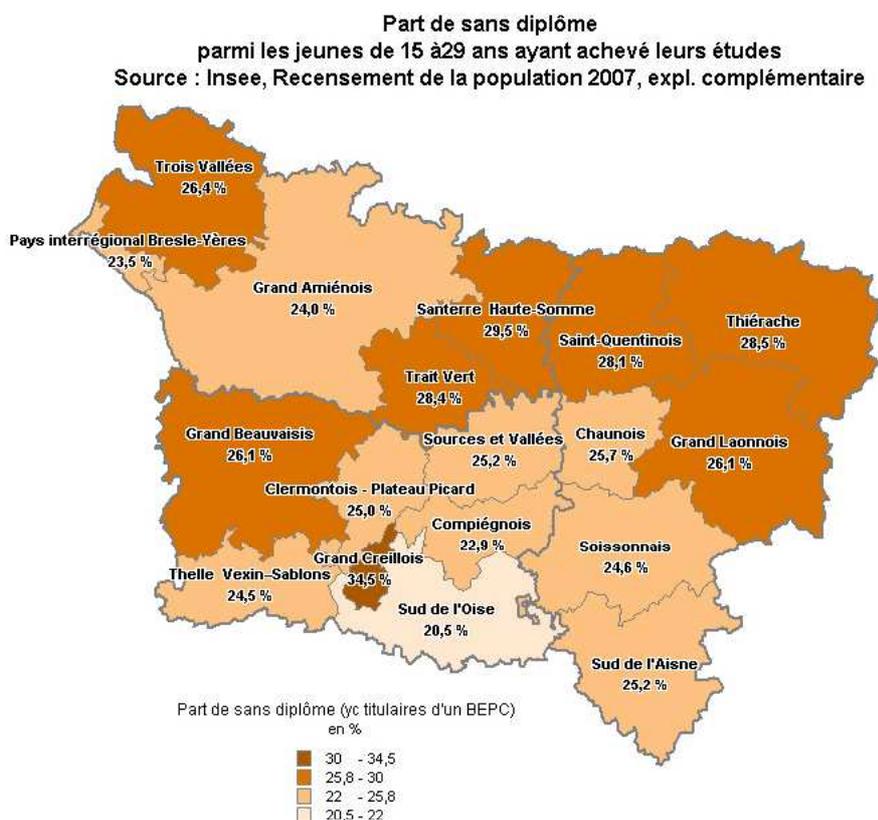
⁷ sans diplôme ou disposant uniquement d'un BEPC

Le « Sud de l'Oise », seul pays à avoir un niveau de formation dans la moyenne nationale

Le retard en termes de diplôme est général sur tout le territoire régional. La part de sans diplôme parmi les jeunes est à peine plus élevée dans l'Aisne (26,5 %) que dans les deux autres départements (25,5 %). Dans presque tous les pays picards, cette part est également nettement plus élevée qu'en moyenne nationale. Seule exception, le pays du Sud de l'Oise, grâce à sa proximité avec l'Île-de-France, parvient à égaler le niveau national. Un effet indirect dû à la reproduction du modèle familial peut jouer : dans ce territoire, comme dans le Compiégnois, les actifs ont des professions plus qualifiées et la catégorie socioprofessionnelle des parents entraîne une meilleure réussite scolaire des enfants.

Le pays du Grand Amiénois est le seul parmi tous les territoires du nord à présenter un taux de sans diplôme parmi ses jeunes plus faible que la moyenne régionale. Il se classe derrière les pays du Sud de l'Oise et du Compiégnois pour la part de sans diplôme mais aussi pour celle de diplômés du supérieur. Son statut de capitale régionale lui vaut une plus forte présence de cadres et de professions libérales. Sa part de diplômés du supérieur⁸ (30,1 %) est très proche de celle de la France de Province (29,6 %), ce qui est toutefois peu pour une préfecture de région.

Le Grand Creillois est, de tous les pays, le plus confronté aux bas niveaux de formation (35 % de sans diplôme parmi ses jeunes de 15 à 29 ans). La part de sans diplôme excède 28 % dans les pays les plus ruraux du nord de la région (Santerre Haute Somme, Thiérache, Trait Vert, Trois Vallées) mais est également élevée dans des pays plus urbanisés comme le Saint-Quentinois, Grand Laonnois et Grand Beauvaisis.



Répartition des jeunes de 15 à 29 ans ayant achevé leurs études selon le niveau de diplôme et le type d'espace

Source : RP 2007, exploitation complémentaire

	en %				Total
	sans diplôme et BEPC	CAP-BEP	bac	diplôme supérieur au bac	
Espace à dominante urbaine	25,3	25,4	22,5	26,9	100
dont : Pôle urbain	27,8	23,5	20,9	27,7	100
Couronne périurbaine	21,0	26,7	24,7	27,6	100
Commune multipolarisée	24,9	28,9	23,4	22,8	100
Espace à dominante rurale	27,5	31,0	22,5	19,1	100
Picardie	25,8	26,6	22,5	25,2	100

⁸ Qui ont obtenu un diplôme supérieur à bac plus 2.

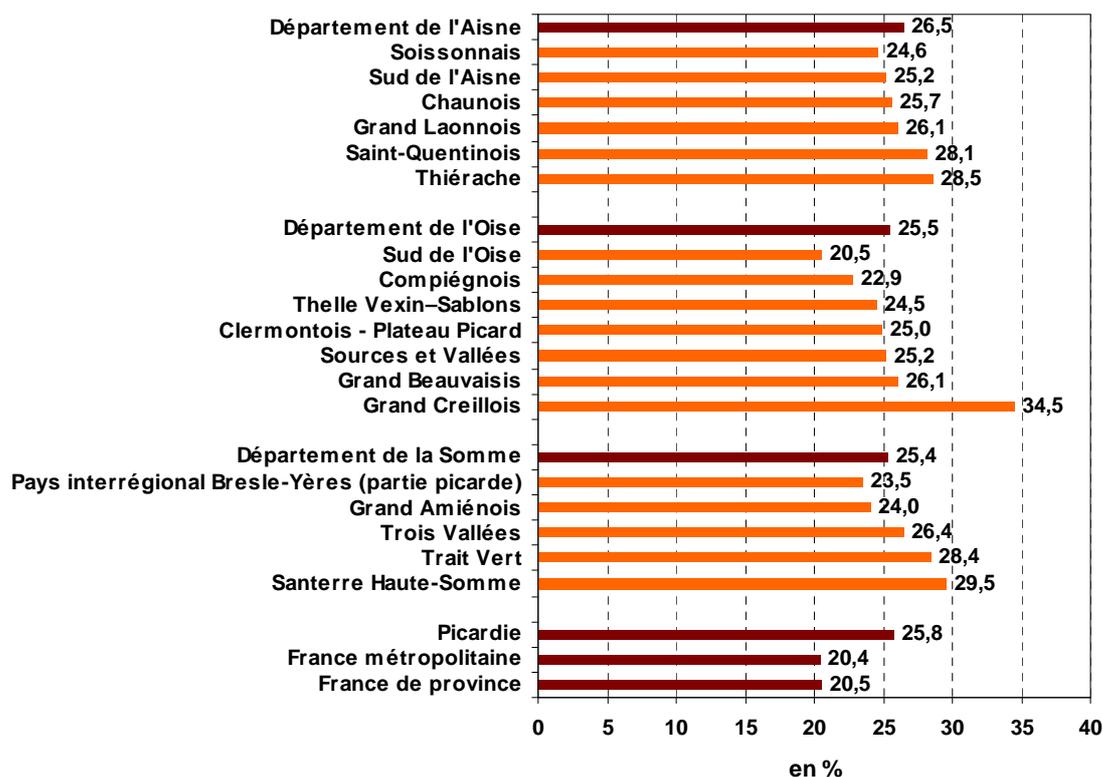
Répartition des jeunes de 15 à 29 ans ayant achevé leurs études selon leur niveau de diplôme

Source : RP 2007, exploitation complémentaire

en %

	sans diplôme et BEPC	CAP-BEP	bac	diplôme supérieur au bac	Total
Département de l'Aisne	26,5	29,5	21,9	22,1	100
Chaunois	25,7	30,6	23,9	19,8	100
Grand Laonnois	26,1	28,0	23,1	22,8	100
Thiérache	28,5	29,9	23,1	18,4	100
Saint-Quentinois	28,1	29,3	19,5	23,0	100
Soissonnais	24,6	29,5	21,9	24,0	100
Sud de l'Aisne	25,2	30,9	21,4	22,4	100
Département de l'Oise	25,5	25,0	22,9	26,5	100
Clermontois - Plateau Picard	25,0	27,6	21,6	25,8	100
Compiégnois	22,9	23,5	20,9	32,8	100
Grand Beauvaisis	26,1	27,2	21,7	25,1	100
Grand Creillois	34,5	22,5	21,3	21,7	100
Sources et Vallées	25,2	28,8	24,7	21,4	100
Sud de l'Oise	20,5	22,5	25,6	31,4	100
Thelle Vexin-Sablons	24,5	25,9	25,3	24,3	100
Département de la Somme	25,4	26,1	22,4	26,1	100
Grand Amiénois	24,0	23,3	22,6	30,1	100
Santerre Haute-Somme	29,5	30,2	21,3	18,9	100
Trait Vert	28,4	29,5	19,6	22,4	100
Trois Vallées	26,4	30,2	23,5	19,9	100
Pays interrégional Bresle-Yères (<i>partie picarde</i>)	23,5	37,1	23,5	15,9	100
Picardie	25,8	26,6	22,5	25,2	100
France métropolitaine	20,4	23,8	23,6	32,2	100
France de province	20,5	25,7	24,2	29,6	100

Part de sans diplôme (yc titulaire du BEPC)
 parmi les jeunes de 15 à 29 ans ayant achevé leurs études
 Source : Insee - recensement de la population 2007



1.2 Les étudiants

Une majorité des étudiants vit chez ses parents

En grande majorité, les étudiants habitent chez leurs parents. En Picardie, 62 % des étudiants de 18 à 29 ans vivent chez leurs parents contre 35 % des non étudiants du même âge. Les étudiants qui ont quitté leurs parents habitent le plus souvent seuls (13 % de l'ensemble des étudiants), dans un logement qu'ils partagent avec d'autres étudiants (11 %) ou en foyer d'étudiants (10 % de l'ensemble des étudiants). Seuls 6 % des étudiants ont constitué leur propre famille. Les étudiants qui ont un emploi vivent beaucoup plus souvent en couple (16 % des étudiants travailleurs) ou seuls (22 %) que les autres étudiants.

La moitié seulement des étudiants de 18 à 29 ans habitant la Somme vivent encore chez leurs parents, nettement moins que ceux de l'Aisne ou l'Oise (sept sur dix). Souvent originaires des départements voisins, ils ont dû prendre leur autonomie et logent plus souvent seuls (22 %) ou avec d'autres étudiants (11 %) ou encore en foyer d'étudiants (11 %). Le coût du logement et l'offre en hébergement collectif sont des éléments que les étudiants prennent en compte en choisissant leur lieu d'études.

Une enquête assez ancienne⁹ montre que quasiment tous les étudiants sont aidés financièrement par leur famille. Ces aides de la famille constituent d'ailleurs la principale source de revenus des jeunes étudiants ne vivant plus chez leurs parents. Ces étudiants sont fréquemment aidés parce qu'ils appartiennent plus souvent à des familles prêtes à faire face aux charges financières occasionnées par l'installation dans un logement autonome. Les jeunes de milieux plus modestes sont en revanche plus nombreux à ne pas poursuivre d'études ou à résider chez leurs parents pendant leur formation initiale.

Note à propos de l'apprentissage : Dans cette partie traitant des étudiants, nous ne parlons pas des apprentis. En effet, l'apprentissage relève d'une problématique différente. Les apprentis ne sont pas classifiés dans le recensement parmi les étudiants mais parmi les actifs ayant un emploi. Nous parlerons donc des apprentis à la fin de la partie sur les étudiants, avant d'aborder l'emploi. Nous observerons d'ailleurs que la formation en apprentissage constitue une bonne entrée dans le monde du travail.

Migrations journalières des étudiants

Presque tous les jeunes habitant la Somme sont inscrits dans un établissement scolaire du département (92 % des 18 à 24 ans). Il n'en est pas de même des jeunes de l'Aisne et de l'Oise, plus nombreux à se déplacer chaque jour pour suivre leurs études : 20 % des 18 à 24 ans de l'Aisne inscrits dans un établissement scolaire effectuent des migrations journalières hors de leur département de résidence (7 % en Champagne Ardenne et 4 % dans la Somme) et 31 % des jeunes de l'Oise (16 % en Île-de-France et 9 % dans la Somme).

Peu de jeunes vivant en Picardie suivent des études hors de la région : ils ne sont que 13,5 % dont la moitié en Île-de-France.

⁹ Isabelle Robert-Bobée « Les étudiants sont les plus aidés par leur famille », in *Insee première* n° 826, Insee, 2002.

Scolarisation et lieu d'étude des 18 à 24 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

		Aisne	Oise	Somme	Picardie
Ensemble		43 972	69 248	56 450	169 670
Inscrits dans un établissement d'enseignement		16 895	28 212	29 041	74 148
en %		38,4	40,7	51,4	43,7
Lieu de résidence - lieu d'études	Dans la commune de résidence actuelle	5 649	7 584	16 541	29 774
	Autre commune du département	7 790	11 957	10 242	
	Autre commune de la région				34 358
	département de l'Aisne		508	291	8 588
	dont : département de l'Oise	211		323	12 490
	département de la Somme	601	2 437		13 280
	Hors de la région en métropole	2 639	5 720	1 633	9 992
	région Ile-de-France	565	4 443	362	5 370
	dont : région Nord-Pas-de-Calais	696	348	730	1 775
	région Champagne-Ardenne	1 144	80	52	1 276
	région Haute-Normandie	30	436	268	734
	Hors de la région dans un DOM	0	0	0	0
A l'étranger	6	6	12	24	
Lieu de résidence - lieu d'études	Dans la commune de résidence actuelle	33,4	26,9	57,0	40,2
	Autre commune du département	46,1	42,4	35,3	
	Autre commune de la région				46,3
	département de l'Aisne		1,8	1,0	11,6
	dont : département de l'Oise	1,2		1,1	16,8
	département de la Somme	3,6	8,6		17,9
	Hors de la région en métropole	15,6	20,3	5,6	13,5
	région Ile-de-France	3,3	15,7	1,2	7,2
	dont : région Nord-Pas-de-Calais	4,1	1,2	2,5	2,4
	région Champagne-Ardenne	6,8	0,3	0,2	1,7
	région Haute-Normandie	0,2	1,5	0,9	1,0

Un étudiant sur 12 exerce un emploi

Un jeune étudiant picard de 18 à 29 ans sur 12 cumule emploi et études. La part d'étudiants qui occupent un emploi augmente logiquement avec l'âge : seulement 5 % des jeunes de 19 ans travaillent tout en étudiant, ils sont 15 % à 22 ans et 25 % à 25 ans. 10 % des étudiants du supérieur exercent un emploi, contre seulement 3 % des jeunes qui suivent des études secondaires. La majeure partie des étudiants salariés est donc inscrite dans l'enseignement supérieur (85 %), où ils bénéficient d'un nombre d'heures de cours moins important.

Les étudiants¹⁰ picards exercent un peu moins souvent un emploi qu'à l'échelle nationale : entre 18 et 29 ans, ils sont 8 % contre 10 % en France métropolitaine et 9 % en France de province. Ce moindre taux est à rapprocher du fait que les étudiants vivent en Picardie plus fréquemment chez leurs parents. Or, les jeunes qui vivent chez leurs parents ou en communauté sont ceux qui exercent le plus rarement un emploi (ils sont respectivement 6 % et 5 %). En revanche, 20 % des jeunes étudiants qui ont créé leur famille (se sont mis en couple et /ou ont un enfant) et 13 % des jeunes vivant seuls exercent un emploi. Plus souvent autonomes car plus souvent éloignés de leurs parents, les étudiants vivant dans la Somme ont plus souvent un emploi que ceux qui habitent l'Aisne ou l'Oise (9 % contre 5 % dans l'Aisne et 8 % dans l'Oise).

Les étudiantes sont plus nombreuses à exercer une profession que les étudiants : entre 18 et 29 ans, elles sont 9 % à exercer une profession contre 6 % des garçons en Picardie. Les filles qui poursuivent des études supérieures sont 11 % à travailler contre 8 % des garçons.

Les trois quarts de ces jeunes étudiants travaillent à temps partiel. Ils sont 39 % à occuper un emploi à durée indéterminée, 7 % un stage, 5 % un emploi aidé et 3 % un emploi intérimaire.

¹⁰ Rappel : dans cette partie traitant des étudiants travailleurs, on ne parle pas des apprentis qui sont traités ultérieurement

Part d'étudiants travailleurs parmi les jeunes de 18 à 29 ans

Source : Insee - recensement de la population 2007

	Région Picardie	Département de l'Aisne	Département de l'Oise	Département de la Somme	France de Province	France métropolitaine
Ensemble 18 à 29 ans	7,5	5,0	7,6	8,8	8,8	9,8
enseignement secondaire	3,2	2,5	3,9	2,8	3,7	4,0
études supérieures	10,0	7,4	10,2	10,8	10,8	12,0
Masculin 18 à 29 ans	6,3	3,8	6,5	7,3	7,3	8,1
enseignement secondaire	3,3	2,8	3,9	2,8	3,3	3,5
études supérieures	8,2	4,9	8,6	9,0	9,1	10,1
Féminin 18 à 29 ans	8,6	5,9	8,6	10,0	10,0	11,3
enseignement secondaire	3,1	2,2	3,9	2,8	4,2	4,6
études supérieures	11,4	9,2	11,4	12,2	12,1	13,4

Part de travailleurs parmi les étudiants selon leur mode de cohabitation en Picardie

Source : Insee - recensement de la population 2007

	enfant d'une famille	appartient à un couple ou a des enfants	vit avec d'autres jeunes	vit seul	vit en communauté	Total
Ensemble 18 à 29 ans	5,7	20,4	6,7	13,3	4,5	7,5
enseignement secondaire	2,0	9,1	2,0	10,6	4,9	3,2
études supérieures	8,3	22,5	8,0	13,4	4,3	10,0
Masculin 18 à 29 ans	4,9	23,0	6,5	10,4	4,2	6,3
enseignement secondaire	2,8	21,0	2,3	5,6	5,6	3,3
études supérieures	7,1	23,0	7,0	10,6	3,3	8,2
Féminin 18 à 29 ans	6,3	19,6	6,9	15,6	4,8	8,6
enseignement secondaire	2,4	7,5	3,2	14,1	3,9	3,1
études supérieures	9,2	22,3	8,1	15,7	5,4	11,4

Trois grands domaines, l'enseignement, le commerce de détail et la restauration se partagent les plus gros effectifs d'étudiants travailleurs. Un étudiant travailleur sur cinq (un millier d'étudiants picards) exerce dans l'enseignement, vraisemblablement la plupart en tant que surveillants. Le commerce de détail occupe 19 % des étudiants travailleurs (caissiers, vendeurs de l'habillement ou de l'alimentation ou même vendeur dans un magasin spécialisé). Enfin, 9 % sont employés dans la restauration. La représentation des étudiants dans ces trois secteurs est assez significative puisqu'ils constituent 8 % des jeunes qui y travaillent. Les hôpitaux (8 %) et l'administration (6 %) sont aussi des employeurs importants de jeunes étudiants mais ces derniers ne constituent qu'une petite part des jeunes qui y sont employés.

Les motivations qui poussent un étudiant à chercher un emploi en plus de ses études sont diverses : cette activité peut s'insérer dans un cursus de formation, elle peut également être nécessaire pour financer les études ou exprimer une volonté d'autonomie.

L'enseignement, la vente de détail et la restauration (rappelons que nous ne parlons pas ici des apprentis) sont plutôt des domaines d'emplois où l'étudiant travaille par nécessité. Ces emplois se caractérisent par une absence de lien avec le niveau et le domaine d'études. L'enseignement recrute majoritairement des étudiants du supérieur, à des postes de surveillants. Les trois quarts travaillent à temps partiel, très rarement sous contrat à durée indéterminée (que 14 %). Souvent exercés le soir ou la nuit, ces emplois sont susceptibles de peser fortement sur les études. La vente de détail et la restauration proposent aux jeunes étudiants des emplois peu qualifiés, en grande partie à temps partiels (89 % pour la vente de détail, 96 % dans la restauration), ce qui n'exclut cependant pas qu'ils puissent avoir une charge horaire lourde, notamment dans la restauration. Les étudiants sont embauchés à 60 % dans la vente de détail et 74 % dans la restauration sur des contrats à durée indéterminée.

En revanche, un certain nombre d'étudiants occupent des emplois directement intégrés dans leur cursus de formation. Il peut s'agir des activités hospitalières où 40 % des jeunes étudiants employés sont stagiaires, et 68 % à temps partiels. Ils peuvent pratiquer des métiers qualifiés du secteur public qui exigent un stage d'entrée : étudiants en médecine pendant leur internat, infirmiers. Les employés administratifs (secrétaires, employés des services administratifs et financiers) sont également à ranger dans ce type d'emploi.

Répartition des étudiants travailleurs de 18 à 29 ans selon le sexe, la condition et le temps d'emploi
Source : Insee - recensement de la population 2007

Condition d'emploi	ensemble des 18-29 ans		étudiants du supérieur		
	Part de temps partiel	répartition des types de contrat	Part de temps partiel	répartition des types de contrat	
Ensemble	Placés par une agence d'intérim	66,4	3,3	71,6	3,3
	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	81,4	5,0	82,1	4,3
	Stagiaires rémunérés en entreprise	56,3	5,4	53,2	5,6
	Autres emplois à durée limitée	81,7	45,8	81,6	47,1
	Emplois sans limite de durée	75,5	39,1	78,1	38,7
	Non salariés	62,0	1,3	70,1	1,1
	Total	76,5	100,0	77,5	100,0
Masculin	Placés par une agence d'intérim	58,6	4,8	71,9	5,5
	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	94,3	4,5	90,4	3,2
	Stagiaires rémunérés en entreprise	48,9	6,7	42,9	6,5
	Autres emplois à durée limitée	80,0	51,0	79,7	52,7
	Emplois sans limite de durée	61,6	31,0	65,0	30,8
	Non salariés	77,6	2,0	100,0	1,3
	Total	69,8	100,0	70,9	100,0
Féminin	Placés par une agence d'intérim	76,4	2,5	71,3	2,2
	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	76,7	5,3	79,8	4,9
	Stagiaires rémunérés en entreprise	63,4	4,8	62,1	5,1
	Autres emplois à durée limitée	82,8	43,1	82,7	44,4
	Emplois sans limite de durée	82,5	43,3	83,9	42,5
	Non salariés	51,1	1,0	58,9	1,0
	Total	80,5	100,0	81,1	100,0

Conditions d'emploi des étudiants travailleurs dans les activités où ils sont le plus présents

Source : Insee - recensement de la population 2007

	Tous les étudiants travailleurs			étudiants du supérieur			
	Part de temps partiel	répartition des types de contrat	Nombre d'étudiants travailleurs	Part de temps partiel	répartition des types de contrat	Nombre d'étudiants travailleurs	
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	13 - Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	94,4	6,5	58	91,7	5,1	39
	14 - Stagiaires rémunérés en entreprise	67,0	2,8	25	62,9	3,0	22
	15 - Autres emplois à durée limitée	89,2	26,2	233	89,7	26,4	200
	16 - Emplois sans limite de durée	90,2	62,4	556	89,6	64,1	486
	Non salariés	56,0	2,0	18	64,7	1,5	11
	Total	88,9	100,0	890	88,6	100,0	758
	561 Restaurants	14 - Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	100,0	2,3	9	100,0	1,6
15 - Stagiaires rémunérés en entreprise		100,0	1,0	4	-	0,0	0
16 - Autres emplois à durée limitée		94,3	22,4	88	91,8	19,8	62
17 - Emplois sans limite de durée		96,7	74,3	292	97,4	78,5	244
Non salariés		-	0,0	0	-	0,0	0
Total		96,3	100,0	393	96,3	100,0	311
84Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	15 - Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	100,0	2,9	8	100,0	3,7	8
	16 - Stagiaires rémunérés en entreprise	-	0,0	0	-	0,0	0
	17 - Autres emplois à durée limitée	77,6	69,6	191	80,2	73,4	156
	18 - Emplois sans limite de durée	53,2	26,2	72	75,3	21,3	45
	Non salariés	100,0	1,2	3	100,0	1,6	3
	Total	72,1	100,0	274	80,2	100,0	213
85 Enseignement	16 - Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	77,3	8,1	79	81,3	8,0	76
	17 - Stagiaires rémunérés en entreprise	67,5	2,1	20	62,4	1,9	18
	18 - Autres emplois à durée limitée	79,7	75,6	746	80,4	75,7	711
	19 - Emplois sans limite de durée	42,1	13,6	134	43,7	13,7	129
	Non salariés	100,0	0,7	7	100,0	0,7	7
	Total	74,3	100,0	986	75,3	100,0	940
861 Activités hospitalières	17 - Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	100,0	1,0	3	100,0	1,1	3
	18 - Stagiaires rémunérés en entreprise	73,6	40,7	134	73,6	42,8	134
	19 - Autres emplois à durée limitée	77,3	36,0	118	76,2	36,1	113
	20 - Emplois sans limite de durée	40,8	22,3	73	47,8	20,0	63
	Non salariés	-	0,0	0	-	0,0	0
	Total	67,9	100,0	328	69,7	100,0	312

Le recensement de la population ne constitue pas la meilleure source d'information pour connaître l'emploi des étudiants (mais c'est la seule dont nous disposons). En effet, le taux d'emploi des étudiants varie fortement au cours de l'année en fonction du calendrier des études. Il est faible en début d'année, plus intense au printemps au moment des stages et plus encore pendant les vacances d'été du fait d'emplois occasionnels. Or, le recensement de la population se pratique en janvier, et les personnes déclarent l'activité qu'elles ont à ce moment là.

1.3 Les apprentis

Des apprentis picards plus jeunes

L'apprentissage offre aux jeunes la possibilité d'accéder à une qualification, en alternant les périodes d'emploi en entreprise et les périodes en centre de formation. Ceci crée une meilleure adéquation entre les besoins de recrutement des entreprises et les compétences des jeunes. En Picardie, 5,3 % des jeunes de 15 à 24 ans suivent une formation en apprentissage, proportion identique à la moyenne de Province. Le poids des apprentis est le plus élevé dans les régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Bourgogne et le plus faible dans le Nord-Pas-de-Calais et la Corse.

Les données de l'éducation nationale montrent que l'Académie d'Amiens enregistre, entre 2007 et 2009, une augmentation du nombre de ses apprentis (+ 4,4 %), comme celles de Lille, Créteil ou Versailles. L'apprentissage se développe dans toutes les académies avec la réforme de la voie professionnelle à la rentrée 2009 : les BEP actuels disparaissent en tant que formation au profit d'un cursus en 3 ans qui permet d'obtenir un baccalauréat professionnel.

Les apprentis ont presque tous entre 16 et 24 ans : en Picardie, seulement 4,5 % d'entre eux ont plus de 24 ans. L'âge moyen des apprentis est de 19 ans en Picardie, à peine plus jeune qu'en France métropolitaine : 63 % des apprentis picards ont moins de 20 ans.

L'apprentissage reste plus marginal dans le supérieur que dans le secondaire. En 2007, les formations en apprentissage sont moins développées dans le supérieur en Picardie (27,3 % des apprentis picards) qu'en moyenne de France de Province (30,0 %). L'Île-de-France est totalement atypique en cette matière puisqu'un peu plus de la moitié de l'apprentissage s'y fait dans le supérieur. L'apprentissage dans le supérieur est davantage tourné que dans le secondaire vers le secteur tertiaire et moins vers la production : en Picardie, la moitié des apprentis du secondaire exercent dans la production contre 38 % des apprentis du supérieur.

Les filles sont peu présentes sous statut d'apprenti, elles le sont encore moins en Picardie qu'ailleurs. Avec 27 % de l'effectif total, la Picardie est la région de France où cette part de filles parmi les apprentis est la plus faible. L'Île-de-France est à l'opposé, la région qui de loin, comprend le plus de filles parmi ses apprentis (42 %). L'âge moyen des filles apprenties est d'un an plus élevé que celui des garçons en Picardie comme en France. Les filles ne représentent par exemple que 21 % de l'effectif des moins de 20 ans. Leur part s'élève nettement avec le niveau de formation : les jeunes filles constituent 42 % des apprentis dans l'enseignement supérieur (contre 27 % tous niveaux de formation confondus). Cela est en partie lié à l'orientation très majoritaire des filles vers les spécialités de service (81 % contre 43 % pour les garçons).

En Picardie, les filles font plus souvent leur apprentissage dans l'industrie (14 % en tout et 6% dans l'industrie alimentaire), le commerce (24 %) et la coiffure et soins de beauté (17 %). Elles sont également présentes dans les domaines de l'hébergement sous différentes formes (5 %), la restauration (5 %) et l'enseignement (6 %). Les garçons font principalement leur apprentissage en Picardie dans trois secteurs d'activité : l'industrie (24 % - 8 % dans l'industrie alimentaire), la construction (28 %) et le commerce (17 %). Ils sont également 5 % dans le secteur de l'agriculture.

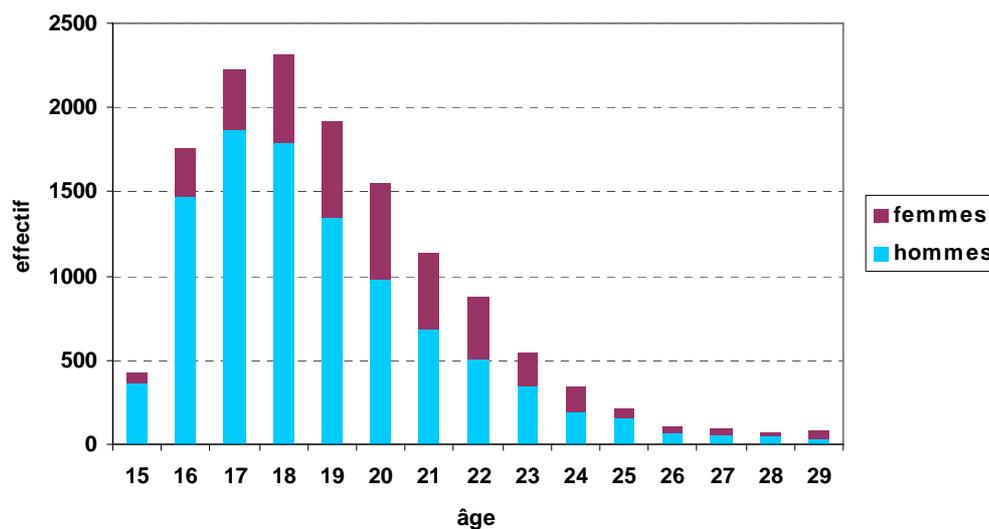
Dans la Somme, l'âge moyen des apprentis (19 ans et demi) est un peu plus élevé que celui des jeunes de l'Aisne (à peine 19 ans) et de l'Oise (19 ans). Les jeunes filles sont aussi un peu plus nombreuses (28,4 %) que dans l'Oise (27,4 %) et surtout que dans l'Aisne (25,8 %).

L'apprentissage a un effet favorable sur l'insertion sur le marché du travail : les jeunes qui en ont bénéficié accèdent plus rapidement à l'emploi et leurs salaires sont légèrement plus élevés que ceux des sortants de l'enseignement professionnel. Au niveau national, sept mois après leur entrée sur le marché du travail, 63 % des apprentis qui travaillent ont un emploi à durée indéterminée, 24 % un emploi à durée déterminée, 6 % sont intérimaires et 7 % ont un emploi aidé.

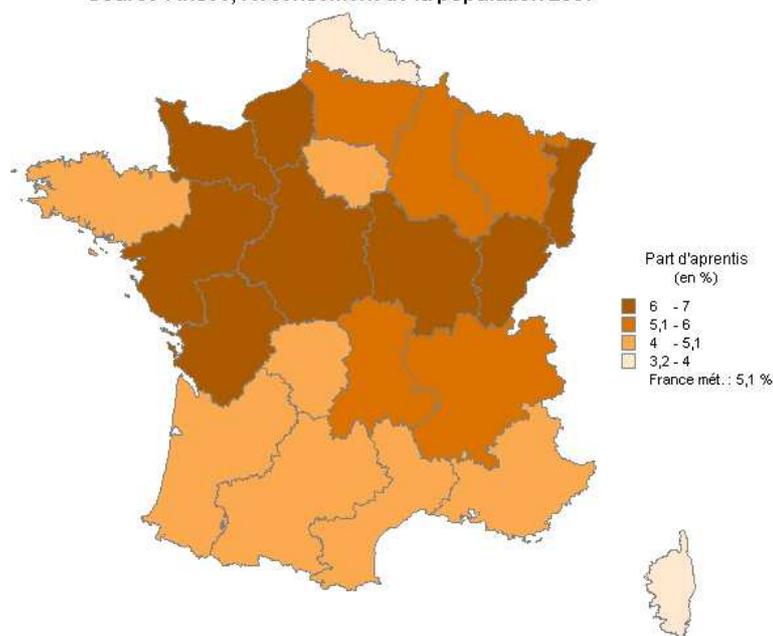
En février 2009, sept mois après leur sortie d'une année terminale de formation en centre de formation d'apprentis, 63 % des jeunes occupent un emploi en Picardie. L'Académie d'Amiens affiche, comme celles de Montpellier, Nice et Clermont Ferrand un taux d'emploi inférieur de 4 points à la

moyenne nationale (67 %). Ces taux d'emploi dépendent en partie du niveau de formation des sortants de l'Académie : le taux d'emploi dans l'Académie est d'autant plus élevé que le niveau de diplôme des sortants est élevé. En 2009, 80 % des diplômés de brevet professionnel ou de l'enseignement supérieur ont un emploi contre 67 % de l'ensemble des sortants d'apprentissage. L'apport de ces diplômés est sensible également en termes de salaire et de catégorie professionnelle. Bien entendu, le contexte économique local joue aussi un rôle déterminant dans l'insertion des jeunes apprentis : les régions dans lesquelles le taux d'emploi des apprentis est le plus faible sont celles où le taux de chômage de l'ensemble de la population active est le plus élevé.

Les apprentis en Picardie selon le sexe et l'âge
 Source : Insee, Recensement de la population 2007



Part d'apprentis dans la population des jeunes de 15 à 24 ans
 Source : Insee, Recensement de la population 2007



Age moyen des jeunes en contrat d'apprentissage et part de jeunes filles

Source : Insee - recensement de la population 2007

	âge moyen			part de jeunes apprenties	enseignement supérieur	
	total	hommes	femmes		part dans l'ensemble de l'apprentissage	part de jeunes apprenties dans l'enseignement supérieur
Picardie	19,1	18,8	20,0	27,3	28,4	41,7
Aisne	18,8	18,6	19,5	25,8	20,4	44,0
Oise	19,0	18,7	19,9	27,4	30,4	41,5
Somme	19,5	19,1	20,4	28,4	32,1	40,9
France de province	19,2	18,9	19,8	32,0	30,0	45,2
France métropolitaine	19,4	19,1	20,0	33,9	33,9	46,4

Jeunes en contrat d'apprentissage selon l'âge, le sexe et l'activité économique en 21 sections

Source : Insee - recensement de la population 2007

	hommes			femmes			ensemble			
	15-19 ans	20-24 ans	ensemble	15-19 ans	20-24 ans	ensemble	15-19 ans	20-24 ans	ensemble	
Picardie	A - Agriculture, sylviculture et pêche	5,3	3,9	4,9	2,9	1,3	2,1	4,8	2,9	4,1
	Bà E - Industries	21,3	30,9	24,2	12,9	15,3	14,2	19,6	24,8	21,4
	F - Construction	33,3	16,6	27,7	1,1	4,1	2,5	26,5	11,7	20,8
	G - Commerce réparation automobile	17,6	16,9	17,2	25,7	23,7	24,0	19,3	19,5	19,0
	H - Transports et entreposage	2,1	4,3	2,8	1,5	3,2	2,3	2,0	3,9	2,7
	I - Hébergement et restauration	6,4	2,3	5,1	11,3	4,1	7,4	7,4	3,0	5,7
	J - Information et communication	0,4	2,5	1,0	0,6	1,9	1,2	0,4	2,3	1,1
	K - Activités financières et d'assurance	0,4	2,4	0,9	1,2	5,0	3,1	0,5	3,4	1,5
	L - Activités immobilières	0,1	0,9	0,3	0,8	1,2	1,0	0,2	1,0	0,5
	M - Activ spécialisées scientif techniques	0,7	3,2	1,4	1,3	7,4	4,7	0,8	4,8	2,3
	N - Activ services administratifs soutien	4,0	3,5	3,9	1,6	3,1	2,4	3,5	3,3	3,5
	O - Administration publique	2,6	1,8	2,5	2,9	2,9	2,9	2,7	2,3	2,6
	P - Enseignement	4,2	5,1	4,8	5,1	5,5	5,9	4,4	5,3	5,1
	Q - Santé humaine et action sociale	0,3	1,8	1,1	2,9	7,8	6,4	0,8	4,1	2,5
	R - Arts spectacles et activités récréatives	0,6	1,1	0,7	1,8	1,0	1,5	0,8	1,1	0,9
	S - Autres activités de services	0,9	3,0	1,5	26,3	12,3	18,6	6,2	6,6	6,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
France de province	A - Agriculture, sylviculture et pêche	4,4	4,2	4,3	2,4	1,6	2,0	3,9	3,1	3,5
	Bà E - Industries	18,6	25,3	20,4	12,6	12,5	12,4	17,0	20,0	17,8
	F - Construction	36,2	18,7	30,4	2,5	3,4	2,9	27,3	12,4	21,6
	G - Commerce réparation automobile	19,5	19,6	19,3	27,6	28,7	27,4	21,7	23,4	21,9
	H - Transports et entreposage	1,0	2,9	1,6	0,6	2,5	1,6	0,9	2,7	1,6
	I - Hébergement et restauration	7,6	3,9	6,4	14,9	5,1	10,2	9,6	4,4	7,6
	J - Information et communication	0,2	2,6	1,0	0,5	1,9	1,2	0,3	2,3	1,0
	K - Activités financières et d'assurance	0,4	2,9	1,2	1,4	5,3	3,2	0,6	3,9	1,8
	L - Activités immobilières	0,2	1,1	0,5	0,7	2,5	1,5	0,4	1,7	0,8
	M - Activ spécialisées scientif techniques	0,6	3,9	1,8	1,3	6,8	4,0	0,8	5,1	2,5
	N - Activ services administratifs soutien	3,9	3,9	3,8	1,1	2,6	1,8	3,1	3,3	3,2
	O - Administration publique	1,5	2,0	1,7	1,6	2,0	1,9	1,5	2,0	1,8
	P - Enseignement	3,4	4,3	4,2	4,4	5,2	5,3	3,7	4,7	4,6
	Q - Santé humaine et action sociale	0,6	2,2	1,4	2,3	6,7	5,2	1,0	4,0	2,7
	R - Arts spectacles et activités récréatives	0,5	1,0	0,7	1,1	1,1	1,2	0,7	1,0	0,8
	S - Autres activités de services	1,2	1,7	1,4	24,9	11,8	18,0	7,4	5,9	6,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
France métropolitaine	A - Agriculture, sylviculture et pêche	4,0	3,3	3,7	2,2	1,3	1,7	3,5	2,4	3,0
	Bà E - Industries	18,3	23,4	19,7	11,8	11,9	11,7	16,5	18,4	17,0
	F - Construction	34,7	16,7	28,1	2,3	3,0	2,7	25,8	10,8	19,5
	G - Commerce réparation automobile	20,0	19,4	19,5	27,0	26,2	25,9	21,9	22,3	21,7
	H - Transports et entreposage	1,3	3,4	2,0	0,8	2,9	1,9	1,2	3,2	2,0
	I - Hébergement et restauration	8,3	4,0	6,8	14,2	5,1	9,4	9,9	4,5	7,7
	J - Information et communication	0,4	4,0	1,7	0,7	3,1	2,0	0,5	3,6	1,8
	K - Activités financières et d'assurance	0,5	3,7	1,6	1,5	6,7	4,0	0,8	5,0	2,4
	L - Activités immobilières	0,3	1,4	0,7	0,9	2,5	1,7	0,4	1,9	1,0
	M - Activ spécialisées scientif techniques	0,8	5,4	2,5	1,8	8,6	5,3	1,1	6,8	3,5
	N - Activ services administratifs soutien	3,9	3,9	3,9	1,2	3,2	2,3	3,1	3,6	3,3
	O - Administration publique	1,5	2,0	1,8	1,7	2,0	2,0	1,6	2,0	1,9
	P - Enseignement	3,5	4,3	4,2	4,6	5,2	5,5	3,8	4,7	4,6
	Q - Santé humaine et action sociale	0,6	2,1	1,5	2,7	6,7	5,6	1,2	4,1	2,9
	R - Arts spectacles et activités récréatives	0,5	1,2	0,8	1,3	1,2	1,3	0,7	1,2	1,0
	S - Autres activités de services	1,3	1,9	1,6	25,4	10,3	17,0	7,9	5,5	6,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

T - Activités ménages en tant qu'employeurs et U - Activités extra-territoriales : pas d'apprentis

1.4 Les jeunes en échec scolaire

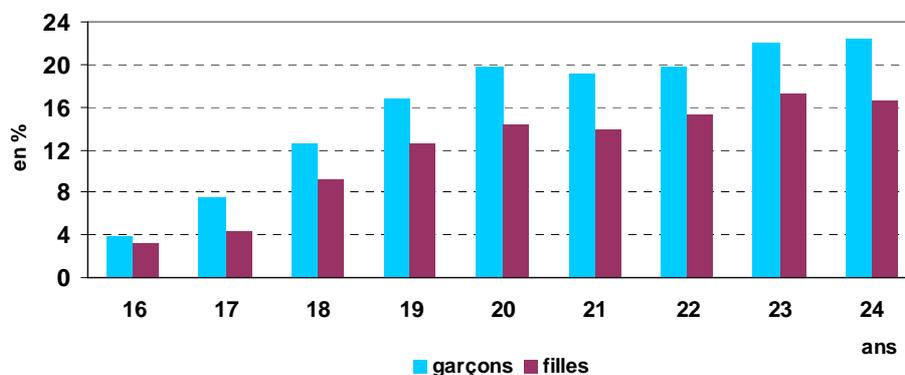
Le « décrochage » du système scolaire : un phénomène important en Picardie

Près de 7 % des jeunes picards de 16, 17 et 18 ans ont décroché du système scolaire, soit un peu plus de 5 000 jeunes. Cette part double (14 %) pour l'ensemble des jeunes picards de 18 à 24 ans. Un peu plus de 30 000 jeunes de 18 à 24 ans ont ainsi quitté l'école dépourvus de diplôme.

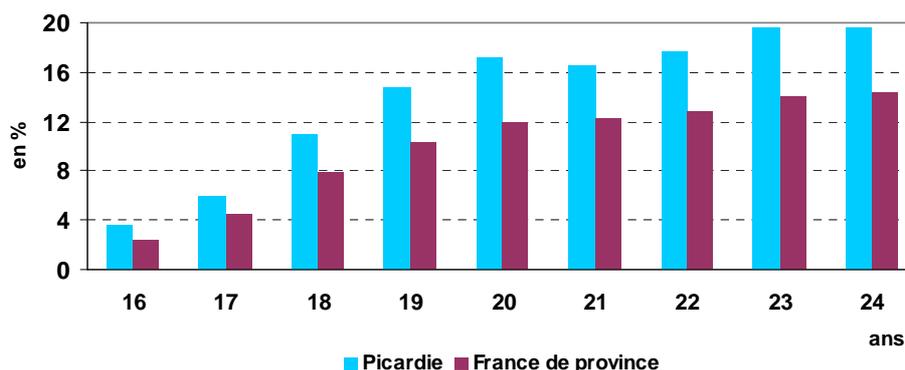
Définition : Dans cette partie, nous nous intéressons aux jeunes de 16 à 24 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme (ou avec un BEPC uniquement) : ils ont déclaré dans leur questionnaire du recensement n'être pas inscrit dans un établissement scolaire, n'être ni élève, ni étudiant, ni apprenti.

A tous les âges, de 16 à 24 ans, la part de jeunes en échec scolaire, qu'ils soient filles ou garçons, est plus importante en Picardie qu'en moyenne provinciale. La Picardie est la 2^{ème} région de France métropolitaine qui compte la part la plus importante de ces jeunes (après la Corse). La différence avec la moyenne est plus prononcée pour les garçons (plus de 4 points d'écart) que pour les filles (3 points d'écart). Le meilleur niveau de formation des filles observé plus tôt se confirme : elles décrochent moins souvent (12 %) que les garçons (16 %).

Part de jeunes Picards en échec scolaire selon le sexe et l'âge
Source : Insee, Recensement de la population 2007, expl. complémentaire



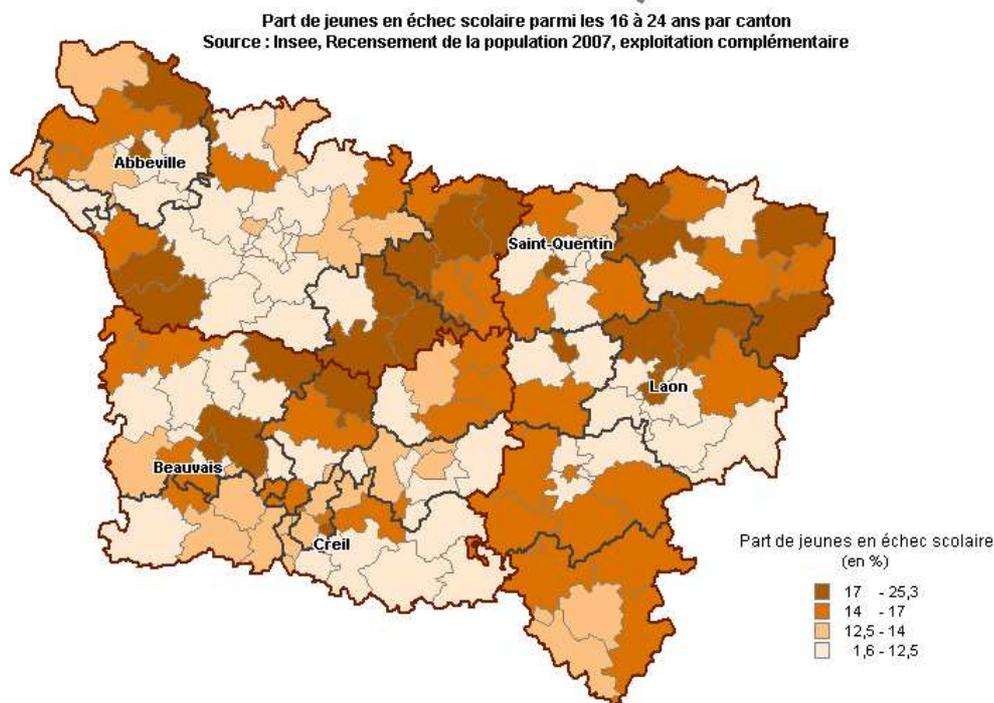
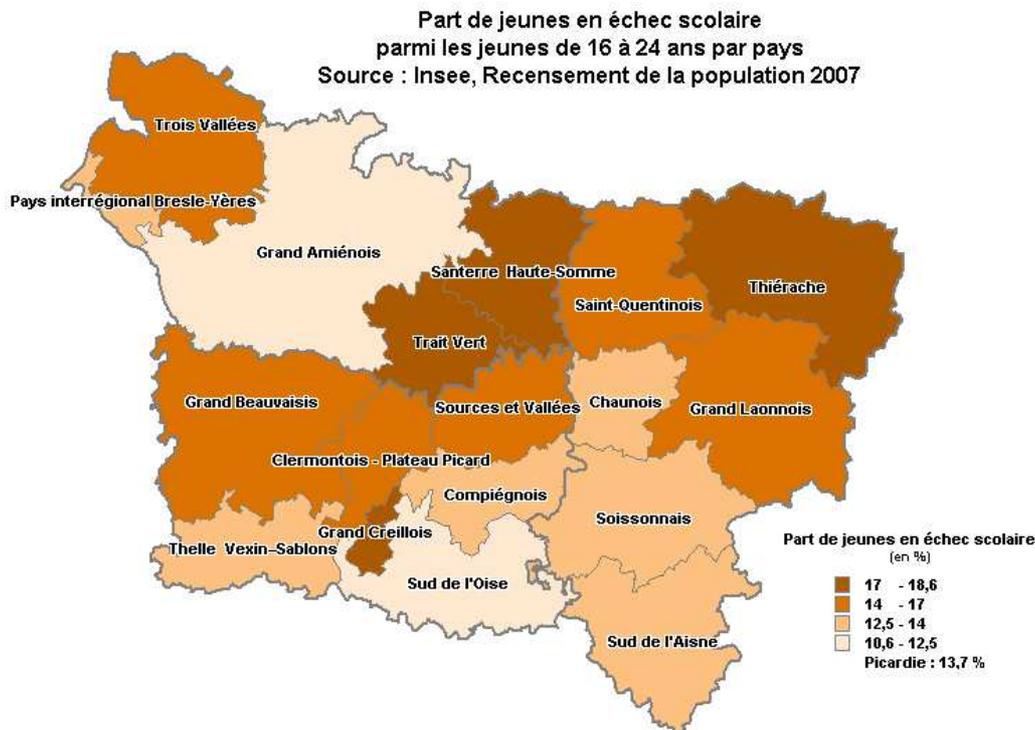
Part de jeunes en échec scolaire en Picardie et en France de province
Source : Insee, Recensement de la population 2007, expl. complémentaire



Les jeunes en échec scolaire résident d'abord en ville

Le taux de jeunes sortis sans diplôme dépasse la moyenne picarde dans une grande partie nord de la région à l'exclusion du pays du Grand Amiénois. Le Grand Creillois est le pays qui compte la part de jeunes en échec scolaire la plus élevée (près de 19 %). Arrivent ensuite les Pays les plus ruraux de Picardie, Thiérache, Trait Vert et Santerre Haute Somme. A l'inverse, les pays du Grand Amiénois et du Sud de l'Oise présentent les taux les plus bas, à peine supérieurs à la moyenne nationale.

Les jeunes en échec scolaire sont les plus nombreux dans les villes-centres (15 %) ou les villes isolées (17 %) qu'elles soient situées en zone rurale ou urbaine¹¹, alors qu'ils ne sont que 11 % en banlieue de grande ville et 12 % en commune rurale. Avec un jeune sur quatre en échec scolaire, la ville de Creil est particulièrement touchée. Les communes d'Abbeville, Laon, Saint-Quentin et Beauvais présentent également des taux élevés. Seules parmi les grandes villes, Amiens et Compiègne, qui attirent beaucoup de jeunes en études supérieures, ont une part de jeunes sans diplôme sous la moyenne picarde.



¹¹ La notion d'unité urbaine utilisée ici repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

L'origine sociale pèse sur la réussite scolaire

Comme de nombreuses études l'ont montré, l'environnement familial joue un rôle déterminant sur la réussite scolaire. Les jeunes décrochent moins souvent du système scolaire lorsqu'ils vivent chez leurs deux parents (9 % ont décroché en Picardie) qu'en famille monoparentale (17 %). De même, 26 % des jeunes dont les deux parents sont chômeurs ont décroché contre 6 % des jeunes dont les deux parents sont en emploi ; 12 % des jeunes dont le père est ouvrier ont décroché du système scolaire, contre 3 % des enfants de cadre ; 15 % des jeunes dont le père est dépourvu de diplôme ont décroché contre 3 % des jeunes dont le père possède un diplôme supérieur au baccalauréat (les résultats sont similaires avec le diplôme de la mère). Les jeunes étrangers sont deux fois plus présents parmi les jeunes en échec scolaire que parmi les autres jeunes (4,7 % contre 2,2 %), les immigrés (les deux ne se recoupent pas forcément¹²) aussi (6 % contre 3 %).

Part de jeunes Picards en échec scolaire parmi les 16 à 24 ans vivant avec leurs parents selon l'activité de leurs parents

Activité de la mère :	Activité du père :					famille monoparentale le mère
	Actif ayant un emploi	Chômeur	Retraités	Autres inactifs	Total	
Actif ayant un emploi	6,1	13,8	11,2	12,3	6,8	12,6
Chômeur	12,4	26,4	13,0	20,0	14,4	22,7
Retraités	8,7	27,9	12,7	18,0	11,1	20,7
Femmes ou hommes au foyer	12,3	25,5	15,1	24,5	14,5	27,3
Autres inactifs	13,4	17,3	14,0	28,2	15,9	26,0
Total	7,9	20,1	13,0	19,3	9,5	16,8
famille monoparentale père	14,6	28,0	26,4	23,4	16,8	

selon le diplôme de leurs parents

diplôme de la mère	diplôme du père :				Total	famille monoparentale le mère
	sans diplôme et BEPC	CAP-BEP	bac	diplôme supérieur au bac		
sans diplôme et BEPC	17,4	10,4	7,9	7,3	14,1	23,2
CAP-BEP	8,7	6,1	3,2	3,6	6,5	12,9
bac	6,8	3,0	3,3	1,2	3,6	8,1
diplôme supérieur au bac	6,5	2,7	2,2	1,0	2,7	6,2
Total	14,5	7,4	4,3	2,8	9,5	16,8
famille monoparentale père	26,4	12,5	3,5	7,7	16,8	

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

La moitié des filles en échec scolaire ont créé leur famille

Les jeunes en échec scolaire prennent davantage leur indépendance que les autres : un jeune sur deux a quitté le domicile parental contre un sur trois parmi les autres jeunes. Ce constat est à rapprocher du fait que les élèves ou étudiants vivent le plus souvent chez leurs parents sauf quand ils sont partis suivre des études loin du domicile parental.

Le mode de cohabitation des jeunes en échec scolaire qui ne vivent plus chez leurs parents peut être interprété, dans une partie des cas du moins, comme une conséquence du décrochage, voire une cause potentielle.

En Picardie, 30 % des jeunes en échec scolaire ont créé leur propre famille, contre 15 % des autres. Le plus souvent, les jeunes attendent d'avoir achevé leurs études et d'avoir acquis un emploi pour s'installer en couple.

Les jeunes filles sorties du système scolaire sans diplôme sont particulièrement nombreuses à vivre en couple et/ou à être mère : la moitié d'entre elles ont créé leur propre famille, alors qu'elles ne sont qu'une sur cinq parmi les autres jeunes filles. Elles sont surtout plus souvent mères : 35 % contre seulement 7 %, ce qui est aussi plus élevé que la moyenne nationale (31 %). Ayant quitté le système scolaire, elles ont moins de raisons de différer la venue d'un enfant et envisagent plus facilement de poursuivre leur grossesse. Ce besoin d'enfant peut aussi revêtir une forme de compensation à l'échec scolaire : l'enfant leur confère un statut reconnu par l'entourage et une meilleure prise en charge par la famille et la société.

¹² Etranger : toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française ; Immigré : personne vivant en France et née étrangère à l'étranger

Les jeunes en échec scolaire vivent un peu plus souvent en communauté que les autres jeunes : 6,2 % contre 4,7 % en Picardie. La communauté dans laquelle ils se trouvent explique peut être parfois leur décrochage. Près de 700 jeunes sans diplôme sont hospitalisés en moyen ou long séjour, soit 38 % des jeunes hospitalisés. Près de 600 jeunes décrocheurs sont en détention, soit 80 % des jeunes prisonniers.

Le décrochage accompagne parfois chez les jeunes de 16 à 24 ans la marginalité : 80 % des jeunes en détention (près de 600 jeunes) et près de la moitié des jeunes vivant sans abri ou en habitation mobile (environ 250 jeunes) sont des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme.

Répartition des Picards de 16 à 24 ans selon le mode de cohabitation, le sexe et selon qu'ils sont ou non en échec scolaire

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

	Total		garçons		filles	
	a décroché	n'a pas décroché	a décroché	n'a pas décroché	a décroché	n'a pas décroché
Vivent chez leurs parents	51,8	66,6	62,6	71,6	36,4	61,4
Ont créé leur propre famille	29,9	15,1	16,3	9,4	49,4	20,8
dont : couple avec enfants	14,5	3,8	6,8	2,2	25,5	5,3
couple sans enfants	11,2	10,5	9,3	7,1	14,0	13,9
famille monoparentale	4,2	0,8	0,2	0,1	9,9	1,5
Vivent seul	4,9	8,1	5,4	7,6	4,3	8,6
Vivent avec d'autres jeunes	7,2	5,6	8,1	5,8	5,8	5,3
Vivent en communauté	6,2	4,7	7,6	5,5	4,2	3,9
dont : Service de moyen ou long séjour	2,3	0,6	2,2	0,7	2,4	0,4
Caserne	0,4	0,5	0,7	0,8	0,1	0,2
Foyer étudiant	0,7	3,4	0,8	3,7	0,6	3,1
Détenu	1,9	0,1	3,3	0,2	0,1	0,0
Habitation mobile et sans abri	0,8	0,1	0,7	0,1	1,0	0,1
Total	100	100	100	100	100	100

Les jeunes picardes selon leur mode de cohabitation, leur âge et selon qu'elles sont ou non "décrocheurs"

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

		16-18 ans	19-21 ans	22-24 ans	16-24 ans
décrocheurs	Vivent chez leurs parents	68,8	42,4	18,9	36,4
	Ont créé leur propre famille	16,6	44,6	66,0	49,4
	dont : couple avec enfants	6,6	19,0	38,2	25,5
	couple sans enfants	6,9	16,3	14,7	14,0
	famille monoparentale	3,2	9,3	13,1	9,9
	Vivent seul	0,9	4,2	5,6	4,3
	Vivent avec d'autres jeunes	6,9	5,4	5,7	5,8
	Vivent en communauté	6,9	3,4	3,7	4,2
	Total	100	100	100	100
	non décrocheurs	Vivent chez leurs parents	89,1	56,5	31,7
Ont créé leur propre famille		1,6	18,3	47,7	20,8
dont : couple avec enfants		0,1	2,9	14,5	5,3
couple sans enfants		1,2	14,0	29,9	13,9
famille monoparentale		0,2	1,3	3,2	1,5
Vivent seul		2,1	11,5	13,7	8,6
Vivent avec d'autres jeunes		3,9	7,4	4,9	5,3
Vivent en communauté		3,3	6,3	2,1	3,9
Total	100	100	100	100	

Une fille qui a décroché sur 5 se déclare femme au foyer

Une majorité des jeunes Picards qui ont décroché se trouvent sur le marché du travail (78 %). Les garçons y sont nettement plus présents que les filles et beaucoup plus souvent en emploi qu'elles : le taux d'activité s'élève à 85 % pour les garçons, 68 % pour les filles ; le taux d'emploi à 44 % pour les garçons, 29 % pour les filles. Les filles ayant décroché sont donc deux fois plus souvent inactives que les garçons. Ainsi, 19 % d'entre elles se sont déclarées femme au foyer.

Répartition des jeunes Picards de 16 à 24 ans selon l'activité, le sexe et selon qu'ils sont ou non en échec scolaire

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

en %

Type d'activité détaillé	ensemble			garçons			filles		
	16-18 ans	19-24 ans	16-24 ans	16-18 ans	19-24 ans	16-24 ans	16-18 ans	19-24 ans	16-24 ans
a décroché									
Actif ayant un emploi	14,3	42,7	37,7	18,0	49,8	44,0	8,6	32,7	28,6
Chômeur	52,8	37,1	39,9	54,1	37,5	40,5	50,7	36,5	38,9
Elève, étudiant, stagiaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres inactifs	33,0	20,2	22,5	27,9	12,7	15,4	40,7	30,8	32,5
dont : Homme ou femme au foyer	5,2	8,6	8,0	0,4	0,3	0,3	12,5	20,2	18,9
Détenu	0,7	2,2	1,9	1,2	3,7	3,3	0,0	0,1	0,1
Autre	27,0	9,5	12,6	26,3	8,7	11,9	28,2	10,6	13,6
Total	100								
n'a pas décroché									
Actif ayant un emploi	13,0	51,6	36,8	19,4	56,0	41,9	6,6	47,3	31,8
Chômeur	2,3	13,7	9,3	2,3	13,5	9,2	2,3	13,9	9,5
Elève, étudiant, stagiaire	82,7	30,9	50,7	76,2	28,1	46,7	89,3	33,7	54,8
Autres inactifs	2,0	3,7	3,1	2,1	2,4	2,3	1,9	5,0	3,8
dont : Homme ou femme au foyer	0,1	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,2	2,7	1,8
Détenu	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0
Autre	1,8	2,2	2,1	2,0	2,1	2,1	1,7	2,3	2,1
Total	100								

Encadré :
un taux de scolarisation dans les ZUS inférieur à celui de la commune d'appartenance

De nombreux travaux l'attestent : les jeunes résidant en ZUS présentent un profil sociodémographique très différent des autres jeunes vivant en milieu urbain. L'enquête Génération 98 du Céreq notamment montrent bien qu'ils sont plus souvent issus d'un milieu populaire, d'une famille immigrée et d'un environnement familial plus éloigné de l'emploi¹³. En lien avec ces origines, ils quittent plus souvent de manière précoce le système scolaire. C'est en effet le cas des jeunes habitant une ZUS picarde. Dans presque toutes les ZUS de la région, le taux de scolarisation¹⁴ des 16 à 24 ans est inférieur à celui de l'ensemble des jeunes de la commune concernée. La ZUS de Neuville à Saint-Quentin est la seule exception, mais qui n'en est pas vraiment une car les taux de scolarisation des communes de Saint-Quentin, Laon et Soissons dans l'Aisne sont particulièrement faibles, un jeune de 16 à 24 ans sur deux seulement y étant scolarisé.

Les jeunes vivant en ZUS franchissent plus tardivement les grandes étapes d'entrée dans la vie adulte. Ainsi, ils rencontrent plus de difficultés à quitter le domicile parental mais lorsqu'ils le quittent, ils s'installent plus souvent en couple. Leurs trajectoires d'insertion sur le marché du travail passent aussi davantage par le chômage, l'inactivité, l'enchaînement d'emplois à durée déterminée que les autres jeunes. Cependant, ces caractérisations générales des jeunes résidant en ZUS sont réductrices et cachent des profils plus contrastés comme le montre l'étude du Céreq parue en 2009 (voir bibliographie et note de bas de page)

Taux de scolarisation des 16-24 ans dans les ZUS picardes

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

communes	ZUS	Taux de scolarisation des 16 24 ans
Laon	Champagne-Moulin roux	51,2
	Ile de France	42,6
		35,1
Saint-Quentin	Le Vermandois Vermand-Fayet-Artois	51,2
	Europe	45,1
	Faubourg d'Isle	50,9
	Neuville	40,3
Soissons		52,3
	Presles Chevreux	51,1
Beauvais		49,7
	Argentine	51,4
	Saint-Jean	41,2
Compiègne		39,8
	Quartier de la victoire, zup 922, clos des roses	60,7
Creil		51,5
	Plateau Rouher	47,6
Montataire		39,5
	Les Martinets	54,0
Nogent-sur-Oise		52,3
	les Obiers, La Commanderie	56,9
Amiens		50,9
	Quartier nord	68,8
	Etouvie	54,6
	Quartier sud est	46,3
		63,5

Données indisponibles pour les Zus de Noyon, Méru, Abbeville et pour la ZUS de Montreuil à Laon

¹³ « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes ; insertion sociale et professionnelle pour d'autres », in *Bref n°261*, Céreq, 2009

¹⁴ Le recensement de la population, utilisant la technique du sondage sur les communes de plus de 10 000 habitants ne permet pas de disposer d'autres données sur les jeunes habitant une Zus picarde

2. Le processus d'insertion

Au cours de l'année 2005, près de 25 000 jeunes Picards de moins de 30 ans ont occupé pour la première fois un emploi « significatif » (voir encadré) dans les secteurs privé et semi-public. Cet emploi « significatif » peut être considéré comme la première étape du déroulement de carrière professionnelle de ces jeunes.

Le concept de 1^{er} emploi significatif renvoie à la fois à la durée du contrat de travail (au moins 3 mois pour les non intérimaires et au moins 1 mois et demi pour les intérimaires), au salaire perçu (salaire horaire brut supérieur à 90% du SMIC) et au temps de travail (plus de 2h en moyenne par jour). Il n'intègre ni les stages ni les contrats d'apprentissage.

Les données utilisées ici sont les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Le champ est ainsi restreint aux salariés des secteurs privé et semi-public. Sont exclus les agents des organismes de l'État titulaire ou non, les services domestiques et les activités extraterritoriales. Les salariés du champ DADS représentent 93 % des jeunes actifs ayant un emploi.

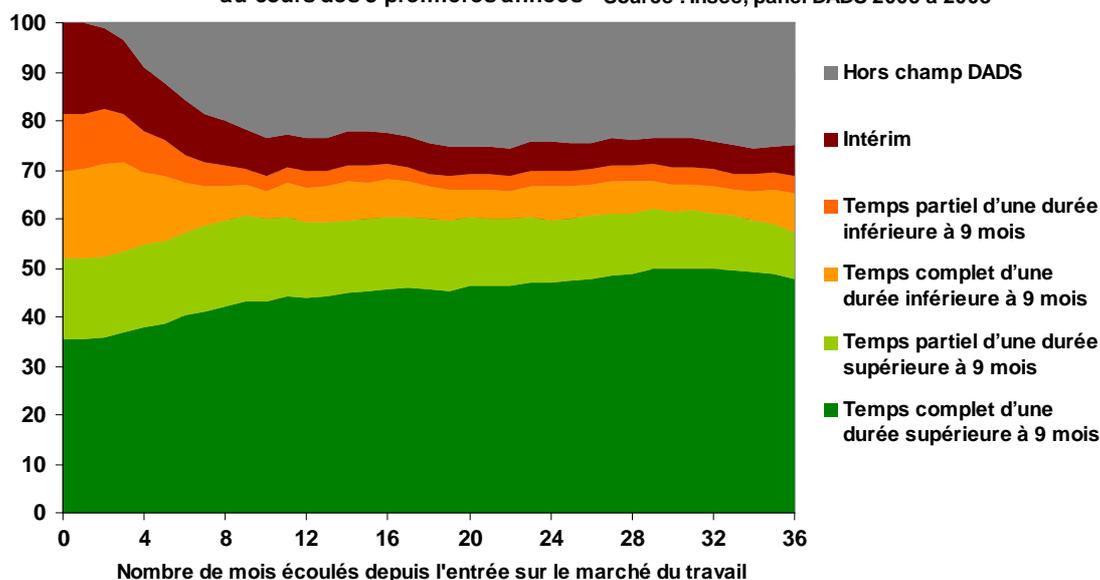
En Picardie, 11 000 jeunes filles occupent leur premier emploi significatif en 2005. La Picardie fait partie des régions, avec le Nord-Pas-de-Calais et la Haute Normandie notamment, pour lesquelles la part de femmes en premier emploi est la plus faible : 45 % des premiers emplois sont occupés par des femmes en Picardie contre 47 % en France métropolitaine.

Trois premières années marquées par une forte mobilité

Les trois premières années qui suivent l'entrée dans le monde du travail sont marquées par une forte mobilité. Les jeunes encore en emploi en 2008 ne sont en effet que 36 % en Picardie à demeurer dans l'entreprise où ils ont débuté en 2005. Bien qu'un peu moins fréquents qu'à l'échelle nationale, les changements d'entreprises sont importants en Picardie : au cours des trois années qui suivent l'accès à l'emploi, les jeunes travaillent en moyenne dans trois entreprises différentes. Ce changement d'entreprise peut s'accompagner d'un changement de région : ainsi, près de 13 % des jeunes encore en emploi en 2008 ont quitté la Picardie, dont un tiers pour l'Île de France et un tiers pour les autres régions voisines. En cela, la région suit la tendance nationale : dans l'enquête génération 2004 du Céreq¹⁵, la moitié des jeunes en emploi se disent prêts à quitter la région où ils travaillent pour avancer dans leur carrière.

28 % des jeunes entrés en emploi en 2005 n'ont plus d'emploi en 2008. La plupart sont au chômage. Les autres connaissent une diversité de situations : certains ont obtenu un emploi en tant qu'indépendant ou fonctionnaire, d'autres ont repris des études ou suivent une formation, d'autres encore ont choisi de rester au foyer.

Évolution des conditions d'emploi des jeunes Picards en primo insertion
au cours des 3 premières années - Source : Insee, panel DADS 2005 à 2008



¹⁵ Céreq « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la génération 2004 » - 2007

Des postes plus fragiles

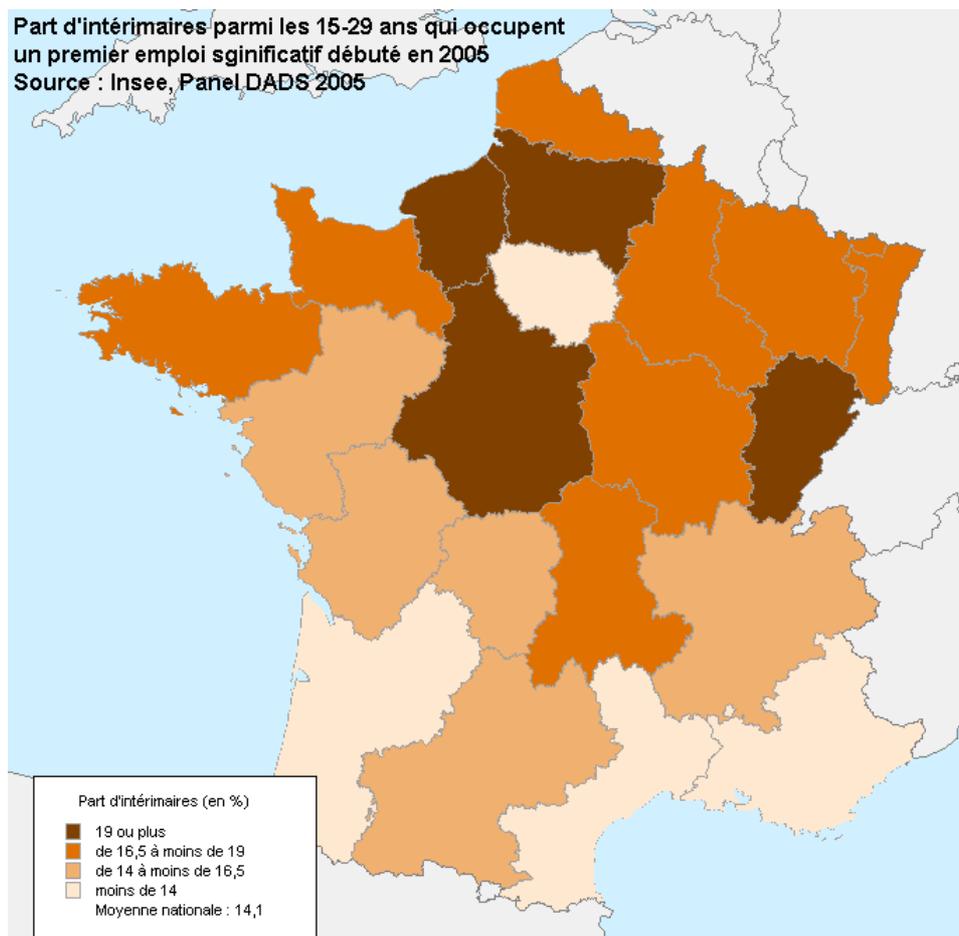
La mobilité est en partie induite par les formes particulières d'emploi qu'occupent le plus souvent les jeunes : contrats à durée déterminée, intérim, stages et contrats aidés. Les jeunes entrés en premier emploi significatif en 2005 occupent des postes plus fragiles que les salariés de plus de 30 ans. Ils travaillent bien plus souvent en temps partiel ou sous contrat d'intérim : en Picardie, 35 % sont à temps partiel contre 23 % des salariés de plus de 30 ans, 20% sont intérimaires contre 2 % des actifs de plus de 30 ans.

On sait que les femmes sont davantage confrontées, de façon contrainte ou volontaire, au temps partiel. Dès le premier emploi, le temps partiel touche déjà nettement plus les femmes que les hommes : en Picardie, 42 % des jeunes filles occupent un premier emploi à temps partiel contre 28 % des jeunes hommes, l'écart entre les sexes étant du même ordre au niveau national.

Un jeune sur cinq est intérimaire

Le travail temporaire est une forme très caractéristique des débuts de parcours professionnel des jeunes Picards : un jeune sur cinq occupe son premier emploi significatif en qualité d'intérimaire en Picardie, soit nettement plus fréquemment qu'en moyenne nationale (14 %). La Picardie partage ce taux élevé de travailleurs temporaires avec des régions également à forte tradition industrielle (Franche-Comté, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne). Les statistiques ne permettent pas de préciser ici dans quelle activité la mission est effectuée, on peut estimer toutefois qu'un nombre conséquent d'emplois intérimaires sont en fait conclus dans l'industrie. Seuls 8 % des jeunes débutent directement (sans passer par l'intérim) dans l'industrie en Picardie alors que les chiffres du recensement indiquent que 16 % des jeunes sont employés dans ce secteur.

La pratique de l'intérim est également liée au niveau de formation : d'après l'enquête génération 2004 du Céreq effectuée au niveau national¹⁶, la probabilité pour un jeune d'être intérimaire durant ses trois premières années de vie active varie de 38 % pour les non diplômés à 14 % pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac+3.



¹⁶ Céreq « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la génération 2004 » - 2007

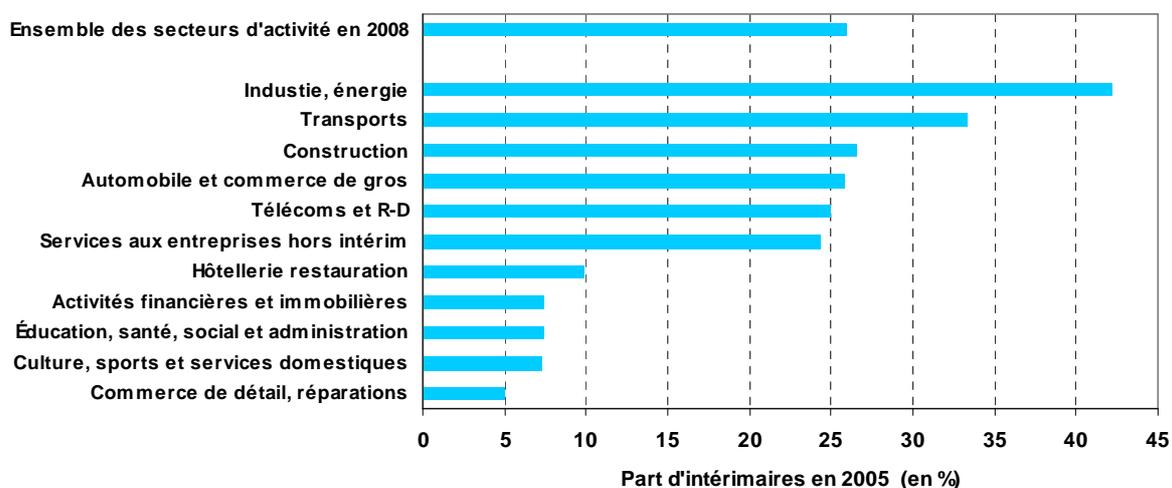
L'intérim, vecteur d'insertion vers l'industrie et la construction

Classé ici dans les contrats précaires, l'intérim constitue néanmoins une étape vers un emploi plus stable. En effet, plus de la moitié des intérimaires en début de parcours professionnel détiennent un emploi hors intérim au bout de 3 ans, souvent dans l'industrie, les transports ou la construction, secteurs très présents en Picardie. Les trois quart de ces emplois acquis en dehors de l'intérim sont des postes à temps complet d'une durée supérieure à 9 mois.

L'intérim apparaît bien comme une porte d'entrée vers l'emploi industriel et la construction : en Picardie, 42 % des jeunes suivis dans cette étude présents dans l'industrie en 2008 étaient intérimaires en 2005, de même 27 % étaient intérimaires avant d'entrer dans la construction et 24 % dans les services aux entreprises. Les transports sont également un débouché pour les jeunes intérimaires : un tiers des jeunes suivis dans cette étude présents dans les transports en 2008 étaient intérimaires en 2005.

Secteurs d'activité qui emploient en 2008 des jeunes intérimaires en premier emploi en 2005

Source : Insee, panels DADS 2005 à 2008



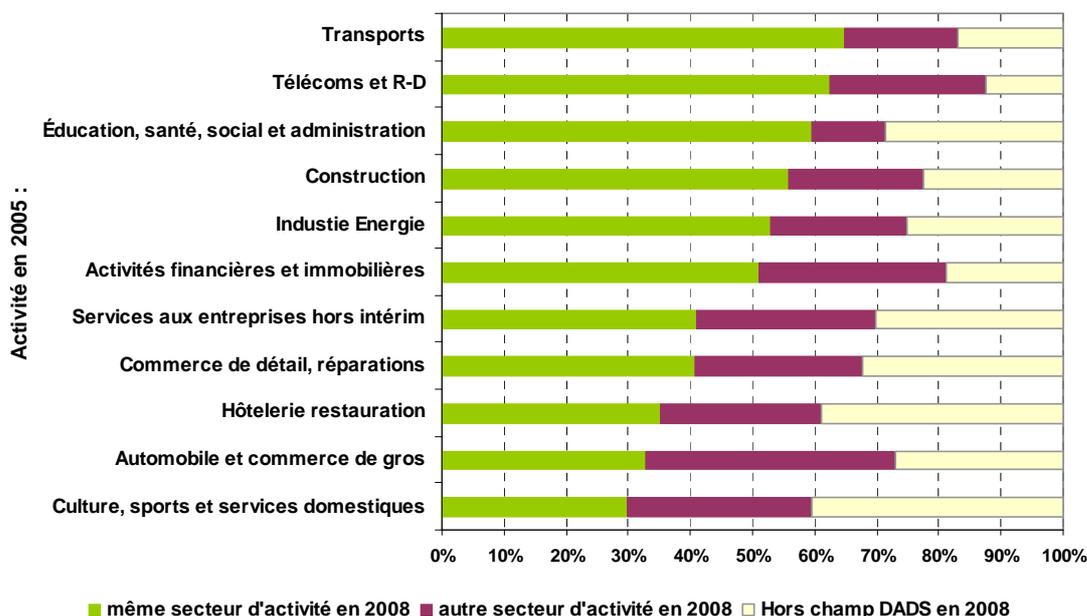
Peu de stabilité dans les services à la personne et l'hôtellerie restauration

Outre cette prégnance de l'intérim, le premier emploi des jeunes Picards se distingue de celui des jeunes Français par une surreprésentation des secteurs de l'industrie, des transports et de l'administration/éducation/santé/social. A l'inverse, la quasi-totalité des autres métiers tertiaires y est sous-représentée, en particulier les services aux entreprises, le commerce et l'hôtellerie/restauration. Dans le premier emploi significatif des jeunes, se reflètent les spécificités de l'économie picarde.

Par rapport aux plus âgés, les secteurs d'activité où la part de jeunes en primo-insertion est importante sont ceux où la rotation de la main-d'œuvre est rapide : l'intérim déjà cité, le commerce, l'hébergement/restauration, ainsi que certains services aux particuliers. Il peut s'agir d'emplois d'attente que beaucoup de jeunes quittent ensuite pour des emplois plus qualifiés offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions d'emploi plus stables. Ainsi, seulement un tiers des jeunes Picards embauchés en premier emploi « significatif » en 2005 dans l'hôtellerie et la restauration y travaillaient encore en 2008. A l'inverse, les jeunes entrés en 2005 dans l'industrie ou la construction, domaines de primo-insertion privilégiés, restent davantage attachés à leur secteur de départ : plus de la moitié y travaillent encore trois ans après, un quart seulement s'étant tourné vers une autre activité. La stabilité dans ces secteurs se trouve confortée par le rôle de vecteur d'insertion de l'intérim évoqué précédemment.

Stabilité du premier emploi des jeunes selon le secteur activité

Source Insee, panels DADS 2005 à 2008



Les données ne sont pas disponibles pour la Corse

Des professions moins qualifiées que leurs aînés

Bien que plus diplômés que leurs aînés, les jeunes accèdent rarement en primo insertion aux métiers les plus qualifiés : 17 % seulement des jeunes salariés Picards dans les secteurs privé et semi-public atteignent dès leur premier emploi significatif un poste de cadre ou une profession intermédiaire, soit deux fois moins que les salariés Picards de plus de 30 ans. L'accès à l'emploi semble se faire souvent au prix de l'acceptation d'un poste en deçà des qualifications des entrants sur le marché du travail.

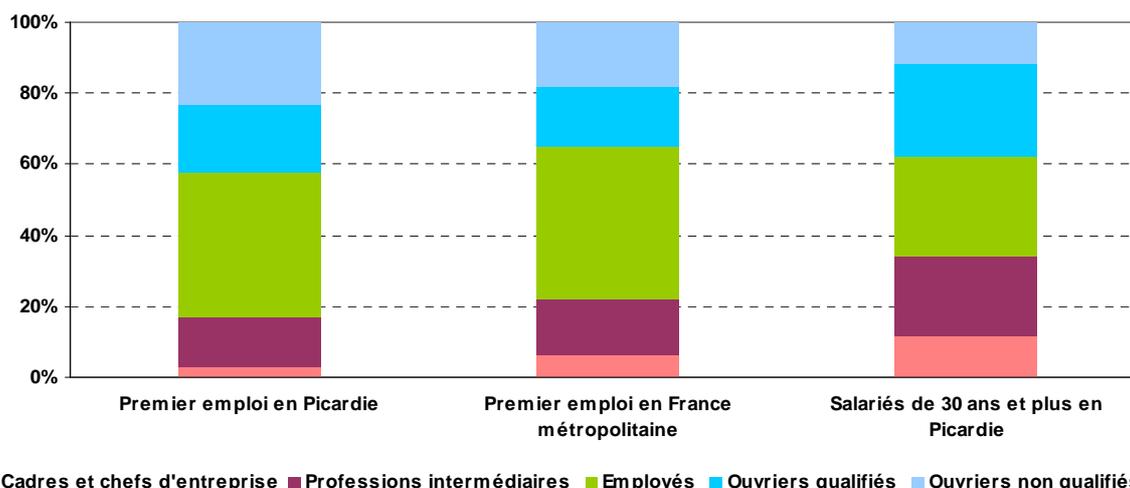
En Picardie, 42 % des jeunes en premier emploi sont ouvriers, pour plus de la moitié non qualifiés. Plus de la moitié des emplois ouvriers occupés par les jeunes Picards sont de type industriel : une partie conséquente des emplois intérimaires décrits plus tôt sont donc bien en fait des emplois de ce type. La place importante prise par l'industrie en Picardie explique aussi le poids fort des ouvriers par rapport à la moyenne française (42% contre 35%). 41 % des jeunes Picards en premier emploi sont employés. Les employés de commerce représentent 12 % des jeunes en premier emploi, contre seulement 4 % des plus de 30 ans. Les employés des services aux particuliers sont également deux fois plus représentés parmi les jeunes en premier emploi.

Les jeunes ouvriers non qualifiés connaissent la progression est la plus frappante en termes de qualification : plus du tiers des jeunes entrés comme ouvriers non qualifiés en 2005 encore en emploi en 2008 sont devenus ouvriers qualifiés. Il peut s'agir de promotion mais aussi de retour à un emploi correspondant à leur formation après un déclassement initial. Ainsi, certains jeunes ont pu occuper d'abord un poste d'ouvrier en attendant de trouver un poste plus conforme à leur niveau de formation ou à leurs aspirations : en effet, 19 % des ouvriers en 2005, qualifiés ou non, encore en emploi 3 ans après, sont devenus employés ou occupent une profession intermédiaire.

La moitié des jeunes Picards en premier emploi en 2005 ont gagné plus de 7,6 euros par heure de travail, salaire net horaire identique aux jeunes français de province. Ces salaires diffèrent peu d'une région à l'autre, mise à part l'Île-de-France où les conditions d'emploi des débutants sont meilleures qu'ailleurs, du point de vue de la rémunération notamment. Le salaire net horaire médian des jeunes Picards en premier emploi est 2,1 euros inférieur à celui des plus de 30 ans.

Répartition des salariés selon la catégorie socio-professionnelle en 2005

Source : Insee - panel DADS 2005



Cinq parcours professionnels types

Au cours des trois années qui suivent leur premier emploi significatif, les jeunes connaissent des parcours professionnels extrêmement divers. Ces trajectoires sont regroupées ici en cinq classes : parcours d'insertion stable, première insertion sans suite, début de carrière marqué par l'intérim, parcours marqué par le temps partiel et réorientation après un premier emploi à temps partiel. La répartition des jeunes Picards dans chacune de ces classes est assez proche de la distribution moyenne observée en France.

Type de parcours professionnel dans les trois ans suivant le premier emploi significatif obtenu en 2005	Effectifs en Picardie	Proportion en Picardie (%)	Proportion en France (%)
Parcours professionnel stable	11 280	46	48
Parcours jalonné de missions d'intérim	2 484	10	6
Parcours vers le temps partiel durable	2 640	11	11
Réorientation après un début en temps partiel	2 508	10	11
Parcours incertain hors des secteurs privé et semi-public	5 712	23	24
Total	24 624	100	100

Source : Insee - Panel DADS 2005 à 2008

Un peu moins de la moitié des jeunes ont un parcours stable

En Picardie, près de la moitié des jeunes ont suivi un parcours professionnel stable au cours de leurs trois premières années d'activité. Ce groupe, le plus important numériquement, est un peu moins bien représenté en Picardie que dans l'ensemble de la France (46% contre 48%). Ici, sept jeunes sur dix ont débuté avec un emploi à temps complet d'une durée supérieure à 9 mois. Trois ans après, huit jeunes sur dix bénéficient de ce type de contrat. Plus âgés et plus diplômés que l'ensemble des jeunes Picards, 24 % d'entre eux ont accédé dès leur premier emploi à un poste d'encadrement ou à une profession intermédiaire. Le taux de féminisation est faible (39 % contre 45 % dans l'ensemble des entrants).

Un début de carrière marqué par l'intérim

Dans cette classe, quatre jeunes sur cinq ont débuté leur parcours par un emploi intérimaire. Ce groupe comprend 10 % des jeunes Picards contre 6 % des jeunes Français, ce qui place la Picardie au quatrième rang des régions françaises derrière la Franche-Comté, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie. Au bout de trois ans, si 29 % des jeunes de cette classe travaillent encore en tant qu'intérimaires (contre 18 % de l'ensemble des jeunes suivis), un tiers détient un emploi de longue durée. Cette classe est très majoritairement masculine et comprend des personnes plus jeunes et peu diplômées. Quatre cinquièmes d'entre eux occupent, de manière durable, des postes d'ouvriers.

Une majorité de femmes dans des emplois durables à temps partiel

En Picardie comme en France, 11 % des jeunes suivent un parcours professionnel orienté vers le temps partiel durable. Fortement marqués par les temps partiels en début comme en fin de contrat, les jeunes de ce groupe ne sont qu'un petit nombre à n'avoir plus d'emploi au bout de trois ans. Ils exercent fréquemment leur activité dans le commerce de détail, l'éducation/santé/action sociale et l'hôtellerie/restauration. 61% des jeunes de cette classe sont des femmes.

Une réorientation après un premier emploi à temps partiel

Le début de parcours des jeunes du quatrième groupe, qui concerne 10 % des premiers emplois picards, est identique au groupe précédent. Ces jeunes débutent leur carrière dans des emplois très souvent à temps partiel, dans l'hôtellerie/restauration ou le commerce de détail. Le taux de féminisation est également important. Les jeunes se distinguent du groupe précédent par leur changement d'orientation. En 2008, la moitié d'entre eux n'a plus d'emploi et 28 % ont acquis un emploi long à temps complet.

Une première insertion sans suite

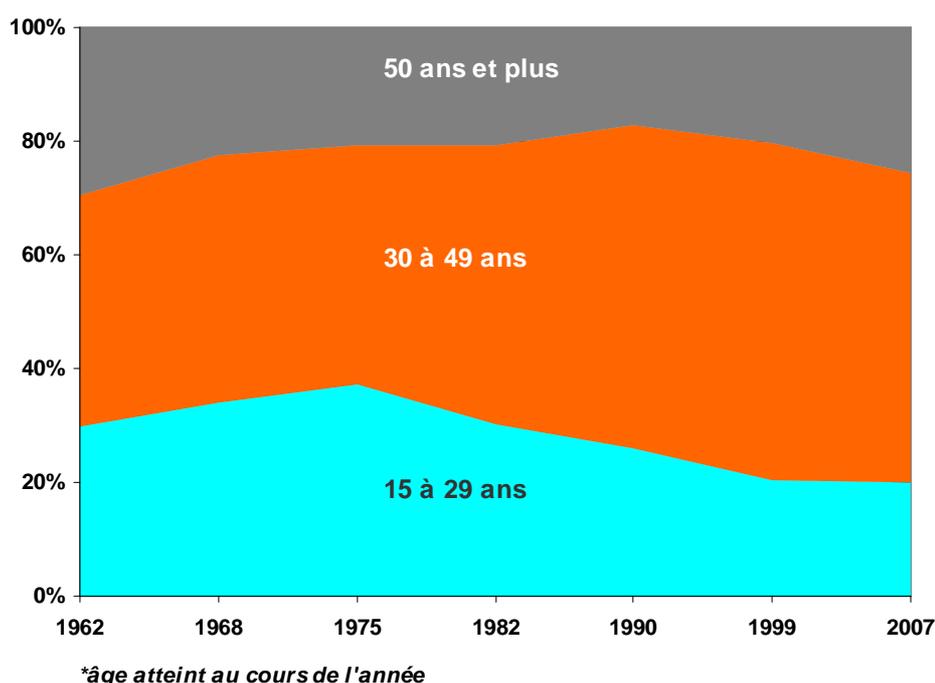
Enfin, 23 % des jeunes de la région connaissent des difficultés d'insertion après leur premier emploi. Au bout de quelques mois, ils sont le plus souvent chômeurs ou inactifs. Dans une moindre mesure, ils ont pu reprendre des études, suivre une formation ou être entrés dans la fonction publique. Les employées, notamment dans les services aux particuliers, sont ici surreprésentés.

3. Les emplois occupés par les jeunes

3.1 Emplois et conditions de travail

Avec la prolongation de la scolarité et le vieillissement général de la population, la part de jeunes dans l'emploi a fortement diminué : au début des années soixante, les moins de 30 ans représentaient 30 % de l'emploi picard, aujourd'hui 20 %.

Répartition de l'emploi par âge*
(Champ : actifs ayant un emploi, picardie, contingent exclu)
Source : recensement de la population de 1962 à 2007



Une tertiarisation de l'emploi

En 2007, 170 000 jeunes de moins de 30 ans occupent un emploi en Picardie (44 % sont des femmes). Comme leurs aînés, ces jeunes travaillent en grande majorité et de plus en plus dans le secteur tertiaire : en 2007, ils sont 72 % des jeunes actifs ayant un emploi en Picardie. Une partie du transfert de l'industrie vers le tertiaire résulte toutefois de l'externalisation des fonctions tertiaires précédemment assurées au sein d'entreprises industrielles. Le poids du secteur tertiaire est encore plus important pour les femmes : près de neuf jeunes actives sur dix y travaillent contre six jeunes hommes ayant un emploi sur dix. Les secteurs tertiaires fortement féminisés sont ceux de l'éducation, de la santé et de l'action sociale et des services à la personne.

Les secteurs d'activité où la part de jeunes est importante sont ceux où la rotation de la main-d'œuvre est rapide : commerce, hébergement et restauration, intérim ainsi que certains services aux particuliers. Il peut s'agir d'emploi d'attente que beaucoup de jeunes quittent, lorsqu'ils le peuvent, pour des emplois plus qualifiés offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions d'emploi plus stables.

Actifs picards occupés selon l'âge, l'activité et le sexe

Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

	18-29 ans		30 et plus	
	Répartition des actifs occupés par activité	Part de femmes occupées dans ce secteur d'activité	Répartition des actifs occupés par activité	Part de femmes occupées dans ce secteur d'activité
A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,2	18,6	3,7	28,9
B à E - Industries	15,6	25,1	19,5	27,6
F - Construction	7,3	7,4	6,0	10,0
G - Commerce réparation automobile	15,2	51,3	11,6	45,5
H - Transports et entreposage	5,9	31,5	7,9	25,7
I - Hébergement et restauration	4,3	51,7	2,3	50,6
J - Information et communication	1,5	41,2	1,3	35,7
K - Activités financières et d'assurance	2,3	64,1	2,7	53,0
L - Activités immobilières	0,8	55,3	1,0	51,1
M - Activ spécialisées scientifique techniques	3,2	54,3	3,2	48,1
N - Activ services administratifs soutien	10,1	35,9	4,7	45,6
O - Administration publique	8,7	41,4	10,1	52,1
P - Enseignement	7,7	66,1	7,5	65,6
Q - Santé humaine et action sociale	10,6	78,1	13,5	77,2
R - Arts spectacles et activités récréatives	1,3	48,0	1,0	44,0
S - Autres activités de services	2,8	71,4	2,3	60,8
T - Activités ménages en tant qu'employeurs	0,5	89,1	1,6	95,4
U - Activités extra-territoriales	0,0	53,9	0,0	45,4
Ensemble	100,0	44,7	100,0	45,6

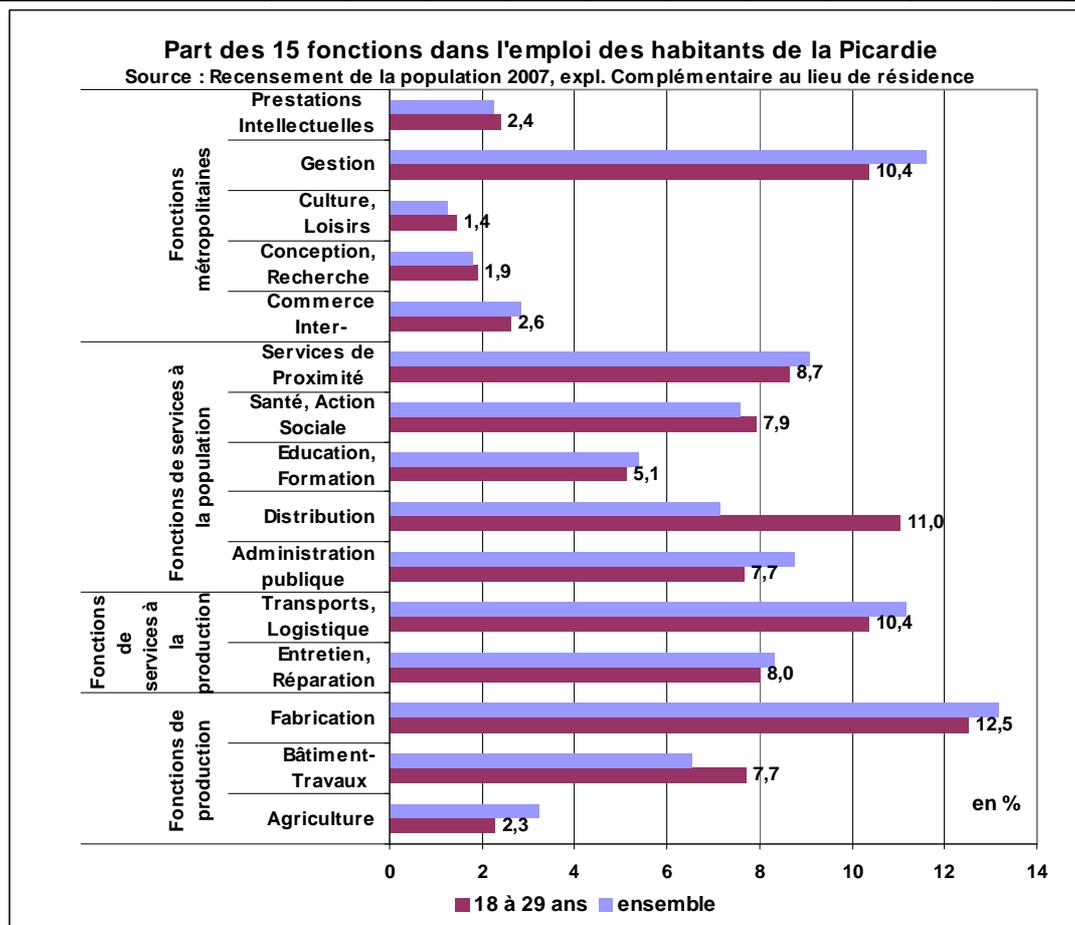
La fabrication, les transports/logistique et la distribution : des débouchés pour les jeunes Picards

Par rapport au reste du pays, les fonctions exercées par les jeunes picards reflètent les spécialisations du système productif. Ceux-ci sont davantage représentés qu'en moyenne nationale dans la fabrication (2,8 points de plus), les transports et la logistique (2,5 points de plus). Symétriquement, ils sont moins présents dans les fonctions de service à la population (-1,2 points dans la distribution et -0,9 points dans les services de proximité) et dans toutes les fonctions métropolitaines. Les fonctions métropolitaines se concentrent dans les grandes agglomérations et concernent surtout les cadres. La Picardie en compte moins qu'en France de Province en raison des niveaux de diplôme demandés et de l'absence de grande métropole.

Par rapport aux générations plus âgées, les différences de fonctions soulignent l'évolution du tissu productif et les écarts dans le déroulement des carrières. Les recrutements se sont ralentis dans la fabrication, et plus encore dans l'agriculture, cependant qu'ils s'intensifiaient dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et la distribution. Les jeunes sont dans tous les territoires bien plus représentés dans la distribution que l'ensemble des actifs avec un écart qui, en Picardie, s'élève à 3,9 points. De plus, certaines fonctions permettent une continuité de carrière (administration publique, gestion, éducation-formation...) tandis que d'autres reposent davantage sur des jeunes en début de vie active (distribution, culture-loisirs, conception-recherche).

Répartition des emplois en 15 fonctions
RP2007-expl. complémentaire au lieu de résidence

	Région Picardie		Département de l'Aisne		Département de l'Oise		Département de la Somme		France métropolitaine		France de Province	
	18 à 29 ans	ensemble	18 à 29 ans	ensemble	18 à 29 ans	ensemble	18 à 29 ans	ensemble	18 à 29 ans	ensemble	18 à 29 ans	ensemble
Fonctions de production	22,5	22,9	24,4	25,0	19,6	20,7	25,3	24,5	19,5	19,6	22,3	21,9
Agriculture	2,3	3,2	3,2	4,5	1,3	1,8	3,0	4,2	2,0	3,0	2,5	3,7
Bâtiment-Travaux Publics	7,7	6,5	9,1	7,4	6,7	6,1	7,9	6,4	7,8	6,6	8,8	7,2
Fabrication	12,5	13,2	12,0	13,0	11,6	12,7	14,4	14,0	9,7	10,0	11,0	11,1
Fonctions de services à la production	18,3	19,5	18,2	19,6	19,8	20,3	16,2	18,0	15,2	15,7	16,0	16,3
Entretien, Réparation	8,0	8,3	8,1	8,6	8,0	8,2	7,8	8,1	7,2	7,3	7,9	7,8
Transports, Logistique	10,4	11,2	10,1	11,0	11,8	12,1	8,4	9,9	7,9	8,3	8,0	8,5
Fonctions de services à la population	40,5	37,9	42,0	39,3	39,1	35,8	41,2	39,7	41,3	39,8	41,4	40,1
Administration publique	7,7	8,8	8,3	8,8	8,1	8,5	6,5	9,0	6,9	8,7	6,8	8,6
Distribution	11,0	7,1	11,3	7,5	10,6	6,8	11,4	7,3	12,2	7,8	12,3	8,0
Education, Formation	5,1	5,4	5,7	5,6	4,6	4,9	5,5	5,9	4,3	5,2	4,2	5,2
Santé, Action Sociale	7,9	7,6	7,8	7,9	7,0	7,0	9,4	8,2	8,3	8,4	8,4	8,6
Services de Proximité	8,7	9,1	8,9	9,5	8,7	8,7	8,5	9,2	9,6	9,7	9,6	9,6
Fonctions métropolitaines	18,7	19,7	15,5	16,1	21,6	23,2	17,2	17,7	24,0	25,0	20,3	21,7
Commerce Inter-entreprises	2,6	2,9	2,2	2,2	3,0	3,5	2,5	2,5	3,4	3,6	3,0	3,2
Conception, Recherche	1,9	1,8	1,3	1,2	2,4	2,4	1,6	1,3	3,1	2,8	2,5	2,3
Culture, Loisirs	1,4	1,3	1,0	1,0	1,7	1,5	1,4	1,2	2,3	2,1	1,8	1,6
Gestion	10,4	11,6	9,0	10,0	11,7	13,2	9,5	10,7	11,9	13,3	10,3	12,0
Prestations Intellectuelles	2,4	2,2	2,0	1,8	2,8	2,7	2,2	2,0	3,4	3,2	2,8	2,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100



Des professions moins qualifiées

Bien qu'ils soient plus diplômés, les jeunes accèdent à des professions moins qualifiées que leurs aînés. Ainsi, les jeunes de 18 à 29 ans occupent en plus grande proportion des postes d'ouvriers

(33 % contre 28 % pour les 30 ans et plus) ou d'employés (33 % contre 27 %), et en moindre proportion des postes de cadres (7 % contre 12 %) et d'indépendants (2 % contre 6 %). A diplôme égal, le manque d'expérience professionnelle reste un handicap par rapport aux plus âgés. Le diplôme et les études plus longues permettent tout de même de mieux se positionner dans l'emploi : quatre jeunes diplômés sur cinq de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire et un diplômé de 1er cycle universitaire sur deux parviennent à être cadres ou à occuper une profession intermédiaire, alors qu'ils sont peu dans ce cas parmi les diplômés inférieurs ou égaux au bac. L'accès à l'emploi semble se faire souvent au prix de l'acceptation d'un poste en deçà des qualifications des entrants sur le marché du travail.

L'élévation dans la hiérarchie sociale s'observe déjà entre les 18-24 ans et les 25-29 ans, les plus diplômés ayant alors intégré le marché du travail : moins d'ouvriers et d'employés, plus de cadres, de professions intermédiaires et d'indépendants chez les 25-29 ans. La part d'ouvriers passe de 39 % parmi les 18-24 ans à 28 % parmi les 25-29 ans, celle des cadres de 3 % à 10 %.

La répartition des plus jeunes par catégories socio professionnelles a évolué dans le temps comme la tendance générale : entre 1999 et 2007, une diminution de la part d'ouvriers (-3 points pour les 18-29 ans) consécutive au recul de l'industrie, une légère augmentation de celle des cadres (+1 point) et des professions intermédiaires (+ 2 points). Cette hausse des compétences accompagne la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le renforcement des fonctions commerciales ou techno-commerciales, le souci d'une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles et le développement des services, collectifs ou privés.

Profession exercée selon l'âge en 2007 et 1999

Les étudiants sont exclus pour permettre les comparaisons avec le RP99

Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

	RP 2007		RP 1999	
	18-29 ans	30 ans et +	18-29 ans	30 ans et +
Agriculteurs exploitants	0,6	2,4	0,8	3,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1,9	5,7	1,9	6,6
Cadres, professions intellectuelles sup	6,8	12,5	5,8	10,6
Professions Intermédiaires	24,1	23,8	22,0	22,1
Employés	32,7	27,7	32,2	26,3
Ouvriers	34,0	27,9	37,3	31,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Jusqu'à 24 ans, des emplois plus précaires

Comme attendu, les jeunes sont davantage confrontés à la précarité de l'emploi que leurs aînés : les 18-29 ans ne sont que 65 % à être embauchés sous un contrat à durée indéterminée contre 83 % des plus de 30 ans. Par sa nature, le contrat de travail d'un jeune sur dix est quasi inexistant chez les plus âgés : apprentissage, stage ou contrat spécifique aux jeunes (emplois jeunes, CES ou contrats de qualification). Enfin, 6 % des jeunes sont intérimaires, part quatre fois plus forte que chez leurs aînés. La moitié des missions d'intérim sont en effet accomplies par des moins de trente ans. Les trois quarts des jeunes intérimaires sont ouvriers et donc le plus souvent des hommes (71 % sont des hommes). Les missions d'intérim sont courtes : quatre missions d'intérim sur cinq n'excèdent pas deux semaines. En 2010, la durée moyenne des missions tous âges confondus était en Picardie comme en France de huit jours et demi.

N'étant pas un contrat à durée indéterminée, l'apprentissage est comptabilisé parmi les emplois précaires. Cependant, il peut faciliter la transition entre la fin de la formation initiale et le premier emploi. Toutes choses égales par ailleurs, l'apprentissage augmenterait en France de 7 points la probabilité d'être en emploi 3 ans après par rapport à une formation par voie scolaire.

Jusqu'à 24 ans, les jeunes Picards occupent des emplois plus précaires que l'ensemble des jeunes Français : les 18-24 ans occupent un peu plus souvent des emplois intérimaires (8 % contre 6 %) ou des emplois aidés (4,2 % contre 3,5 %) et bénéficient un peu moins souvent d'un contrat à durée indéterminée (52 % contre 51 %). Ces différences ont tendance à s'estomper après 24 ans. L'enquête 2008 réalisée par le Céreq¹⁷ auprès de la génération 98 souligne que dix ans après leur sortie de

¹⁷ Céreq Notes Emploi Formation 45 « regards sur les dix premières années de vie active d'une génération - 1ers résultats enquête 2008 auprès de la génération 98)

formation initiale, neuf individus sur 10 ont acquis un emploi à durée indéterminée.
Les jeunes actifs picards en emploi selon la condition d'emploi, l'âge et le sexe

Source : Insee - recensement de la population 2007

(en %)

		En contrat d'apprentissage	Placés par une agence d'intérim	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	Stagiaires rémunérés en entreprise	Autres emplois à durée limitée	Emplois sans limite de durée	Non salariés	Ensemble
ensemble	18 à 24 ans	11,3	8,3	4,2	1,9	21,3	50,9	2,1	100
	25 à 29 ans	0,6	4,0	1,9	0,4	12,3	76,9	3,9	100
	18 à 29 ans	5,6	6,0	3,0	1,1	16,5	64,7	3,1	100
hommes	18 à 24 ans	13,4	10,6	3,1	1,6	18,0	50,9	2,4	100
	25 à 29 ans	0,8	5,1	1,4	0,4	10,9	76,7	4,8	100
	18 à 29 ans	6,8	7,7	2,2	1,0	14,3	64,3	3,7	100
femmes	18 à 24 ans	8,6	5,3	5,7	2,2	25,6	50,8	1,8	100
	25 à 29 ans	0,5	2,8	2,5	0,5	13,9	77,0	2,8	100
	18 à 29 ans	4,1	3,9	3,9	1,3	19,1	65,3	2,3	100

Les jeunes actifs picards en emploi selon leur condition d'emploi et leur profession

Source : Insee - Recensement de la population 2007

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	
En contrat d'apprentissage	0,0	0,0	2,8	19,8	28,7	48,7	100
Placés par une agence d'intérim	0,0	0,0	1,0	10,4	13,6	75,0	100
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	0,0	0,0	1,5	27,4	47,9	23,3	100
Stagiaires rémunérés en entreprise	0,0	0,0	21,6	27,8	28,7	21,9	100
Autres emplois à durée limitée	0,0	0,0	5,8	24,6	43,2	26,4	100
Emplois sans limite de durée	0,0	0,0	7,9	26,2	33,7	32,2	100
Non salariés	17,6	60,0	8,1	14,3	0,0	0,0	100
Ensemble	0,5	1,8	6,8	24,3	33,1	33,4	100

Les jeunes hommes davantage confrontés au temps partiel que leurs aînés

Les jeunes Picards ne sont pas plus soumis au temps partiel qu'en moyenne nationale. Ils sont 17 % parmi les jeunes actifs occupés de 18 à 29 ans (23,9 % avant 25 ans). Ce taux est même plus faible que la moyenne dans l'Oise (14 %), du fait sans doute des conditions d'emploi moins précaires des jeunes Oisiens. Les emplois plus précaires sont souvent associés à du temps partiel (apprentissage, stages, emplois jeunes). Les jeunes placés en intérim sont aussi plus souvent à temps partiel que les jeunes en CDI (19 % contre 10 %). L'hébergement et la restauration, l'enseignement et le commerce sont les trois secteurs où les jeunes sont le plus confrontés au temps partiel. Rappelons que ces secteurs sont aussi ceux qui recrutent le plus d'étudiants à la recherche d'un emploi.

Part de personnes à temps partiels parmi les actifs occupés

Source : Insee - recensement de la population 2007

		Région Picardie	France métropolitaine	France de Province
ensemble	18 à 24 ans	23,9	25,6	24,6
	25 à 29 ans	11,5	12,2	12,9
	18 à 29 ans	17,3	18,3	18,4
hommes	18 à 24 ans	17,0	17,3	15,8
	25 à 29 ans	5,5	6,0	5,6
	18 à 29 ans	11,0	11,3	10,5
femmes	18 à 24 ans	33,2	35,6	35,8
	25 à 29 ans	18,5	19,1	21,2
	18 à 29 ans	25,1	26,4	27,8

Les jeunes occupent un peu plus souvent un emploi à temps partiel que leurs aînés : 17,3 % des actifs occupés de 18 à 29 ans occupent un emploi à temps partiel en Picardie contre 14,7 % parmi les 30 ans et plus. Ce n'est cependant vrai que pour les hommes (11 % contre 4 % parmi les 30 ans et plus). En effet, les jeunes filles sont aussi souvent en temps partiel que leurs aînées (25 % des filles de 18 à 29 ans sont à temps partiels contre 27 % de leurs aînées). On ne peut pas ici faire la part des choses entre temps partiel choisi et imposé. Le temps partiel s'est fortement développé chez les jeunes depuis une trentaine d'années. En 1980, alors que deux femmes de plus de 30 ans sur dix

travaillaient déjà à temps partiel, ce n'était le cas que d'une jeune fille sur dix. Pour les hommes, le temps partiel ne concernait que 2 à 3 % des emplois au début des années 80, quel que soit l'âge¹⁸.

Population active ayant un emploi par sexe, âge, condition d'emploi et temps de travail

Source : Insee, RP2007, exploitation complémentaire

Condition d'emploi	Population active occupée (en %)			Part de temps partiels (en %)			
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	
les 18-29 ans	En contrat d'apprentissage	5,6	6,8	4,1	37,1	37,9	35,6
	Placés par une agence d'intérim	6,0	7,7	3,9	19,1	16,7	25,1
	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	3,0	2,2	3,9	51,7	42,5	58,1
	Stagiaires rémunérés en entreprise	1,1	1,0	1,3	38,3	35,5	40,9
	Autres emplois à durée limitée	16,5	14,3	19,1	29,3	20,4	37,5
	Emplois sans limite de durée	64,7	64,3	65,3	10,8	4,2	18,9
	Non salariés	3,1	3,7	2,3	10,0	7,0	15,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	17,3	11,0	25,1
les 30 ans et +	En contrat d'apprentissage	0,1	0,0	0,1	27,0	22,0	31,6
	Placés par une agence d'intérim	1,5	1,8	1,2	22,6	16,5	33,0
	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	0,9	0,7	1,2	73,7	62,6	81,0
	Stagiaires rémunérés en entreprise	0,1	0,1	0,1	20,7	19,4	21,8
	Autres emplois à durée limitée	5,6	3,6	8,0	44,9	27,8	54,1
	Emplois sans limite de durée	81,6	80,8	82,6	12,8	2,4	24,9
	Non salariés	10,2	13,0	6,7	6,8	3,5	14,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	14,7	4,1	27,3

Le diplôme : un facteur favorisant de meilleures conditions d'emploi

Le niveau de diplôme reste un facteur fondamental dans l'accès pour un jeune aux catégories socioprofessionnelles plus qualifiées. Plus de la moitié des jeunes sans diplôme ou possédant un diplôme inférieur au bac sont ouvriers alors que les deux tiers des diplômés universitaires sont cadres ou occupent une profession intermédiaire.

Plus exposés au chômage, les jeunes sans diplôme occupent plus souvent un emploi précaire (41 % des 18-29 ans contre 36 % pour les CAP-BEP, 33 % pour les bacheliers et 24 % pour les diplômés supérieur au bac). Ils sont aussi davantage touchés par le développement du temps partiel. Les jeunes de 18 à 29 ans en emploi sont deux fois plus nombreux à être en temps partiels lorsqu'ils sont sans diplôme que quand ils ont un diplôme supérieur au bac (23 % contre 12 %). L'écart est encore plus significatif chez les jeunes femmes : 38 % des sans diplôme en temps partiel contre 15 % des diplômées du supérieur.

En revanche, posséder un diplôme supérieur au bac aide à bien débuter dans l'emploi. Quatre jeunes diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle sur cinq (18-29 ans) sont cadres ou occupent une profession intermédiaire, sept sur dix ont un contrat à durée indéterminée, un sur dix seulement est à temps partiel.

Conditions d'emploi des jeunes de 18 à 29 ans selon le niveau de diplôme

Source : Insee - recensement de la population 2007

	sans diplôme	niveau de diplôme						ensemble				
		inférieur au bac			bac		supérieur au bac					
		total	CAP, brevet de compagnon	BEP	total	Bac général, brevet supérieur	Bac techno. ou professionnel	total	Diplôme univ. 1er cycle	Diplôme univ. 2e ou 3e cycle		
Part d'actifs occupés dans cette profession (en %)	cadres et prof. Intermédiaires	8,6	8,6	6,7	9,9	23,8	28,3	21,4	67,2	56,7	82,2	31,1
	Employés	32,3	32,3	25,7	36,6	44,5	50,0	41,7	24,8	32,4	14,0	33,1
Part d'actifs occupés dans cette condition d'emploi (en %)	Ouvriers	56,3	56,5	64,8	50,9	28,8	19,4	33,6	6,4	8,9	3,0	33,4
	Emplois précaires	41,0	35,5	35,3	35,5	33,4	37,1	31,5	24,1	23,1	25,4	32,2
Part d'emplois à temps partiels (en %)	Emplois sans limite de durée	56,0	61,8	61,8	61,8	63,3	59,7	65,1	72,7	73,5	71,7	64,7
	Emplois, intérimaires	10,3	8,0	7,8	8,1	5,5	4,7	6,0	2,6	3,5	1,5	6,0
Part d'emplois à temps partiels (en %)		22,9	18,1	15,9	19,5	19,9	24,1	17,8	11,7	11,1	12,5	17,3

Lecture : 8,6 % des sans diplôme sont cadres

Les filles, plus souvent contraintes au temps partiel

Comme leurs aînés, les jeunes hommes et les jeunes femmes occupent des postes très différents : quatre ouvriers sur cinq sont des hommes tandis que quatre employés sur cinq sont des femmes.

¹⁸ Source : portrait social jeunes

Autrement dit, la part d'ouvriers parmi les jeunes hommes reste prédominante (52 %) alors qu'une jeune femme sur deux est employée. La profession intermédiaire constitue la troisième catégorie sociale par son importance pour les jeunes (24 %), derrière celles d'ouvrier et d'employé (33 % chacune), et donc la deuxième pour chacun des sexes.

Qu'ils aient plus ou moins de 24 ans, les jeunes filles et les jeunes hommes sont proportionnellement autant à occuper un emploi à durée indéterminée. En revanche, les garçons sont nettement plus souvent apprentis (13 % contre 9 % parmi les 18 à 24 ans) ou intérimaires (8 % contre 4 % parmi les 18 à 29 ans).

Si les jeunes filles sont autant sous contrat à durée indéterminée que les garçons, elles travaillent en revanche beaucoup plus souvent à temps partiel. Entre 18 et 24 ans, les jeunes filles se retrouvent deux fois plus souvent en activité restreinte que les garçons (33 % contre 17 %) et entre 25 et 29 ans, trois fois plus souvent qu'eux. La différence s'observe même pour les contrats à durée indéterminée où 4 % seulement des garçons de 18-29 ans travaillent à temps partiel, contre 19 % des jeunes filles. Ce temps partiel apparaît plus contraint que choisi, en effet, d'après l'enquête emploi réalisée en France en 2008, une majorité de ces jeunes filles souhaitent travailler davantage.

Les filles ont intérêt à poursuivre des études longues qui les protègent tout de même davantage de la précarité de l'emploi : 15 % des jeunes filles (18-29 ans) diplômées du supérieur sont à temps partiel, le double des garçons à ce niveau d'études, mais elles sont cependant deux fois moins nombreuses à l'être que les titulaires du seul baccalauréat.

Conditions d'emploi des femmes et des hommes de 18 à 29 ans selon leur niveau de diplôme

Source : Insee - recensement de la population 2007

	sexe	niveau de diplôme	niveau de diplôme										ensemble
			sans diplôme	inférieur au bac			bac			supérieur au bac			
			total	CAP, brevet de compagnon	BEP	total	Bac général, brevet supérieur	Bac techno. ou professionnel	total	Diplôme univ. 1er cycle	Diplôme univ. 2e ou 3e cycle		
Part d'actifs occupés dans cette profession par sexe (en %)	cadres et professions Intermédiaires	hommes	7,9	8,2	5,7	10,1	24,1	28,0	22,5	70,0	60,4	82,6	26,9
		femmes	10,3	9,6	9,4	9,7	23,4	28,5	20,1	65,1	54,0	81,8	36,3
	Employés	hommes	18,9	14,8	12,1	17,0	26,1	36,5	21,8	15,1	18,1	11,0	18,4
		femmes	60,2	67,7	65,8	68,5	64,6	60,9	66,9	31,9	42,3	16,3	51,3
	Ouvriers	hommes	70,5	74,2	79,3	70,0	45,8	32,4	51,4	12,1	17,5	5,0	51,5
		femmes	26,9	20,5	22,1	19,8	10,3	8,9	11,2	2,3	2,9	1,4	10,9
Part d'actifs occupés dans cette condition d'emploi par sexe (en %)	Emplois précaires	hommes	41,8	33,5	33,4	33,6	31,4	36,9	29,1	22,9	21,7	24,5	32,1
		femmes	39,4	39,4	41,0	38,7	35,5	37,2	34,4	24,9	24,1	26,1	32,4
	Emplois sans limite de durée	hommes	55,2	63,5	63,7	63,4	64,2	59,0	66,3	72,7	73,2	72,0	64,3
		femmes	57,8	58,2	56,1	59,2	62,4	60,4	63,7	72,8	73,7	71,4	65,3
	Emplois, intérimaires	hommes	11,7	9,2	9,0	9,4	6,9	6,0	7,2	3,4	4,7	1,6	7,7
		femmes	7,3	5,3	4,2	5,9	4,1	3,7	4,4	2,1	2,6	1,4	3,9
Part d'emplois à temps partiels par sexe (en %)	hommes	15,4	10,0	9,3	10,7	12,2	17,4	10,0	7,6	6,7	8,8	11,0	
	femmes	38,3	34,3	35,5	33,8	28,4	29,6	27,6	14,8	14,3	15,5	25,1	

Lecture : 7,9 % des garçons sans diplôme sont cadres

Spécificités départementales

Les conditions d'emploi des jeunes varient d'un département à l'autre. L'apprentissage et l'intérim sont plus pratiqués dans la Somme et les emplois aidés plus présents dans l'Aisne. En revanche, les jeunes de l'Oise sont davantage en contrat de longue durée : 67 % des jeunes de 18 à 29 ans y ont obtenu un contrat à durée indéterminée contre 63 % dans l'Aisne et la Somme. Disposant d'emplois plus stables, les jeunes habitant l'Oise sont de ce fait nettement moins soumis au temps partiel.

Part de personnes à temps partiels parmi les actifs occupés

Source : Insee - recensement de la population 2007

	Région Picardie	Aisne	Oise	Somme	France de Province	France métropolitaine
18 à 24 ans	23,9	24,0	21,0	28,5	24,6	25,6
25 à 29 ans	11,5	13,3	8,7	14,3	12,9	12,2
18 à 29 ans	17,3	18,2	14,5	20,9	18,4	18,3

Actifs occupés selon leur condition d'emploi

Source : Insee - recensement de la population 2007

(en %)

		En contrat d'apprentissage	Placés par une agence d'intérim	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	Stagiaires rémunérés en entreprise	Autres emplois à durée limitée	Emplois sans limite de durée	Non salariés	Ensemble
Région Picardie	18 à 24 ans	11,3	8,3	4,2	1,9	21,3	50,9	2,1	100
	25 à 29 ans	0,6	4,0	1,9	0,4	12,3	76,0	3,9	100
	18 à 29 ans	5,6	6,0	3,0	1,1	16,5	64,7	3,1	100
Département de l'Aisne	18 à 24 ans	10,9	7,9	5,7	1,7	21,9	49,8	2,2	100
	25 à 29 ans	0,5	4,1	3,0	0,3	12,4	75,4	4,3	100
	18 à 29 ans	5,3	5,8	4,3	0,9	16,8	63,5	3,4	100
Département de l'Oise	18 à 24 ans	10,7	8,4	3,5	1,7	20,3	53,4	2,2	100
	25 à 29 ans	0,6	3,7	1,2	0,4	11,6	79,0	3,5	100
	18 à 29 ans	5,4	5,9	2,2	1,0	15,7	66,9	2,9	100
Département de la Somme	18 à 24 ans	12,6	8,6	4,0	2,3	22,4	48,0	2,1	100
	25 à 29 ans	0,8	4,4	2,1	0,6	13,1	74,9	4,0	100
	18 à 29 ans	6,3	6,4	3,0	1,4	17,4	62,5	3,1	100
France de Province	18 à 24 ans	11,1	6,6	3,6	1,7	23,4	50,8	2,7	100
	25 à 29 ans	0,7	3,4	1,6	0,5	14,0	74,2	5,6	100
	18 à 29 ans	5,6	4,9	2,5	1,1	18,4	63,3	4,3	100
France métropolitaine	18 à 24 ans	11,1	6,0	3,5	2,1	22,7	52,0	2,7	100
	25 à 29 ans	0,7	3,1	1,4	0,6	13,5	75,4	5,3	100
	18 à 29 ans	5,5	4,4	2,3	1,2	17,7	64,7	4,1	100

Des salaires plus élevés dans l'Oise

En Picardie, le salaire horaire net moyen¹⁹ des jeunes de 18 à 30 ans est en 2009 égal à 9,6 € pour les salariés à temps complet et à 8,9 € pour les salariés à temps partiel. Ces salaires horaires nets moyens perçus en Picardie sont égaux à ceux de Province, pour les moins de 30 ans comme pour les salariés plus âgés.

Qu'ils aient plus ou moins de 30 ans, les salariés résidant en Picardie travaillent un peu plus souvent à temps complet que les autres salariés (71,9 % en Picardie contre 71,3 % en France de Province pour les 18 à 30 ans, 76,5 % contre 73,8 % pour les plus de 30 ans).

Néanmoins, ce niveau de salaire cache de fortes disparités entre départements. Les salaires perçus dans l'Oise dépassent nettement ceux de l'Aisne et la Somme et rehaussent ceux de l'ensemble de la région. Les habitants de l'Oise, les plus jeunes comme les plus âgés, bénéficient des retombées favorables dues à la proximité de l'Île-de-France. D'une part, leurs salaires sont tirés vers le haut par ceux perçus par les salariés qui travaillent en Île-de-France (ils sont 22 % des actifs habitant le département), d'autre part, cette concurrence des pôles d'emploi franciliens conduit les employeurs de l'Oise à offrir des rémunérations plus élevées, quel que soit le profil des postes. De même, qu'ils aient plus ou moins de 30 ans, les salariés résidant dans l'Oise travaillent plus souvent à temps complet que les ceux de l'Aisne et la Somme.

Part de salariés travaillant à temps complet et salaire horaire net suivant la condition d'emploi du salarié et son âge

Source : Insee, DADS 2009 au lieu de résidence

Lieu de résidence du salarié	Part de salariés à temps complet	18 à 30 ans			Part de salariés à temps complet	plus de 30 ans		
		des salariés à temps complet	des autres salariés	de l'ensemble des salariés		des salariés à temps complet	des autres salariés	de l'ensemble des salariés
Picardie	71,9	9,5	9,0	9,5	76,5	13,3	11,2	13,0
Aisne	70,1	9,3	8,6	9,3	74,8	12,4	10,4	12,2
Oise	73,5	9,8	9,2	9,8	78,7	14,1	12,0	13,9
Somme	70,8	9,4	9,0	9,4	74,7	12,6	10,8	12,4
France de Province	71,3	9,6	8,9	9,5	73,8	13,4	11,2	13,0
France métropolitaine	71,7	10,0	9,2	9,9	74,7	14,4	11,7	14,0

¹⁹ champ des DADS (déclarations Annuelles de Données Sociales) : tous les salariés, présents ou non toute l'année, à l'exception des personnels des services domestiques et des agents de la Fonction publique d'Etat

Salaires horaires nets moyens selon la catégorie socioprofessionnelle et la condition d'emploi des salariés en Picardie en 2009

Source : Insee, DADS 2009 au lieu de résidence

	Age du salarié					
	Salariés à temps complet	18 à 30 ans		plus de 30 ans		
		Autre salariés	Total	Salariés à temps complet	Autre salariés	Total
Ensemble	9,6	9,0	9,5	13,3	11,2	13,0
Cadres et professions intell supérieures	13,9	16,8	14,1	22,9	23,9	23,0
Professions intermédiaires	10,9	9,8	10,8	14,7	14,0	14,6
Employés	8,7	8,1	8,6	10,1	8,8	9,8
Ouvriers qualifiés	9,5	9,5	9,5	11,2	10,5	11,2
Ouvriers non qualifiés	8,1	8,8	8,2	9,4	8,6	9,3
Hommes	9,8	9,5	9,8	14,3	14,0	14,3
Cadres et professions intell supérieures	14,6	18,5	14,9	24,7	30,0	25,0
Professions intermédiaires	11,2	9,7	11,1	15,3	14,9	15,3
Employés	9,1	8,1	9,0	11,4	9,2	11,2
Ouvriers qualifiés	9,6	9,6	9,6	11,3	10,8	11,3
Ouvriers non qualifiés	8,2	8,8	8,3	9,8	9,0	9,7
Femmes	9,4	8,7	9,3	11,7	10,4	11,4
Cadres et professions intell supérieures	13,0	15,0	13,2	19,4	19,9	19,4
Professions intermédiaires	10,6	9,9	10,5	13,9	13,8	13,8
Employés	8,5	8,1	8,4	9,4	8,8	9,2
Ouvriers qualifiés	9,0	9,0	9,0	10,1	9,8	10,0
Ouvriers non qualifiés	7,6	8,9	8,0	8,6	8,3	8,5

Taux de pauvreté et niveau de vie

Les jeunes habitants de Picardie sont un peu plus menacés par la pauvreté qu'en moyenne : en 2008, le taux de pauvreté²⁰ des 18-29 ans est de 15 % en Picardie contre 14 % en France métropolitaine. Comme pour les salaires, le département de l'Oise permet à l'ensemble de la Picardie de se situer assez près de la moyenne. Avec 12 % des 18 à 29 ans sous le seuil de pauvreté, l'Oise bénéficie de sa proximité géographique avec l'Île-de-France. L'Aisne (19 %) et la Somme (17 %) ont des taux de pauvreté de leurs jeunes qui se rapprochent plutôt des régions situées en bas de classement : PACA, Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon et Corse.

Comme ailleurs, les jeunes rencontrent cependant plus de difficultés de niveau de vie que les classes d'âges plus âgées : 15 % des 18 à 29 ans sont sous le seuil de pauvreté contre 12 % des 30 à 64 ans. Si les jeunes de 16 à 29 ans constituent 26 % de la population salariée, ils représentent près de 51 % de la population à bas salaire, soit presque le double. Au niveau national, on constate que les plus jeunes ménages sont dans une situation de plus en plus difficile : le revenu plafond des 10 % les moins aisés parmi les ménages dont le chef de ménage a moins de 30 ans a baissé entre 2002 et 2007²¹.

²⁰ Le seuil de pauvreté est calculé par rapport à la médiane nationale des niveaux de vie. Le seuil retenu par l'insee et l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale est fixé à 60 % du niveau de vie médian.

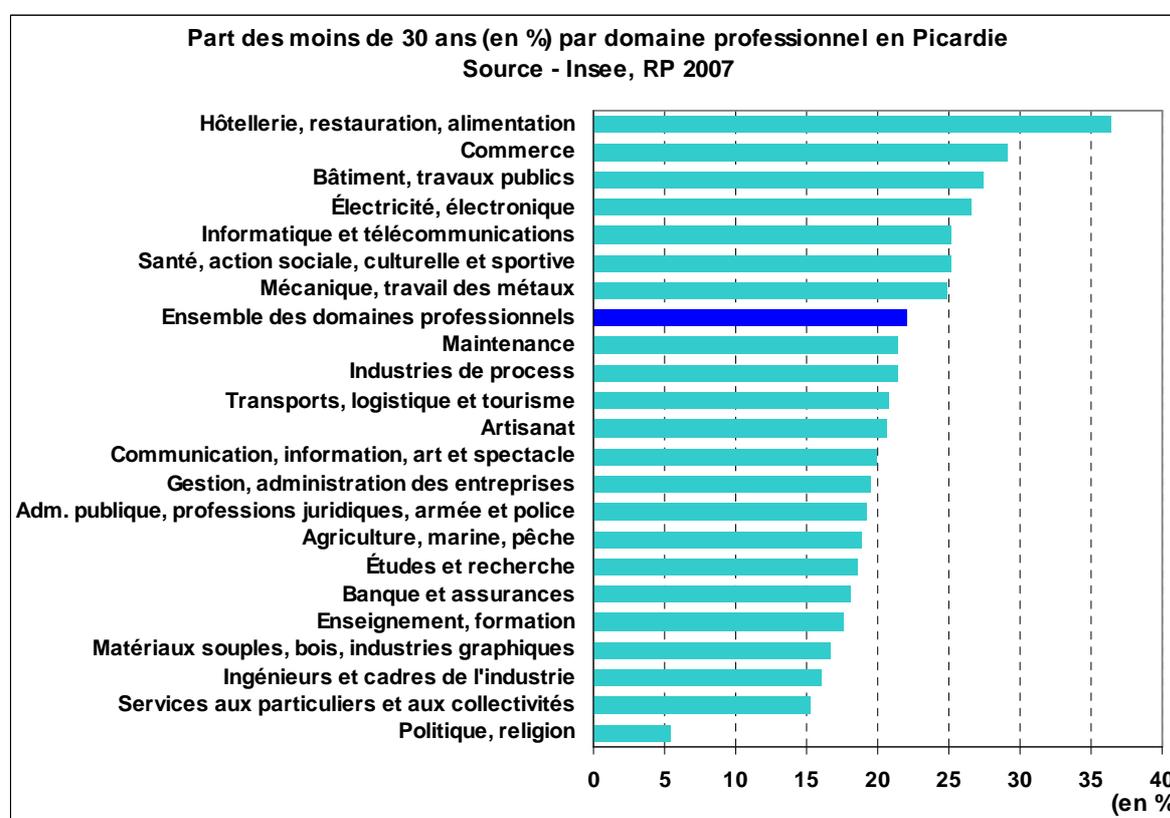
²¹ voir Insee 1^{ère} n°1309 « les revenus des ménages entre 2002 et 2007 »

3.2 Quels métiers pour les jeunes, avec quelles formations ?

Les besoins d'analyse de l'emploi et du chômage par métier ont conduit à la création d'une nomenclature des métiers fondée sur la Famille Professionnelle (FAP). Cette nomenclature résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS), utilisée par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME), utilisé par Pôle Emploi. Elle comprend 87 familles professionnelles, regroupées en 22 domaines professionnels. Les familles professionnelles rassemblent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de gestes ou de modes opératoires proches, mais ne tiennent pas compte du secteur d'activité.

L'hôtellerie/restauration/alimentation et le commerce, domaines « jeunes »

Parmi les domaines professionnels, deux groupes se dégagent. Dans le premier, au moins un emploi sur quatre est occupé par un jeune de moins de 30 ans. Il comprend l'hôtellerie/restauration/alimentation, le commerce, le BTP, l'informatique, la métallurgie et la santé. Le second se compose des métiers qui emploient peu de jeunes : les services aux particuliers, les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, les matériaux souples, l'enseignement et la banque/assurance.



Plus les études pour exercer un métier sont longues, plus la part des jeunes dans le métier est faible

Le pourcentage de jeunes diminue mécaniquement avec le niveau de qualification : plus le niveau de formation demandé est élevé, plus l'entrée sur le marché du travail est retardée. La part de jeunes dans chaque domaine professionnel résultera en outre de son attractivité vis à vis des jeunes (commerce vs matériaux souples) et de la vitesse des évolutions technologiques (dans l'informatique par exemple), mais elle sera également étroitement corrélée au poids qu'y occupent les familles professionnelles plus ou moins qualifiées.

Aussi, afin de gommer le biais induit sur l'âge d'entrée sur le marché du travail par la durée de formation initiale, on identifiera dans un deuxième temps les familles professionnelles relevant du même niveau de formation (2^{ème} ou 3^{ème} cycle – BTS/DUT – Bac – CAP/BEP – Sans diplôme).

Niveau supérieur : davantage de jeunes dans les professions de l'enseignement, de la communication et de l'informatique

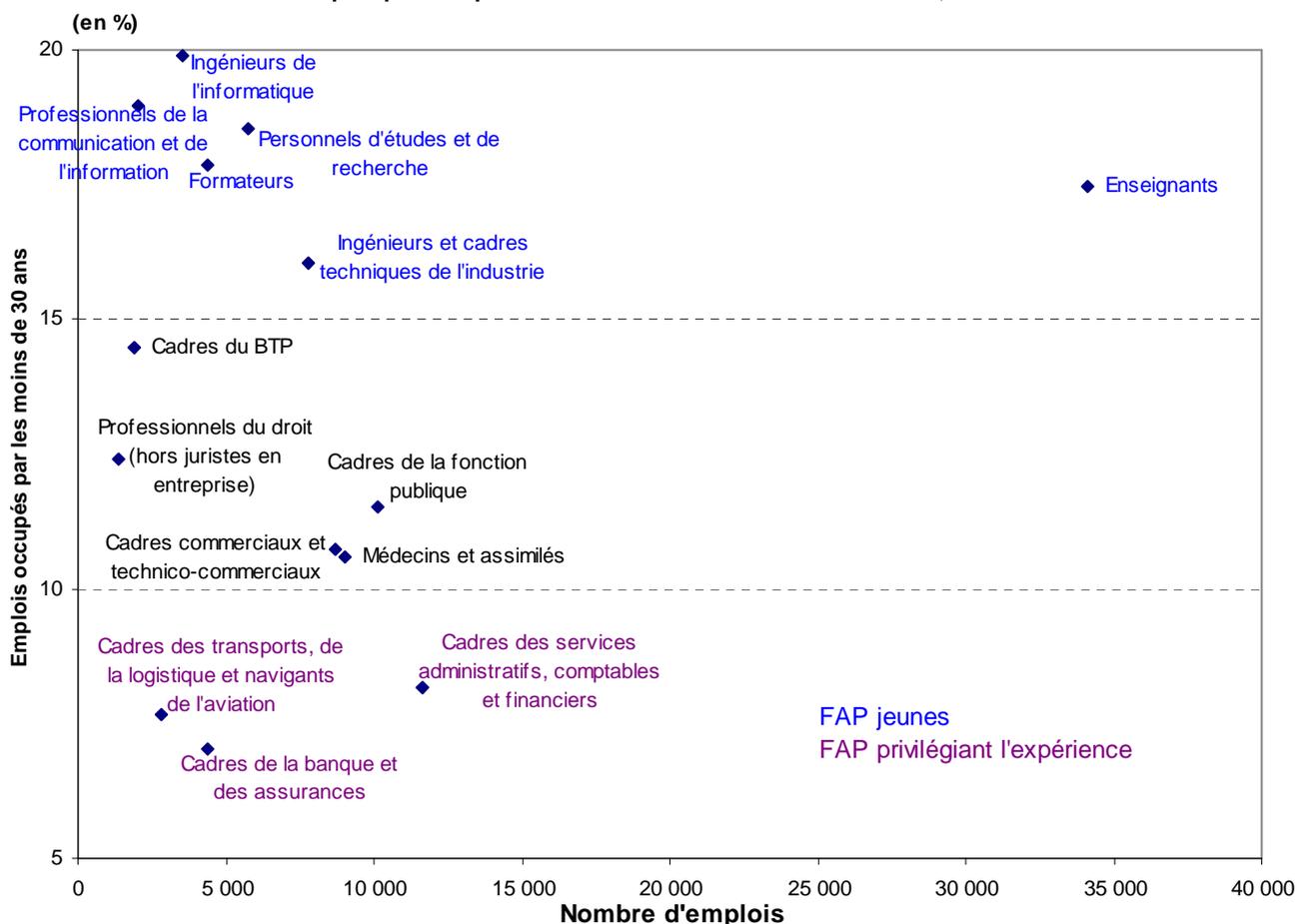
Les familles professionnelles dont le niveau de formation, pour les moins de 30 ans, est majoritairement le 2^{ème} ou le 3^{ème} cycle renvoient essentiellement à des professions de cadres. La part des moins de 30 ans va de 7% pour les cadres de la banque et des assurances à 20% pour les ingénieurs de l'informatique.

Les familles professionnelles qui, parmi les moins de 30 ans, emploient plus de la moitié de diplômés du supérieur, peuvent être réparties en trois groupes :

- Les familles qui embauchent presque exclusivement des jeunes diplômés : enseignement/recherche ;
- Les familles qui connaissent des évolutions rapides et recherchent et attirent un public jeune : professionnels de la communication et de l'information ;
- Les familles où les technologies changent vite et qui privilégient donc la formation initiale récente : ingénieurs de l'informatique, cadres techniques de l'industrie.

À l'inverse, les familles qui emploient peu de jeunes diplômés privilégient l'expérience : services administratifs, comptables et financières, transport/logistique, banque/assurances.

Familles professionnelles pour lesquelles le niveau de formation "2^{ème} ou 3^{ème} cycle" est le plus présent parmi les moins de 30 ans - Source : Insee, RP 2007



Note de lecture : 3500 emplois d'ingénieurs de l'informatique sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans. Ces derniers représentent 20% de l'ensemble des emplois de cette famille professionnelle.

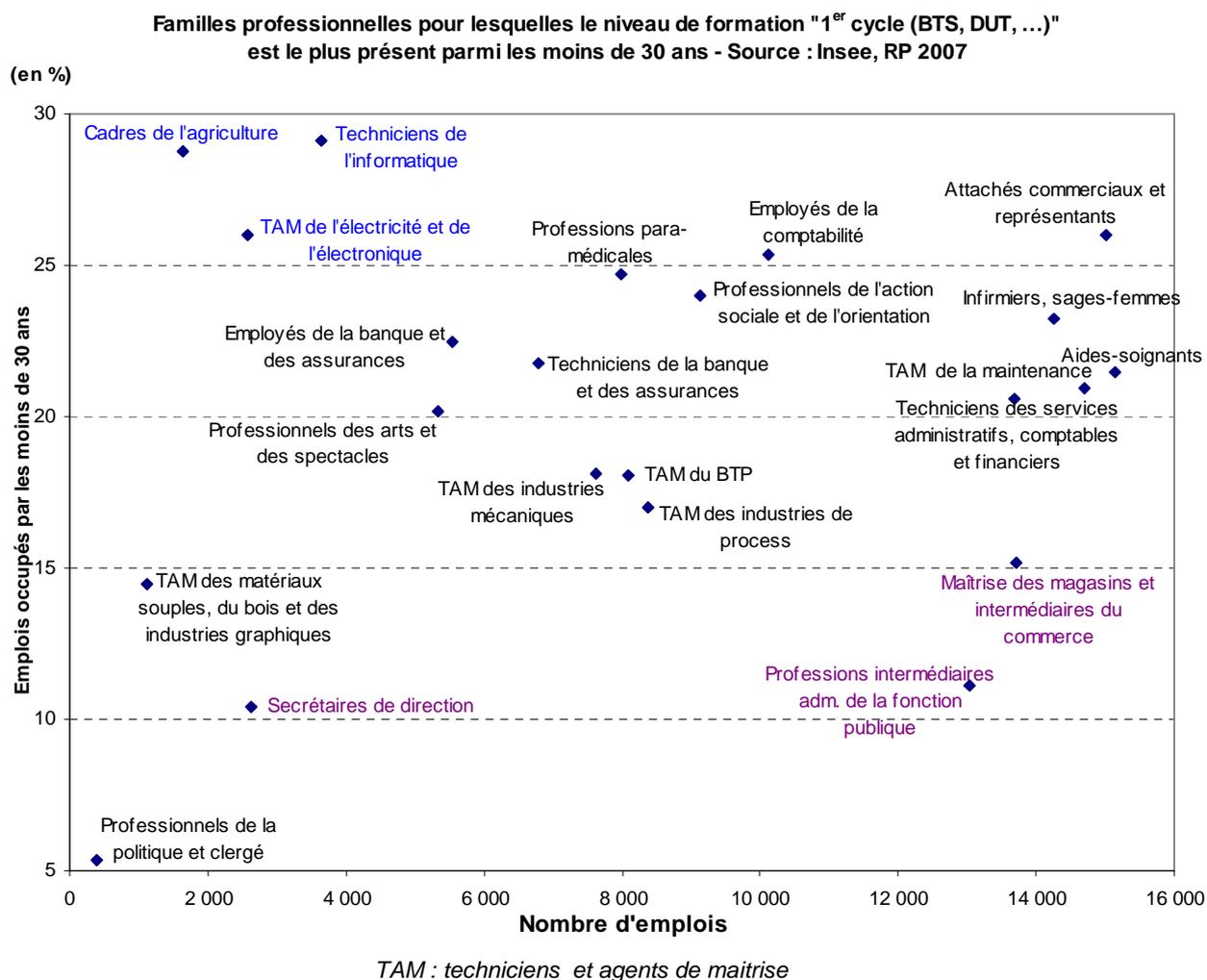
Des stratégies de déroulement de carrière pour les jeunes employés de la banque/assurance

Les familles professionnelles dont le niveau de formation, pour les moins de 30 ans, est majoritairement le 1^{er} cycle renvoient essentiellement à des professions de techniciens, agents de maîtrise et professions intermédiaires. La politique et le clergé mis à part, la part des moins de 30 ans va de 10 % pour les secrétaires de direction à 29 % pour les techniciens de l'informatique.

En ce qui concerne les professions les plus « jeunes », les tendances évoquées ci-dessus pour les cadres de l'informatique et, à un degré moindre, les ingénieurs, se poursuivent pour les techniciens. Des remarques complémentaires peuvent toutefois être formulées sur trois domaines où la part des jeunes est élevée :

- Les employés de comptabilité ou de la banque/assurance : ces domaines recrutent des diplômés sur des professions de qualification modeste, mais favorisent ensuite leur carrière au sein de l'entreprise ;
- Les cadres de l'agriculture : malgré le déclin de l'activité agricole en France, ces jeunes gens se dirigent vers ce secteur afin de mettre en œuvre de nouveaux modes de production et des innovations techniques ou de gestion ;
- Les représentants : pour ces jeunes qui n'ont pas un haut niveau de diplôme, ces métiers donnent accès à une certaine indépendance, une dose de responsabilité et un niveau de rémunération qui peut être élevé.

A l'inverse, les familles qui emploient peu de jeunes ou bien privilégient l'expérience (secrétaires de direction), ou bien correspondent à une étape de vie professionnelle déjà avancée (maîtrises de magasin), ou encore ont des effectifs en forte diminution (techniciens et agents de maîtrise en matériaux souples).



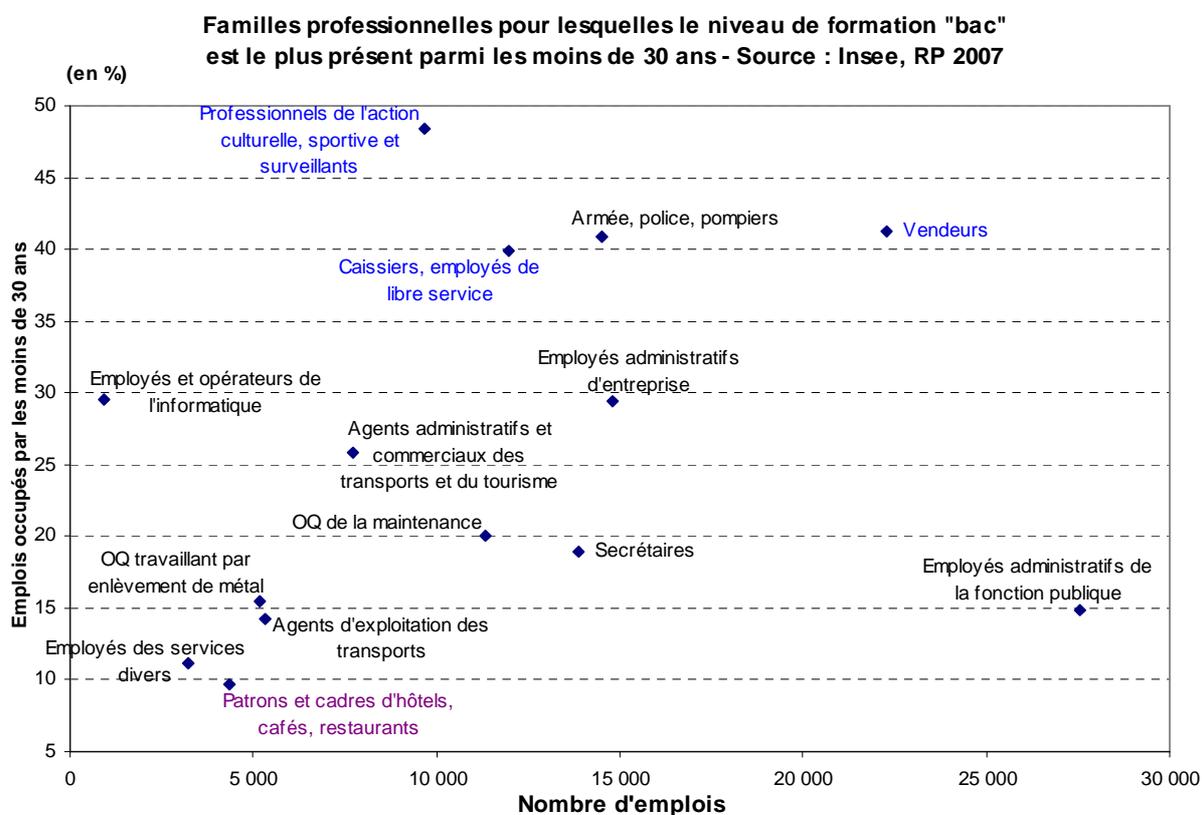
Niveau bac : beaucoup de jeunes dans les professions du commerce

Les familles professionnelles dont le niveau de formation, pour les moins de 30 ans, est majoritairement le bac renvoient essentiellement à des professions d'employés et quelques-unes d'ouvriers qualifiés de la métallurgie. La part des moins de 30 ans va de 10 % pour les patrons d'hôtels/café/restaurants à 48 % pour les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.

Deux groupes de métiers emploient plus de 40 % de leur effectif parmi les moins de 30 ans :

- Les métiers d'employés du commerce (vendeurs, caissiers et employés de libre-service) présentent des conditions de travail difficiles en termes d'horaires et de durée, plus facilement acceptées par les jeunes, notamment les étudiants ;
- Les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants exercent un métier en relation étroite avec le monde de la jeunesse.

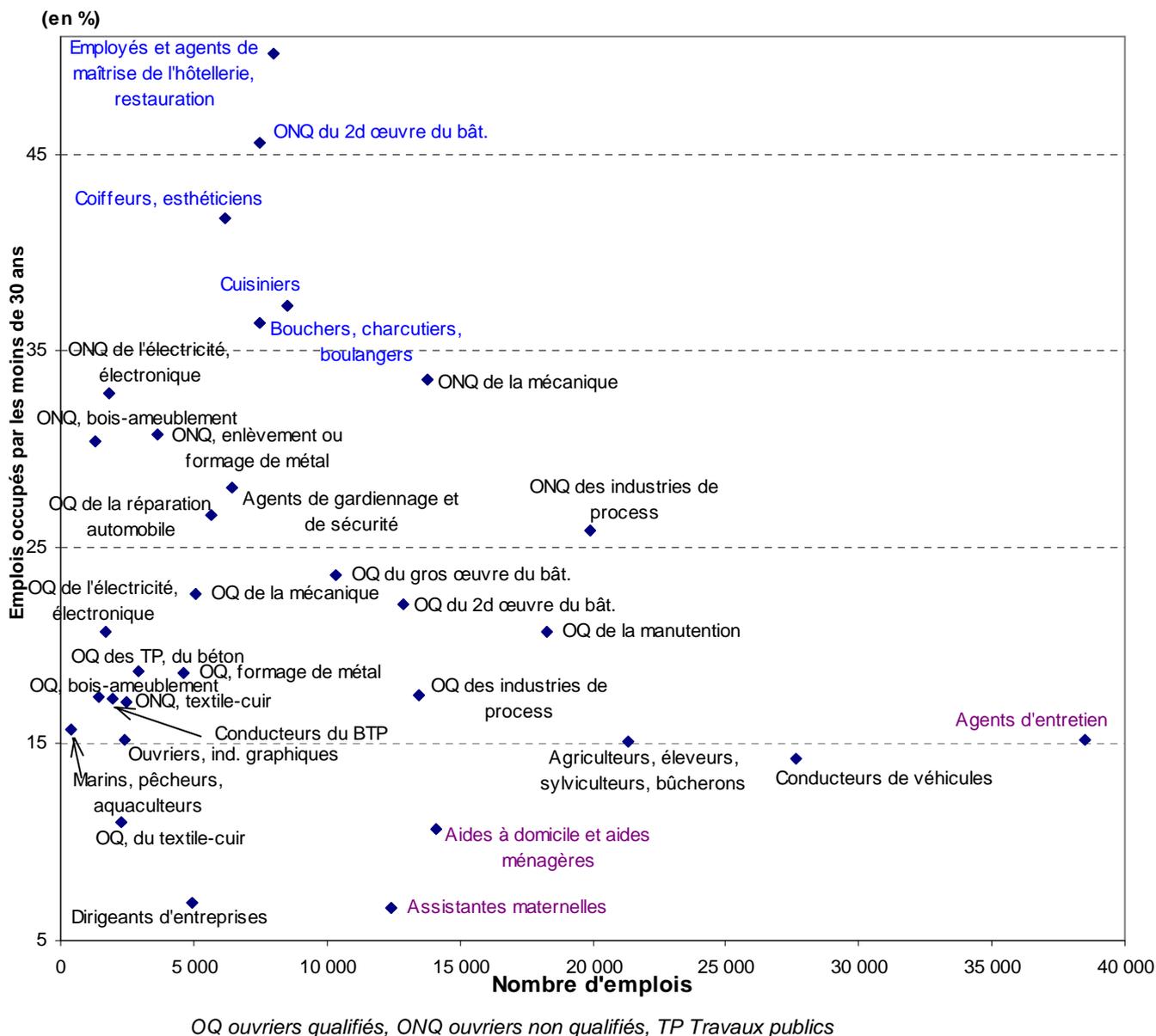
A l'inverse, les patrons d'hôtels, cafés et restaurants, outre leur petit nombre, exercent cette profession très souvent en tant que non salariés. Il s'agit pour eux d'une étape de vie professionnelle déjà avancée.



Niveau V : les jeunes fortement présents dans l'hôtellerie/restauration/alimentation

Les familles professionnelles dont le niveau de formation, pour les moins de 30 ans, est majoritairement le CAP/BEP renvoient essentiellement à des professions d'ouvriers, qualifiés ou non, et d'employés peu qualifiés. La part des moins de 30 ans va de 7% pour les assistantes maternelles à 50% pour les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie restauration.

Familles professionnelles pour lesquelles le niveau de formation "CAP, BEP" est le plus présent parmi les moins de 30 ans - Source : Insee, RP 2007

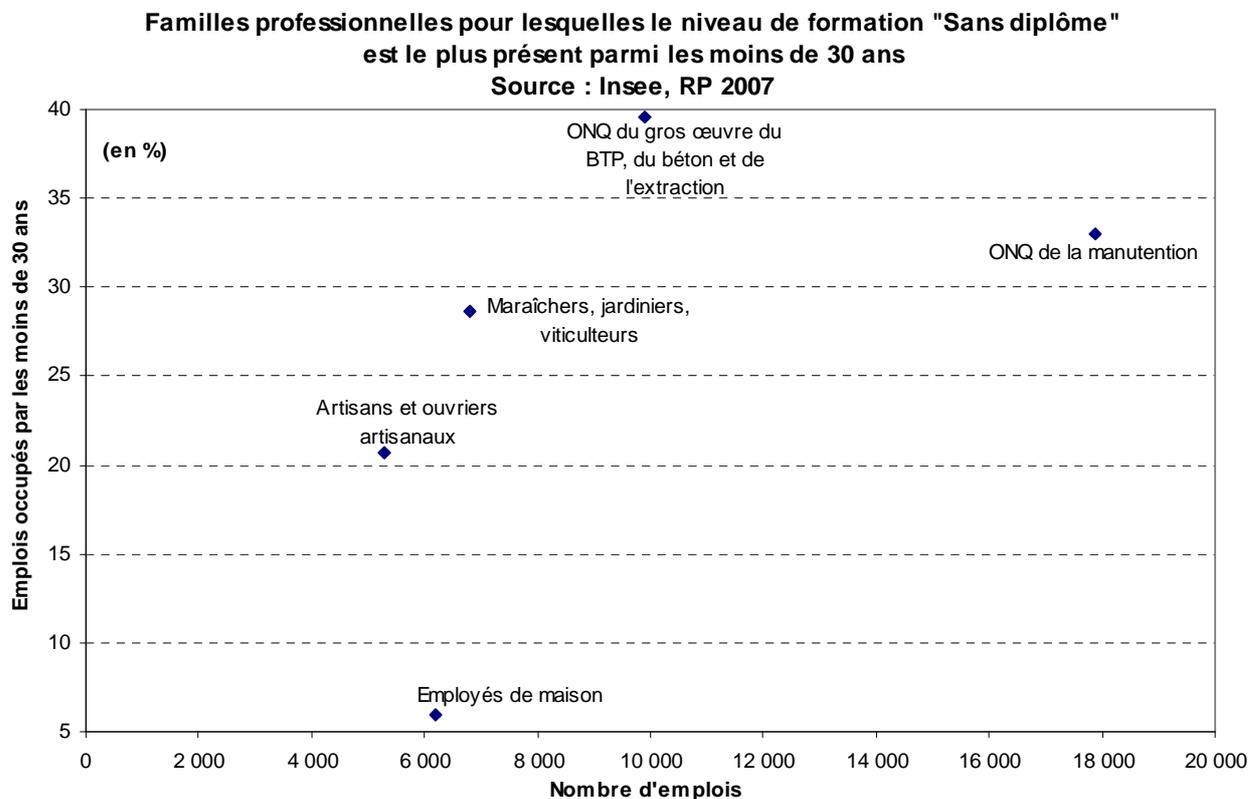


Niveau V : le rôle de l'apprentissage

Les familles professionnelles pour lesquelles les moins de 30 ans sont majoritairement issus de l'apprentissage sont l'hôtellerie/restauration/alimentation (employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie restauration, cuisiniers et bouchers/charcutiers), les coiffeurs/esthéticiens et les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment. Ces professions offrent des conditions de travail souvent difficiles, par la pénibilité et les horaires pratiqués.

Faibles niveaux de formation : une part élevée de jeunes dans certaines professions peu qualifiées

Les familles professionnelles qui, pour les moins de 30 ans, ne requièrent majoritairement pas de diplôme sont cinq professions peu ou pas qualifiées. Dans trois d'entre elles (ONQ du gros œuvre du BTP, ONQ manutention et maraîchers/jardiniers/viticulteurs), la part des jeunes est très élevée. Ces professions constituent donc, malgré des conditions de travail dures, des opportunités d'insertion pour des jeunes non diplômés.



4. Chômage et inactivité

Les jeunes Picards finissent leurs études plus tôt que la moyenne des Français, ils sont donc plus nombreux à être présents sur le marché du travail : 73 % des jeunes picards de 18 à 29 ans contre 70 % des jeunes Français.

Les jeunes Picards accèdent plus difficilement à l'emploi. Leurs études achevées, ils attendent deux ans en moyenne avant de trouver un premier emploi, sept mois de plus que la moyenne des jeunes Français.

Comme observé plus tôt, les jeunes qui habitent le département de la Somme arrêtent leurs études plus tard que les jeunes de l'Aisne ou de l'Oise. Leur âge médian d'arrêt des études est le même qu'en France métropolitaine ou en France de province. Ils ont néanmoins un accès retardé à l'emploi (un an 9 mois) comme les jeunes de l'Aisne (deux ans 2 mois) ou ceux de l'Oise (un an 10 mois).

Un chômage chez les plus jeunes particulièrement élevé

Les jeunes sont particulièrement exposés au chômage²² car ils sont les plus nombreux à entrer sur le marché du travail. Le risque de perdre son emploi est en outre plus élevé pour les salariés les plus récemment embauchés. En Picardie comme en France, la part des chômeurs parmi les actifs est ainsi deux fois plus forte pour les moins de 30 ans que pour leurs aînés.

Parmi les moins de 30 ans, le chômage touche d'abord les plus jeunes. Les Picards de moins de 25 ans se trouvent doublement pénalisés, par rapport à leurs aînés et par rapport à la moyenne des jeunes Français. Parmi les actifs, 27 % des 18 à 24 ans sont au chômage en Picardie contre 15 % des 25 à 29 ans et 9 % des plus de 30 ans. Jusqu'à 24 ans, les jeunes actifs picards sont 27 % à être chômeurs en Picardie contre 22 % en France métropolitaine, soit une différence de cinq points. L'écart n'est plus que d'un point entre 25 et 29 ans, pour devenir quasiment nul au-dessus de 30 ans. Si les jeunes Picards de 18 à 24 ans sont plus souvent au chômage qu'ailleurs, c'est aussi qu'ils y restent plus longtemps : en Picardie, 31 % des chômeurs de 18 à 24 ans le sont depuis plus d'un an contre 26 % des jeunes Français. Seuls les jeunes du Nord-Pas-de-Calais sont plus nombreux à subir ce chômage de longue durée.

Chômage des jeunes dans les régions françaises

Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

	part de chômeurs parmi les actifs				part de ss dipl et BEPC parmi les chômeurs de 18-24 ans	chômeurs de + d'un an		
	de 18 à 24 ans	de 18 à 29 ans	de 30 ans et + rang			parmi les chômeurs ss diplôme (yc BEPC) de 18 à 24 ans	parmi les chômeurs diplômés > bac de 18 à 24 ans	parmi l'ensemble des chômeurs de 18 à 24 ans
Nord-Pas-de-Calais	31,3	24,6	11,3	21	36,1	44,8	15,9	34,5
Languedoc-Roussillon	28,7	24,1	12,4	22	38,2	36,9	14,7	27,4
Picardie	27,2	21,2	9,3	19	41,0	39,5	13,7	30,7
Corse	26,5	21,1	9,2	18	36,9	26,4	18,2	24,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,6	20,7	10,8	20	37,0	34,2	12,7	25,5
Champagne-Ardenne	25,3	20,4	9,2	16	36,9	37,7	12,4	29,3
Haute-Normandie	25,0	20,1	8,9	14	37,9	38,6	14,9	29,5
Lorraine	23,5	18,9	9,0	15	34,4	38,2	14,4	27,8
Aquitaine	23,0	18,9	8,6	13	32,6	35,8	12,1	24,9
France de province	22,8	18,6	8,8		35,2	35,9	12,8	26,2
Basse-Normandie	22,2	18,0	8,1	9	33,4	35,3	11,4	24,4
France métropolitaine	22,1	17,9	8,9		35,5	35,6	12,3	26,0
Poitou-Charentes	21,5	17,8	8,4	11	34,9	34,1	12,7	24,0
Franche-Comté	21,5	17,5	7,8	6	36,5	34,4	13,7	24,6
Bourgogne	21,4	17,4	7,8	7	37,5	33,4	14,1	26,2
Midi-Pyrénées	20,7	17,3	8,5	12	32,0	35,5	11,6	24,1
Alsace	21,0	17,2	8,1	10	37,8	35,9	13,8	26,7
Centre	21,3	17,1	7,9	8	36,4	35,4	13,3	25,8
Auvergne	21,0	16,9	7,6	4	31,6	36,6	12,7	26,1
Limousin	19,9	16,1	7,1	1	34,1	35,3	18,9	26,2
Île-de-France	19,1	15,6	9,2	17	37,2	34,2	10,5	25,3
Bretagne	18,7	15,5	7,1	2	25,7	28,1	10,0	18,4
Rhône-Alpes	18,4	15,3	7,6	5	35,3	28,2	10,2	20,5
Pays de la Loire	18,4	15,0	7,3	3	31,2	32,2	11,1	21,7

²² Ici nous parlons du chômage au sens du recensement et non au sens du Bureau International du Travail

Un chômage encore accentué par la crise

L'insertion professionnelle des jeunes picards est en outre rendue plus difficile depuis la crise de 2008. Entre 2008 et 2009, celle-ci a davantage touché les régions du nord est et du Bassin parisien, marquées par une place plus forte de l'industrie (Picardie, Haute-Normandie, Lorraine, Centre, Bourgogne, Pays de la Loire, et Franche Comté). En effet, durant la crise, l'emploi a été le plus préservé dans les activités tertiaires. Entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2010, le taux de chômage²³ a ainsi augmenté en Picardie de 2,9 points contre 2,3 points en moyenne nationale. Depuis juin 2010, une légère amélioration du niveau de chômage s'observe dans l'ensemble des régions, grâce notamment à la reprise de l'emploi dans le secteur marchand (-0,2 points entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011 en Picardie). Depuis l'été 2010, le climat conjoncturel se détériore à nouveau.

Taux de chômage trimestriels des régions (en moyenne trimestrielle - données CVS)

Source : Insee - Taux de chômage localisés

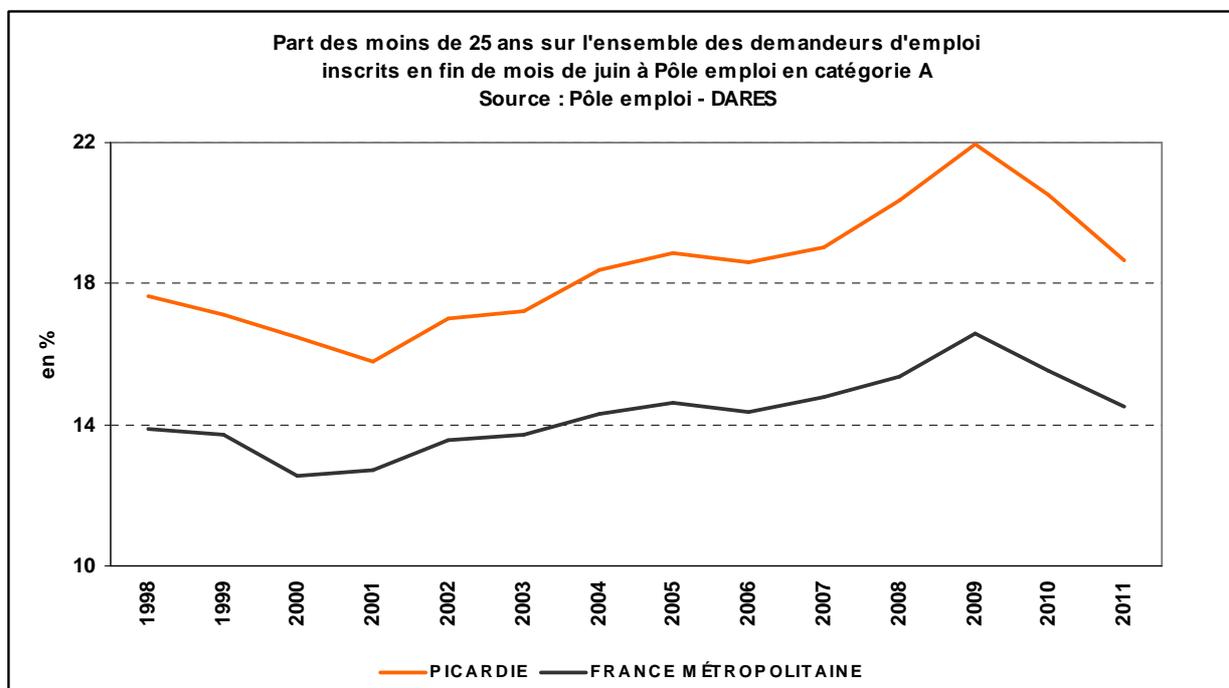
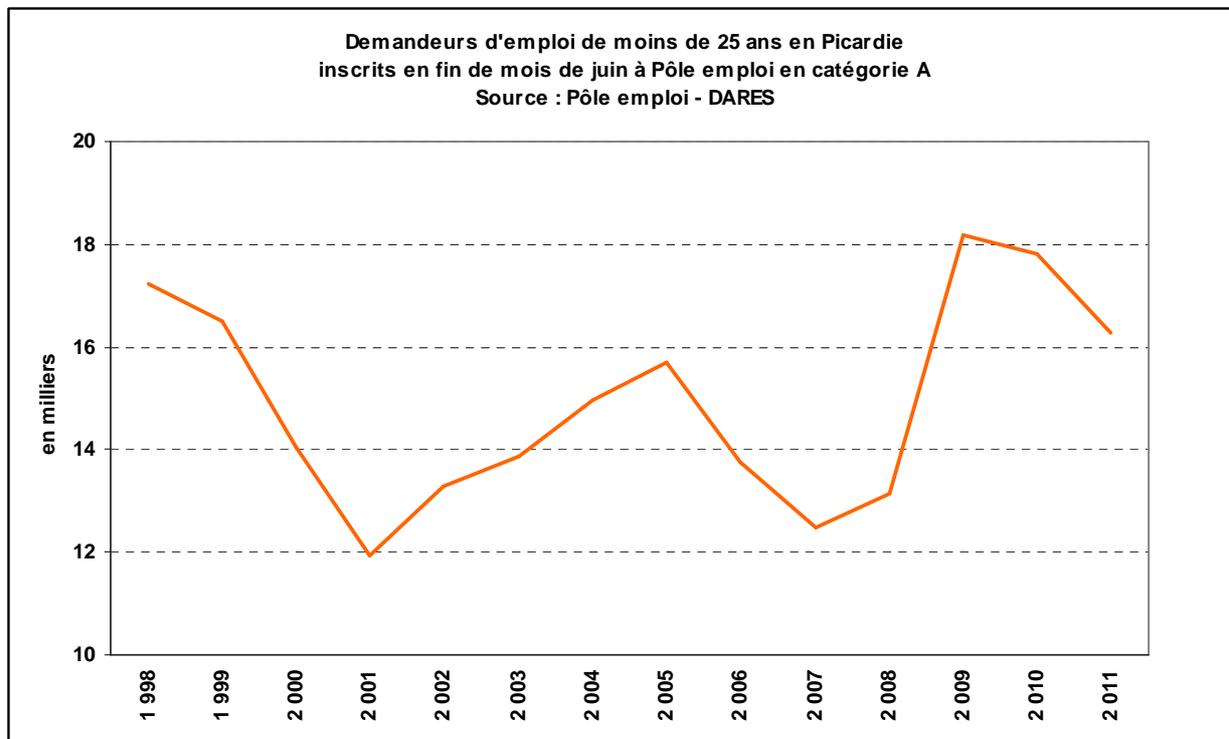
	en %			évolution en points		
	1er trim 2008	1er trim 2010	1er trim 2011	entre 1 ^{er} trim 2008 et 1 ^{er} trim 2011	entre 1 ^{er} trim 2008 et 1 ^{er} trim 2010	entre 1 ^{er} trim 2010 et 1 ^{er} trim 2011
Aisne	10,0	13,3	13,2	3,2	3,3	-0,1
Nord-Pas-de-Calais	10,3	12,9	12,8	2,5	2,6	-0,1
Languedoc-Roussillon	10,2	12,8	12,7	2,5	2,6	-0,1
Somme	8,8	11,6	11,1	2,3	2,8	-0,5
Picardie	8,3	11,2	11,0	2,7	2,9	-0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,6	10,9	10,9	2,3	2,3	0,0
Haute-Normandie	7,8	10,6	10,4	2,6	2,8	-0,2
Lorraine	7,3	10,0	9,7	2,4	2,7	-0,3
Corse	8,0	9,3	9,6	1,6	1,3	0,3
Oise	6,9	9,7	9,5	2,6	2,8	-0,2
Champagne-Ardenne	7,7	9,7	9,4	1,7	2,0	-0,3
Midi-Pyrénées	7,3	9,4	9,3	2,0	2,1	-0,1
France métropolitaine	7,2	9,5	9,2	2,0	2,3	-0,3
Aquitaine	6,9	9,2	9,1	2,2	2,3	-0,1
Poitou-Charentes	6,8	9,3	8,9	2,1	2,5	-0,4
Basse-Normandie	6,8	9,1	8,8	2,0	2,3	-0,3
Bourgogne	6,4	8,9	8,6	2,2	2,5	-0,3
Franche-Comté	6,6	9,6	8,6	2,0	3,0	-1,0
Centre	6,2	8,8	8,5	2,3	2,6	-0,3
Alsace	6,6	8,9	8,4	1,8	2,3	-0,5
Limousin	5,9	8,2	8,3	2,4	2,3	0,1
Auvergne	6,4	8,6	8,3	1,9	2,2	-0,3
Rhône-Alpes	6,2	8,8	8,2	2,0	2,6	-0,6
Île-de-France	6,5	8,4	8,2	1,7	1,9	-0,2
Pays de la Loire	5,9	8,5	8,0	2,1	2,6	-0,5
Bretagne	6,0	8,2	7,8	1,8	2,2	-0,4

L'emploi des jeunes est très sensible à la conjoncture économique : ils subissent plus la crise et profitent davantage de la reprise. Les chiffres du chômage par âge observés en France durant la crise illustrent bien ce phénomène : le taux de chômage des moins de 30 ans est passé de 13,4 % au deuxième trimestre 2008 à 17,3 % au deuxième trimestre 2009, alors que le taux de chômage des 30-49 ans n'augmentait que de 1,4 points sur la même période et celui des plus de 50 ans de 0,9 points²⁴. Les jeunes sont plus souvent employés dans l'intérim, encore plus en Picardie qu'ailleurs. Or, durant la crise, le secteur de l'intérim a servi de variable d'ajustement entre le ralentissement de l'activité économique et l'emploi. Ainsi, de tous les secteurs, l'intérim a été le premier et le plus durement touché : entre mars 2008 et mars 2010, sur les 25 000 emplois marchands détruits en Picardie, 11 000 provenaient du secteur de l'intérim. En 2010, ce secteur est le moteur de la reprise de l'emploi picard.

²³ Chômage au sens du BIT

²⁴ Connaissance de l'emploi n°82, Centre d'Etude de l'Emploi, 2011 « quels effets de la crise sur les trajectoires professionnelles des jeunes ? »

La sensibilité de l'emploi des jeunes Picards à la conjoncture est visible sur la série suivante (1^{er} graphe). Les jeunes Picards sont aussi davantage représentés parmi les chômeurs. En juin 2011, la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est nettement plus élevée en Picardie qu'en moyenne nationale (18,7 % contre 14,5 %) (voir tableau et graphe 2). Il ne s'agit pas là d'un effet de structure : la proportion des 15-24 ans dans la population d'âge actif est la même (20 %) en Picardie qu'en France métropolitaine.



Part des moins de 25 ans sur l'ensemble des demandeurs d'emploi
inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A en juin 2011

Source : Pôle emploi - DARES

	juin-11
ILE-DE-FRANCE	10,5
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	13,2
CORSE	13,3
RHONE-ALPES	13,7
AQUITAINE	14,1
BRETAGNE	14,2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	14,3
FRANCE MÉTROPOLITAINE	14,5
FRANCE	14,5
DOM	14,5
AUVERGNE	14,6
MIDI-PYRÉNÉES	14,8
ALSACE	15,0
FRANCHE-COMTE	15,3
POITOU-CHARENTES	15,5
LIMOUSIN	15,6
LORRAINE	15,8
CHAMPAGNE-ARDENNE	15,8
BOURGOGNE	15,9
CENTRE	15,9
PAYS-DE-LA-LOIRE	16,4
BASSE-NORMANDIE	17,4
HAUTE-NORMANDIE	18,4
PICARDIE	18,7
NORD-PAS-DE-CALAIS	19,1

Les départements français présentant la part des moins de 25 ans sur
l'ensemble des demandeurs d'emploi la plus élevée

86 - Vienne	17,1
55 - Meuse	17,3
72 - Sarthe	17,6
60 - Oise	17,6
49 - Maine-et-Loire	17,7
53 - Mayenne	17,9
59 - Nord	18,2
50 - Manche	18,4
76 - Seine-Maritime	19,0
02 - Aisne	19,2
80 - Somme	19,4
62 - Pas-de-Calais	20,8

Le lien entre la situation des jeunes vis à vis de l'emploi et l'évolution conjoncturelle du marché du travail est particulièrement net pour les non diplômés, qui généralement sur-réagissent aux effets conjoncturels. Les jeunes les plus diplômés sont moins sensibles aux fluctuations économiques. En 2009, le chômage des jeunes français de 15 à 29 ans titulaires d'un baccalauréat ou plus est trois fois inférieur à celui des jeunes sans diplôme ou titulaire du seul brevet des collèges²⁵.

²⁵ Céreq Notes Emploi Formation 45 « regards sur les dix premières années de vie active d'une génération - 1ers résultats enquête 2008 auprès de la génération 98 »

Difficultés d'insertion accentuées pour les jeunes sans diplôme

Le chômage particulièrement élevé parmi les Picards de 18 à 24 ans est aussi d'abord lié à leur moindre formation. En Picardie, 41 % des jeunes chômeurs de 18 à 24 ans n'ont aucun diplôme²⁶ contre 35 % des autres provinciaux. Cette part est même la plus élevée de toutes les régions françaises. D'après l'enquête génération du Céreq réalisée à l'échelle nationale, le taux d'emploi des non diplômés trois ans après leur sortie de formation initiale s'élève à 48 %, contre 70 % des titulaires d'un CAP ou BEP, et 90 % pour les plus diplômés (masters, grandes écoles, doctorat).

Plus souvent au chômage, ces jeunes sans qualification y restent aussi plus longtemps. C'est particulièrement vrai en Picardie où 40 % des non diplômés de 18 à 24 ans à la recherche d'un emploi étaient en 2007 au chômage depuis plus d'un an (niveau le plus élevé des régions après le Nord-Pas-de-Calais) contre 14 % des titulaires d'un diplôme supérieur au bac.

Difficultés d'accès à l'emploi accrues pour les filles

Les jeunes filles sont moins présentes sur le marché du travail que leurs homologues masculins : les jeunes picardes de 18 à 29 ans sont actives à 68 % contre 78 % des jeunes garçons. La moitié de cet écart vient de ce qu'elles poursuivent plus longtemps leurs études que les garçons (24 % des jeunes filles de 18 à 29 ans sont étudiantes contre 19% des garçons). Le reste de l'écart s'explique par le fait que les filles restent plus souvent au foyer que les garçons (11% contre 4 %). Comme l'indique une enquête nationale effectuée par le Céreq²⁷, les femmes qui ont un enfant de moins de 3 ans sont plus souvent inactives qu'en emploi. Celles qui ont un enfant de plus de 3 ans sont, quant à elles, davantage en temps partiel qu'en temps plein ou en inactivité. Or, 14 % des jeunes picardes sont mères de familles.

Être diplômé(e) bénéficie encore plus aux filles qu'aux garçons

Les jeunes filles éprouvent plus de difficulté à accéder à l'emploi : parmi les actifs, 23 % des jeunes filles de 18 à 29 ans sont au chômage contre 20 % des garçons (29 % contre 26 % chez les 18-24 ans). Ce n'est pas une spécificité picarde puisque cette différence s'observe dans toutes les régions de France exceptée l'Île-de-France où les filles sont moins au chômage que les garçons. En effet, seules les jeunes filles diplômées du supérieur se retrouvent moins souvent au chômage que leurs homologues masculins : 12 % des filles de 18 à 24 ans diplômées du supérieur sont en Picardie au chômage contre 14 % des garçons. Ceci, ajouté à la présence plus grande de l'emploi tertiaire, explique la spécificité francilienne où les diplômés du supérieur sont plus nombreux. La région parisienne héberge le tiers des actifs ayant un emploi de 2^{ème} et 3^{ème} cycle universitaire, d'école d'ingénieurs ou de grandes écoles alors qu'elle accueille un cinquième des actifs.

Cependant, la longueur des études n'est pas le seul paramètre qui joue dans l'accès à l'emploi. Certaines filières professionnelles recherchées par les employeurs peuvent déboucher sur une insertion rapide. Il est ainsi possible que les formations suivies par les filles soient moins porteuses sur le marché du travail que celles choisies par les garçons : 35 % des filles de 15 à 24 ans sur le marché du travail titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont au chômage contre 23 % des garçons. Pendant leurs études, les filles choisissent rarement les spécialités de la production ou des sciences exactes, qui conduisent pourtant en général à une meilleure insertion professionnelle que celles des services ou des sciences humaines ou sociales.

Des données plus récentes²⁸ uniquement disponibles au niveau national montrent un rapprochement des taux de chômage des hommes et des femmes. Les hommes ont en effet davantage pâti de la crise que les femmes. Ceci s'explique d'une part, par le fait que les femmes sont majoritairement employées dans le secteur tertiaire, davantage créateur d'emplois que l'industrie ou la construction, secteurs directement touchés par la crise. D'autre part, les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire, le diplôme jouant toujours un rôle protecteur contre les fluctuations conjoncturelles.

²⁶ dans ce document, sous le terme « aucun diplôme », figurent aussi les titulaire d'un CEP ou d'un BEPC

²⁷ Céreq Notes Emploi Formation 45 « regards sur les dix premières années de vie active d'une génération - 1ers résultats enquête 2008 auprès de la génération 98

²⁸ Alice Mainguéné et Daniel martinelli, « Femmes et hommes en début de carrière » in *Insee première* n°1284, Insee, 2010.

Part de chômeurs parmi les actifs selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme en Picardie

Source : Insee - recensement de la population 2007

âge	sexe	sans diplôme	niveau de diplôme									ensemble
			inférieur au bac			bac			supérieur au bac			
			total	CAP, brevet de compagnon	BEP	total	Bac général, brevet supérieur	Bac techno. ou professionnel	total	Diplôme univ. 1er cycle	Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	
18-24 ans	hommes	40,9	23,5	24,7	22,4	17,0	18,6	16,4	13,6	13,5	13,7	25,8
	femmes	50,8	35,5	36,4	35,1	22,3	18,5	24,8	11,6	11,9	11,1	29,0
	total	44,4	28,0	28,0	27,9	19,7	18,5	20,3	12,4	12,6	12,2	27,2
25-29 ans	hommes	26,8	14,5	16,4	13,1	9,3	13,1	7,6	7,8	7,7	8,0	13,7
	femmes	37,8	25,5	26,5	25,1	15,3	15,8	15,0	7,4	7,1	7,7	16,5
	total	31,0	18,4	19,3	17,9	12,2	14,5	11,1	7,6	7,4	7,8	15,0
18-29 ans	hommes	35,5	19,7	21,4	18,3	13,2	15,8	12,1	9,7	10,0	9,4	20,0
	femmes	45,5	31,5	32,5	31,0	18,9	17,2	20,0	8,8	9,0	8,6	22,6
	total	39,1	24,0	24,6	23,7	16,0	16,6	15,8	9,2	9,4	8,9	21,2

Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme en Picardie

Source : Insee - recensement de la population 2007

âge	sexe	sans diplôme	niveau de diplôme									ensemble
			inférieur au bac			bac			supérieur au bac			
			total	CAP, brevet de compagnon	BEP	total	Bac général, brevet supérieur	Bac techno. ou professionnel	total	Diplôme univ. 1er cycle	Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	
18-24 ans	hommes	39,9	27,1	26,9	27,4	20,5	21,7	19,9	14,5	15,6	12,3	31,1
	femmes	38,8	31,9	33,1	31,3	21,7	21,9	21,6	13,1	16,1	5,8	30,3
	total	39,5	29,4	29,2	29,5	21,2	21,8	20,8	13,7	15,9	8,9	30,7
25-29 ans	hommes	46,0	36,8	35,3	38,2	39,1	41,4	37,4	27,0	29,2	24,7	39,0
	femmes	44,9	40,5	44,9	38,5	38,9	39,1	38,8	25,5	27,2	23,4	38,5
	total	45,5	38,7	39,1	38,4	39,0	40,1	38,3	26,1	28,1	24,0	38,7
18-29 ans	hommes	41,7	30,1	29,3	30,9	27,0	30,0	25,3	21,3	22,1	20,1	33,7
	femmes	40,9	34,7	36,8	33,7	28,3	29,1	27,9	19,8	21,4	17,4	33,3
	total	41,3	32,3	32,2	32,4	27,8	29,5	26,8	20,5	21,7	18,6	33,5

Chômage des jeunes dans les régions françaises selon le sexe

Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

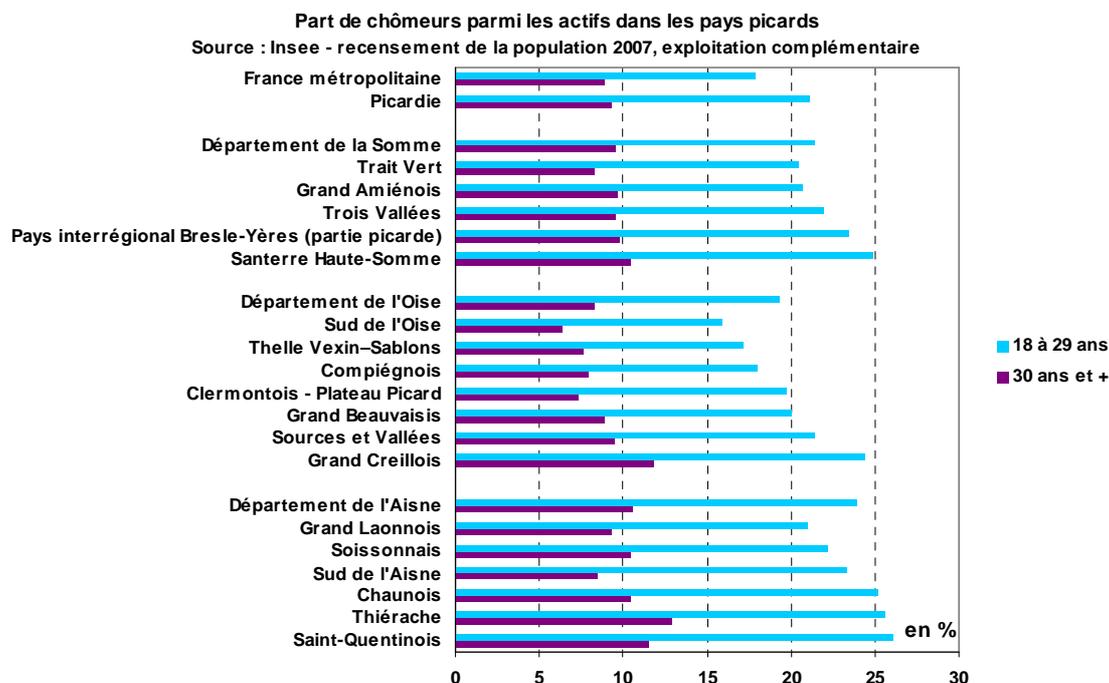
	part de chômeurs parmi les actifs			
	de 18 à 24 ans		de 18 à 29 ans	
	garçons	filles	garçons	filles
Île-de-France	20,5	17,6	16,0	15,2
Champagne-Ardenne	23,3	27,8	18,7	22,4
Picardie	25,8	29,0	20,0	22,6
Haute-Normandie	23,9	26,2	18,9	21,5
Centre	19,8	23,1	15,9	18,5
Basse-Normandie	20,4	24,3	16,4	20,0
Bourgogne	19,4	24,0	15,7	19,2
Nord-Pas-de-Calais	30,7	31,9	23,8	25,5
Lorraine	22,2	25,1	17,8	20,2
Alsace	19,9	22,1	16,1	18,4
Franche-Comté	20,1	23,3	16,3	19,0
Pays de la Loire	16,0	21,2	12,9	17,3
Bretagne	16,7	21,1	13,8	17,6
Poitou-Charentes	18,6	25,2	15,6	20,3
Aquitaine	21,0	25,4	17,0	20,9
Midi-Pyrénées	18,6	23,2	15,3	19,6
Limousin	17,1	23,2	14,1	18,4
Rhône-Alpes	17,2	19,7	14,1	16,6
Auvergne	18,7	23,9	15,1	19,1
Languedoc-Roussillon	27,0	30,9	22,5	26,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,1	26,3	19,1	22,6
Corse	22,5	31,9	17,7	25,3
France de province	21,2	24,7	17,1	20,3
France métropolitaine	21,0	23,3	16,8	19,1

Dans quasiment aucun territoire de la région, les jeunes n'échappent à cette difficulté d'accès à l'emploi. Le niveau de chômage des jeunes est supérieur à la moyenne dans les trois départements picards. Les jeunes chômeurs mettent toutefois encore plus de temps à trouver un travail dans l'Aisne et la Somme que dans l'Oise : 28 % des chômeurs de 18 à 24 ans le sont depuis plus d'un an dans l'Oise contre 32 % dans la Somme et 33 % dans l'Aisne (26 % en moyenne nationale).

Dans l'Oise, les jeunes sont moins confrontés au chômage que dans les deux autres départements : 25 % pour les 18-24 ans et 19 % pour les 18-29. Ils le sont toutefois plus qu'en moyenne nationale, ce qui est d'autant plus frappant que le niveau de chômage des 30 ans et plus est, lui, proche de la moyenne (8,3 % contre 8,9 en France métropolitaine). Ce chômage des jeunes important, alors que celui des plus de 30 ans est inférieur ou proche de la moyenne nationale, s'observe ainsi dans les pays du Grand Beauvaisis, le Clermontois-Plateau Picard, le Compiégnois. Les jeunes du pays du Sud de l'Oise sont les seuls à avoir un taux de chômage inférieur au taux national (20 % pour les 18-24 ans et 16 % pour les 18-29). Comme leurs aînés, ils bénéficient de la proximité francilienne. Dans les pays de Sources et vallées et surtout du Grand Creillois en revanche, le chômage est élevé pour les jeunes (Grand Creillois : 28 % pour les 18-24 ans et 24 % pour les 18-29) de même qu'il l'est pour leurs aînés. Le taux particulièrement élevé de sans diplôme dans le Grand Creillois est certainement à relier à ces difficultés d'accès à l'emploi. En effet, la moitié des jeunes de 18 à 24 ans en recherche d'emploi n'ont aucun diplôme (y compris BEPC), le plus fort taux de tous les pays picards.

Des trois départements picards, l'Aisne²⁹ est le plus touché par le chômage des jeunes (31 % pour les 18-24 et 24 % pour les 18-29). Les pays du nord de l'Aisne (Saint-Quentinois, Thiérache et Chaunois), caractérisés par un chômage également élevé aussi chez les plus de 30 ans, sont les plus touchés de la région par le chômage des jeunes : un jeune sur quatre actifs de 18 à 29 ans. Les jeunes du pays du Sud de l'Aisne sont à peine mieux lotis alors que le taux de chômage des plus de 30 ans est lui, inférieur au niveau national. Contrairement à leurs aînés, les jeunes du pays ne semblent pas profiter de la proximité des marchés du travail de l'Île-de-France et de Reims. Dans l'Aisne, les jeunes du pays du Grand Laonnois sont les seuls à présenter, comme leurs aînés, un taux de chômage dans la moyenne régionale.

Dans la Somme (28 % pour les 18-24 et 21 % pour les 18-29), les pays Santerre Haute-Somme et Trois Vallées possèdent des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale pour les 15-29 ans comme pour les plus de 30 ans. Dans la Santerre Haute-Somme, les jeunes sont fortement touchés par le chômage (32 % pour les 18-24 et 25 % pour les 18-29), mais également par le chômage de longue durée (35 % des chômeurs de 18-24 le sont depuis plus d'un an). L'accès à l'emploi est également difficile pour les jeunes du Grand Amiénois.



²⁹ Au 2^{ème} trimestre 2011, l'Aisne est le 2^{ème} département français de métropole pour son taux de chômage.

Chômage des jeunes dans les pays picards (yc étudiants actifs)

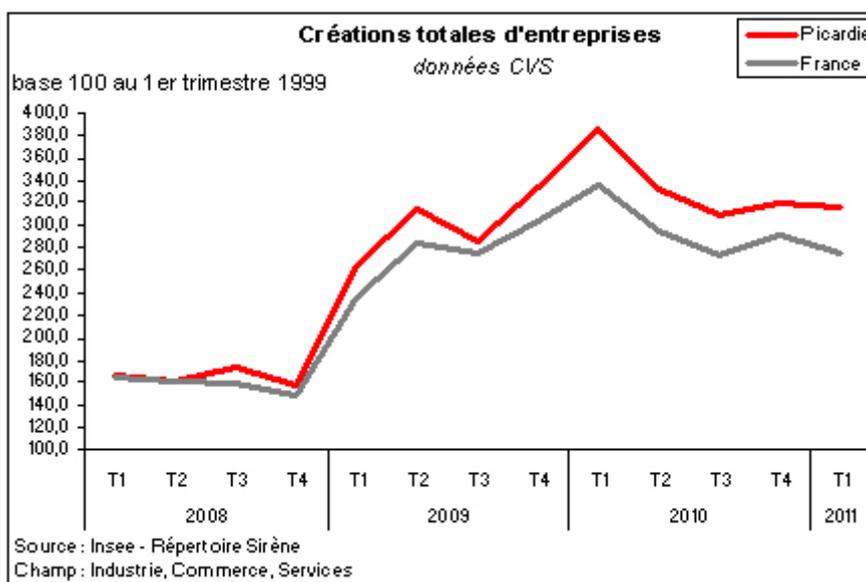
Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

	part de chômeurs parmi les actifs						part de ss dipl et BEPC parmi les chôm de 18- 24 ans	chômeurs de + d'un an		
	18 et 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans	30 ans et +		parmi chômeurs ss diplôme (yc BEPC) de 18 à 24 ans	parmi chômeurs diplômés > bac de 18 à 24 ans	parmi l'ensemble des chômeurs de 18 à 24 ans
Picardie	37,2	24,9	15,0	27,2	21,2	9,3	41,0	39,5	13,7	30,7
France métropolitaine	29,4	20,6	14,1	22,1	17,9	8,9	35,5	35,6	12,3	26,0
France de province	29,9	21,3	14,4	22,8	18,6	8,8	35,2	35,9	12,8	26,2
Département de l'Aisne	42,2	28,7	16,3	31,2	23,9	10,5	39,9	39,7	18,9	33,4
Chaunois	47,2	29,1	17,2	32,7	25,2	10,5	41,7	46,2	nd	34,8
Grand Laonnois	43,1	24,5	14,6	27,8	21,1	9,3	40,8	40,5	nd	33,7
Thiérache	39,7	31,2	17,6	32,8	25,6	12,9	45,7	40,3	nd	34,6
Saint-Quentinois	48,1	30,9	17,8	34,0	26,1	11,5	37,4	41,0	nd	36,4
Soissonnais	36,6	27,0	15,3	28,6	22,2	10,4	38,5	37,3	nd	31,1
Sud de l'Aisne	36,4	29,7	15,6	31,0	23,4	8,5	37,9	32,0	nd	27,1
Département de l'Oise	33,0	22,5	14,1	24,5	19,3	8,3	42,4	37,3	9,4	27,7
Clermontois - Plateau Picard	37,6	23,3	12,7	26,3	19,7	7,3	42,0	36,1	nd	26,7
Compiégnois	31,6	22,2	12,6	23,9	18,0	7,9	42,6	32,4	nd	25,8
Grand Beauvaisis	32,7	23,9	14,1	25,7	20,0	8,9	43,0	37,4	nd	27,7
Grand Creillois	40,4	26,1	20,2	28,5	24,4	11,8	50,6	41,8	nd	31,2
Sources et Vallées	34,7	23,9	16,5	25,9	21,4	9,5	39,0	43,2	nd	34,0
Sud de l'Oise	29,1	18,5	11,7	20,4	15,9	6,3	34,0	29,7	nd	22,4
Thelle Vexin-Sablons	28,4	20,6	11,7	22,2	17,2	7,6	43,7	39,7	nd	26,9
Département de la Somme	39,2	25,1	15,2	27,5	21,4	9,6	40,3	42,2	15,3	32,0
Grand Amiénois	38,7	23,9	15,3	26,3	20,7	9,6	40,0	44,0	nd	33,0
Santerre Haute-Somme	40,2	29,9	17,6	31,8	24,9	10,5	42,9	41,5	nd	35,2
Trait Vert	34,8	25,5	13,6	27,2	20,4	8,3	45,0	31,2	nd	27,4
Trois Vallées	41,5	26,7	14,0	29,5	22,0	9,6	39,9	41,1	nd	30,7
Pays interrégional Bresle- Yères (partie picarde)	43,3	25,2	17,1	28,8	23,4	9,8	29,4	nd	nd	21,9

5. La création d'entreprises par les jeunes

La Picardie est une région dynamique en termes de créations d'entreprises. Ainsi en 2010, 12 350 entreprises ont été créées. Parmi ces nouvelles entreprises, 9 600 possèdent la catégorie juridique « Personne Physique » et 7 000 d'entre elles sont des auto-entreprises³⁰. 2750 sociétés ont été créées en 2010 en Picardie, soit 22 % de l'ensemble des créations. Nous n'en parlerons pas ici (voir note méthodologique ci-dessous).

Note méthodologique : Dans le répertoire des entreprises et des établissements 2010, nous ne disposons de l'âge du créateur de l'entreprise que pour les entreprises appartenant à la catégorie juridique « Personne physique ». Ces entreprises correspondent à la forme juridique de l'entreprise individuelle (y compris les auto-entreprises). Les sociétés n'en font donc pas partie. Les entreprises appartenant à la catégorie juridique « Personne physique » représentent près des trois quarts des entreprises créées en 2010 en France métropolitaine.

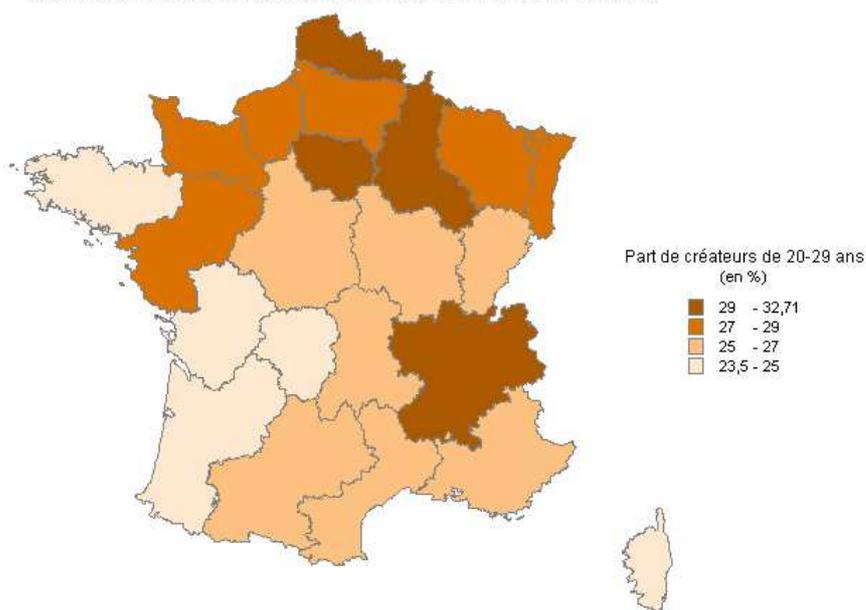


Des jeunes créateurs plus nombreux dans les régions du nord

En 2010, 2674 entreprises de catégorie juridique « Personne Physique », dont 1982 auto-entreprises, ont été créées par des jeunes de 20 à 29 ans. La Picardie compte une proportion de jeunes entrepreneurs équivalente à la moyenne nationale : 28 % des entreprises de catégorie juridique « Personne Physique » ont été créées par des jeunes de 20-29 ans en Picardie comme en France métropolitaine. Les jeunes créateurs sont les plus nombreux dans les régions du Nord, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais. Ceci s'explique d'abord par la plus grande jeunesse de leur population. Ce peut être dû également au taux de chômage plus élevé des jeunes dans ces régions : en effet, 4 créateurs sur dix sont des chômeurs qui bénéficient le plus souvent d'aide telles que l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises qui les exonèrent de charges sociales pendant un an). D'ailleurs, en 2006, deux nouveaux entrepreneurs sur trois motivent la création de leur entreprise comme moyen d'assurer leur propre emploi.

³⁰ Le régime de l'auto-entrepreneur : mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi d'un régime microsocial simplifié, d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, d'une exonération de TVA et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

Part de jeunes parmi les créateurs d'entreprises en 2010
 Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements 2010



Les créateurs d'entreprises dans les régions françaises Entreprises de type "Personne Physique"

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements 2010

Région	Part des 20-29 ans parmi les créateurs (en %)	part de femmes parmi les jeunes créateurs (en %)	Part d'auto-entrepreneurs parmi les jeunes créateurs (en %)
Nord-Pas-de-Calais	32,7	33,9	80,7
Champagne-Ardenne	29,7	32,8	81,1
Île-de-France	30,0	38,1	84,6
Rhône-Alpes	29,4	35,3	75,1
Haute-Normandie	28,7	34,8	81,4
Lorraine	28,7	31,2	80,8
Basse-Normandie	27,8	34,1	78,8
Alsace	28,2	34,2	81,9
Pays de la Loire	27,7	37,2	78,7
Picardie	27,9	33,3	74,1
France métropolitaine	27,7	35,7	79,4
Franche-Comté	26,4	32,1	80,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,3	36,2	78,7
Centre	26,1	34,1	81,2
Bourgogne	25,6	35,0	77,0
Midi-Pyrénées	26,2	35,6	75,1
Auvergne	25,6	33,0	75,0
Languedoc-Roussillon	25,8	35,1	76,3
Bretagne	24,5	36,4	78,1
Aquitaine	24,2	36,2	76,8
Poitou-Charentes	23,5	35,2	76,5
Limousin	23,6	33,1	73,4
Corse	24,2	35,5	71,5

Les jeunes choisissent de créer leur entreprise dans les mêmes secteurs d'activité que leurs aînés : un quart exercent dans le domaine du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles, 16% dans la construction, 15 % dans les services à la personne et 10 % dans des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Les jeunes qui créent leur entreprise dans les secteurs du commerce et de la construction sont moins diplômés que l'ensemble des créateurs de moins de

30 ans (au niveau France, respectivement 46 % et 68 % d'entre eux ont un diplôme inférieur au baccalauréat, contre 41 % pour l'ensemble des jeunes créateurs).

Par rapport à leurs aînés, les jeunes de moins de 30 ans se spécialisent davantage dans les domaines des services à la personne, du commerce et de la réparation d'automobiles, des arts, spectacles et activités créatrices, et de l'information/communication. C'est dans le dernier secteur cité que les créateurs sont les plus jeunes (34 ans en moyenne au niveau national, 4 ans de moins que les autres créateurs). Les auto-entrepreneurs y sont très majoritaires.

Créations d'entreprises dans la catégorie juridique "Personne Physique" par secteur d'activité

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements 2010

Secteur d'activité	Picardie			France métropolitaine	
	20-29 ans	taux de féminisation	tous âges	20-29 ans	tous âges
Industrie	3,0	34,6	4,0	3,6	4,2
Construction	15,6	1,9	16,4	13,8	14,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	24,4	28,8	22,6	20,5	20,5
Transports et entreposage	1,3	ns	1,4	1,0	1,1
Hébergement et restauration	2,6	40,0	3,5	2,3	3,3
Information et communication	5,6	9,3	3,9	7,2	4,9
Activités financières et d'assurance	0,6	ns	0,8	0,8	0,7
Activités immobilières	1,2	ns	2,0	1,1	1,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,5	39,9	11,6	15,4	15,8
Activités de services administratifs et de soutien	7,6	34,7	7,2	6,3	7,0
Enseignement	3,7	44,9	4,3	4,7	5,6
Santé humaine et action sociale	4,7	72,0	4,2	6,6	5,5
Arts, spectacles et activités récréatives	5,1	27,4	4,3	4,4	4,0
Autres activités de services	15,1	66,3	13,8	12,2	11,4
Ensemble	100,0	33,6	100,0	100,0	100,0

ns non significatif

Faible féminisation des créateurs

En 2010, seules 33 % des nouvelles entreprises picardes de catégorie juridique « Personne Physique » créées par des jeunes de 20 à 29 ans l'ont été par des femmes, alors que celles-ci constituent 46 % de la population active. Les jeunes créatrices sont un peu moins nombreuses en Picardie qu'en France métropolitaine (33 % contre 36 %). La Picardie est une des régions où ce taux de féminisation est le plus faible. Derrière elle, on trouve le Limousin, l'Auvergne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et la Lorraine. L'Île-de-France est la région où la part de jeunes créatrices est au contraire la plus élevée. En Picardie comme en France, les jeunes femmes entreprennent davantage dans les activités tertiaires que les hommes, particulièrement dans les services aux particuliers (deux tiers des créations dans ce domaine), l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Seule une entreprise sur deux créée par un jeune survit au bout de 3 ans

En 2009, en Picardie, deux entreprises sur trois sont toujours actives trois ans après leur création (neuf entreprises sur dix restent actives au bout d'un an, huit sur dix au bout de deux ans). Ces taux de survie sont moins élevés pour les jeunes créateurs : à peine plus de la moitié des entreprises créées en 2006 par des jeunes Picards sont toujours actives en 2009, contre les deux tiers pour celles créées par des personnes âgées de 30 à 50 ans.

Les conditions de mise en œuvre d'un projet de création d'entreprise (capital investi, lieu d'implantation, activité choisie) priment toujours sur le profil du créateur dans la réussite au cours des trois premières années. Par exemple, les entreprises créées dans les secteurs du commerce ou de l'immobilier sont les moins pérennes. L'expérience du créateur, qu'il s'agisse de son expérience professionnelle ou d'une précédente expérience de création, favorise cependant la survie de l'entreprise. A profil identique, un créateur qui exerçait une activité professionnelle avant la création a environ deux fois plus de chance de pérenniser son entreprise à trois ans qu'un créateur au chômage ou sans activité³¹.

La pérennité de l'entreprise augmente aussi avec le niveau de diplôme du créateur. Ainsi, sept entreprises sur dix créées en 2006 par des diplômés de l'enseignement supérieur sont toujours actives en 2009, contre seulement une sur deux entreprises créées par des non-diplômés.

³¹ Joël Dekneudt « la création d'entreprise en Picardie : moindre renouvellement des entreprises mais survie supérieure à la moyenne », in *Insee Picardie relais n°135*, Insee, 2004

**3^{ème} partie : Parcours familial des jeunes picards :
vie au domicile parental, départ de celui-ci, création de leur propre famille**

1. Conditions de logement

Un départ du domicile parental plus tardif

Les jeunes Picards quittent plus tardivement qu'en moyenne le domicile parental : dans la région, 59 % des jeunes de 18 à 29 ans ont quitté le domicile parental, contre 63 % des jeunes Français. L'âge médian de départ de chez les parents dépasse la moyenne nationale de 8 mois : respectivement 21,8 ans et 21,1 ans.

En Picardie, la moitié des jeunes ont quitté le domicile parental à presque 22 ans. Ils ont le plus souvent attendu d'avoir un emploi pour le faire. L'accès à l'emploi conditionne très fortement le départ du domicile parental : 68 % des jeunes de 18 à 29 ans en emploi ont quitté leurs parents contre 52 % des autres. Un jeune chômeur sur deux continue de vivre chez ses parents contre un jeune actif occupé sur trois. Les étudiants sont les moins nombreux à avoir quitté le domicile parental (ils sont 38 %). Les étudiants du département de la Somme démarquent fortement des étudiants des autres départements sur ce point : la moitié des étudiants ne vivent plus chez leurs parents dans la Somme (52 %) contre à peine 30 % dans l'Aisne (29 %) et l'Oise (27 %). Comme il a déjà été précisé plus tôt, souvent originaires des départements voisins, ils ont pris leur autonomie et logent plus souvent seuls, avec d'autres étudiants ou en foyer d'étudiants. Enfin, les jeunes qui ont un emploi stable sont les plus nombreux à avoir quitté leurs parents : 75 % des jeunes en emploi sans limite de durée et 71 % des jeunes non salariés contre 47 % pour les jeunes en emploi précaire.

Le départ du domicile parental est plus tardif dans l'Oise (22,4 ans) que dans l'Aisne (21,8 ans) et la Somme (20,6 ans). Pour la Somme, il correspond à l'âge médian observé en France de Province.

	Proportion de jeunes de 18 à 29 ans vivant encore chez leurs parents parmi les ...				
	étudiants	actifs ayant un emploi	actifs ayant un emploi non stable	actifs ayant un emploi stable	chômeurs
France de Province	50,8	28,1	40,6	22,5	46,7
France métropolitaine	53,8	28,2	41,2	22,6	47,1
Région Picardie	61,9	31,9	47,3	24,8	51,9
Aisne	70,9	30,7	46,3	23,1	50,2
Oise	72,4	33,2	49,6	26,4	54,4
Somme	48,1	30,8	44,9	23,8	50,3

Source : Insee - recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

Un recours plus important au logement social

Ce départ plus tardif du domicile parental peut aussi s'expliquer par les caractéristiques du parc de logement. La Picardie dispose d'un habitat collectif moins développé qu'en France de province : 26 % des ménages picards vivent en appartement contre 36 % des ménages de France de Province. La part de studios est plus faible qu'en moyenne, alors que les logements de grande surface sont plus nombreux qu'en moyenne.

Dans ce contexte, les jeunes recourent beaucoup plus au parc social en Picardie qu'en moyenne : 19 % des jeunes picards de 18 à 29 ans vivant seuls habitent un logement social contre 13 % des jeunes provinciaux seuls. La proportion augmente encore lorsque le jeune a fondé une famille : 24 % en Picardie contre 19 % en moyenne provinciale. Il est à noter que la part de ménages vivant en HLM est beaucoup plus élevée généralement en Picardie (16,9 %) qu'en France de province (13,5 %). D'après l'enquête logement, les ménages les plus jeunes sont ceux qui habitent le plus souvent dans des

logements surpeuplés³² : en 2006, 21 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans était en situation de surpeuplement contre 9 % de l'ensemble des ménages. Le surpeuplement concerne surtout les ménages vivant en habitat collectif, rarement ceux en habitat individuel.

Les jeunes de l'Oise rencontrent apparemment plus de difficulté encore à se loger que dans les jeunes des deux autres départements. En dépit du recours bien plus élevé au logement social dans l'Oise, la pression de la demande y est plus forte que dans les autres départements picards : en 2008, on dénombre 3,7 demandes de logement social³³ pour une attribution dans l'Oise pour 3,4 dans la Somme et 2,7 dans l'Aisne. Cette demande en logement social est en partie alimentée par la différence de prix des loyers avec le secteur libre : les loyers sont deux fois moins élevés dans le parc social que dans le secteur libre. En outre, le marché immobilier paraît plus difficilement accessible aux jeunes de l'Oise en raison des prix particulièrement élevés des terrains à bâtir et des logements anciens (prix moyens supérieurs à la moyenne de Province). La moitié sud du département est particulièrement touchée par ces prix élevés.

L'enquête sur les ressources et conditions de vie réalisée au niveau national en 2005³⁴ montre que les jeunes qui ont pris leur indépendance sont plus exposés aux problèmes de logement et aux découverts bancaires, même chez les plus aisés d'entre eux, que l'ensemble de la population. Vivre dans un logement convenable et boucler les fins de mois posent souvent problème pour les jeunes adultes indépendants. Ainsi, 29 % d'entre eux vivent dans des logements jugés trop petits (contre 16 % pour l'ensemble de la population), 29 % dans des logements difficiles à chauffer (contre 24 %) et 21 % ont des découverts bancaires réguliers (contre 13 %). Ces difficultés restent très présentes y compris chez les jeunes les plus aisés. Par ailleurs, les jeunes décohabitants ont plus fréquemment du mal à payer à temps les factures ou les impôts. Environ 17 % sont concernés par au moins un retard de paiement, contre 11 % pour l'ensemble de la population.

Condition de logement des jeunes de 18 à 29 ans selon leur mode de cohabitation
Source : Insee - recensement de la population 2007

mode de cohabitation	Région Picardie	France de Province	France métropolitaine	Département de l'Aisne	Département de l'Oise	Département de la Somme
Part de jeunes vivant dans un logement appartenant à un organisme HLM						
vit chez ses parents	21,4	18,4	21,7	18,3	24,5	19,4
a fondé une famille	23,9	18,6	19,6	25,7	26,7	18,6
dans un ménage de plusieurs personnes	23,3	16,1	18,5	24,1	28,9	16,9
vit seul	18,7	12,6	12,5	29,3	22,2	9,8
Total	22,2	17,3	19,1	22,9	25,4	17,5
Part de jeunes vivant dans un logement d'une seule pièce						
vit chez ses parents	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2
a fondé une famille	2,6	4,0	4,0	1,4	2,8	3,4
dans un ménage de plusieurs personnes	2,6	4,5	4,5	0,6	1,8	4,7
vit seul	37,0	42,2	42,1	24,1	34,5	46,5
Total	5,5	9,2	9,2	3,1	4,6	8,7

2. Structure familiale

Les jeunes picards fondent une famille et ont des enfants plus tôt que les jeunes français.

L'âge où la moitié des jeunes a constitué une famille précède d'un an l'âge au niveau national : en Picardie, 39 % des 18-29 ans ont fondé une famille contre 35 % en France métropolitaine. La proportion de jeunes parents est également plus forte : elle s'élève à 21 % dans la région, nettement au-dessus du niveau national (16 %). Ces comportements sont d'autant plus remarquables que les jeunes Picards mettent plus de temps à accéder à l'emploi et à pouvoir prendre un logement autonome. Ces deux étapes précédant généralement la mise en couple, on aurait pu s'attendre à ce que celle-ci survienne aussi plus tard qu'en moyenne.

Les jeunes de l'Aisne sont plus précoces que ceux des deux autres départements picards pour fonder leur famille : 42 % des jeunes de 18 à 29 ans ont créé leur famille contre 37 % des jeunes de l'Oise ou la Somme. Sur la tranche des 18 à 24 ans, un jeune sur quatre a déjà fondé sa propre famille dans l'Aisne contre un sur cinq dans les deux autres départements. De même ils ont plus nombreux à avoir

³² le caractère surpeuplé d'un logement est déterminé en fonction de critères dépendants du nombre de pièces et de la surface

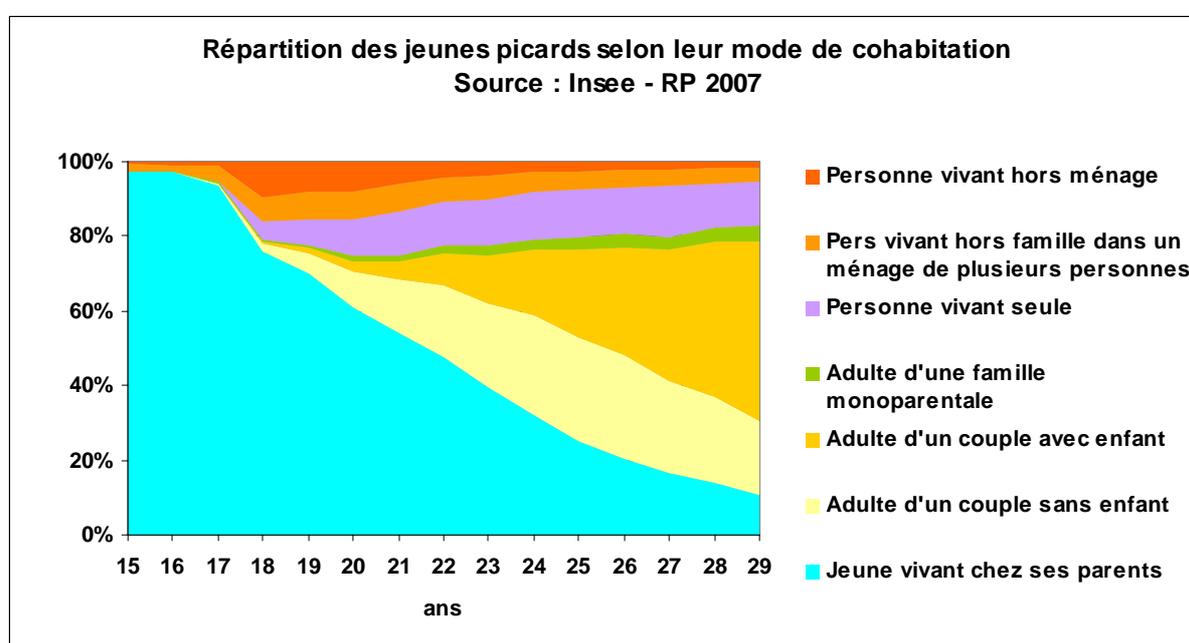
³³ Source : Perval, études DREAL Picardie

³⁴ voir Insee 1^{ère} n° 1156 « l'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés »

un ou des enfant(s) : 24 % des jeunes de 18 à 29 ans sont parents dans l'Aisne contre 20 % dans l'Oise et 19 % dans la Somme.

Les jeunes restent rarement chez leurs parents lorsqu'ils ont fondé une famille : ils sont 3 % en Picardie parmi les jeunes de 18 à 29 ans, un peu plus parmi les 18-24 ans (5 %). Cette situation s'observe cependant moins souvent dans l'Aisne que dans les deux autres départements : elle concerne 3,5 % des jeunes de 18-24 ans dans l'Aisne contre 5,5 % des jeunes de l'Oise et 5,0 % des jeunes de la Somme (et 4,1 % en France métropolitaine et 3,8 % en France de province).

Les parcours d'entrée dans la vie adulte diffèrent sensiblement entre les filles et les garçons, mais d'une manière qui n'est pas propre à la Picardie. Partout, les filles étudient désormais plus longtemps que les garçons. En Picardie, un an sépare les deux âges médians d'arrêt des études, et cet écart se répercute sur l'acquisition d'un emploi et celle d'un emploi stable. Dans la majorité des couples formés, le garçon est un peu plus âgé que la fille : en Picardie, la moitié des garçons créent leur famille avant 26 ans et demi et la moitié des filles à 23 ans. Cette différence d'âge s'observe également à la naissance des enfants.



Mode de cohabitation des jeunes par tranches d'âge
Source : Insee - recensement de la population 2007 - expl. complémentaire

		jeunes vivant encore chez leur(s) parent(s)	jeunes vivant encore chez leur(s) parent(s) ayant créé leur propre famille	jeunes ne vivant plus chez leur(s) parent(s) ayant créé leur propre famille	jeunes adultes d'un couple sans enfant	jeunes adultes d'un couple avec enfant	jeunes adultes famille monoparentale	jeunes vivant seuls	jeunes vivant hors famille ou hors ménage	total
région Picardie	18 à 29 ans	40,9	1,2	37,9	18,2	18,4	2,4	11,0	10,3	100
	20 à 24 ans	48,3	1,2	28,5	18,3	9,4	2,0	11,7	11,5	100
	25 à 29 ans	18,5	1,3	62,5	24,7	35,5	3,6	12,5	6,5	100
département de l'Aisne	18 à 29 ans	40,6	1,1	40,6	17,4	21,3	3,0	9,9	8,9	100
	20 à 24 ans	48,7	1,0	31,6	18,0	11,9	2,7	10,3	9,4	100
	25 à 29 ans	17,4	1,4	64,8	22,7	39,2	4,3	11,8	5,9	100
département de l'Oise	18 à 29 ans	43,3	1,2	37,3	18,5	17,9	2,2	9,2	10,3	100
	20 à 24 ans	52,4	1,4	27,3	18,1	8,7	1,8	8,4	11,9	100
	25 à 29 ans	19,1	1,4	61,1	25,3	34,0	3,2	12,6	7,2	100
département de la Somme	18 à 29 ans	38,0	1,1	36,5	18,5	16,8	2,3	14,2	11,3	100
	20 à 24 ans	42,9	1,3	27,5	18,7	8,2	1,8	16,8	12,7	100
	25 à 29 ans	18,7	1,2	62,4	25,6	34,4	3,6	13,0	6,0	100
France de province	18 à 29 ans	36,2	0,9	35,4	19,2	15,1	2,1	16,5	11,9	100
	20 à 24 ans	42,2	0,9	25,8	18,2	6,9	1,6	18,5	13,5	100
	25 à 29 ans	15,9	1,1	59,7	27,4	30,2	3,3	17,0	7,4	100
France métropolitaine	18 à 29 ans	37,2	0,9	34,2	19,0	14,2	2,0	16,4	12,2	100
	20 à 24 ans	44,2	0,9	24,1	17,2	6,4	1,5	17,7	14,0	100
	25 à 29 ans	16,3	1,2	57,4	27,5	27,9	3,1	18,0	8,3	100

Mode de cohabitation des jeunes par tranches d'âge

Source : Insee - recensement de la population 2007 - expl. complémentaire

vivant encore chez leur(s) parent(s) (non compris ceux qui ont créé leur propre famille) :

= 11 - Enfant d'un couple + 12 - Enfant famille monoparentale
en %

sexe	mode de cohabitation part des jeunes ...	région Picardie		département de l'Aisne		département de l'Oise		département de la Somme		France métropolitaine		France de province	
		18 à 24 ans	18 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans	18 à 24 ans	18 à 29 ans
masculin	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	vivant encore chez leur(s) parent(s)	63,1	47,9	64,9	48,4	66,8	49,8	57,0	44,9	57,6	42,9	55,9	42,2
	adulte d'un couple ss enfant	9,7	15,9	9,3	15,1	9,1	16,0	10,7	16,4	9,3	16,5	9,9	16,8
	adulte d'un couple avec enfant	3,8	13,4	5,1	15,7	3,3	12,5	3,4	12,7	2,6	10,2	2,9	10,8
	adulte famille monoparentale	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
	vivant hors fam ménage plusieurs pers	7,2	6,5	6,5	5,7	6,6	6,2	8,7	7,5	9,0	8,2	8,6	7,6
	vivant seuls	9,4	11,3	8,2	10,5	6,8	9,9	13,6	13,8	14,3	16,7	15,1	16,8
	vivant hors ménage	7,3	5,6	6,3	4,9	8,0	6,3	7,1	5,3	7,6	5,9	8,0	6,2
	ayant créé leur propre famille	13,6	29,6	14,5	31,1	12,6	28,7	14,3	29,4	12,0	26,9	12,8	27,8
	vivant avec un ou des enfants	3,9	13,7	5,2	16,0	3,4	12,7	3,6	13,0	2,7	10,4	3,0	11,0
vivant encore chez leur(s) parent(s) parmi ceux qui ont créé leur propre famille	4,7	2,6	3,1	2,1	5,9	2,9	4,8	2,7	3,9	2,4	3,6	2,3	
féminin	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	vivant encore chez leur(s) parent(s)	48,6	33,7	48,3	32,6	53,7	36,4	42,7	31,1	45,7	31,5	43,3	30,1
	adulte d'un couple ss enfant	18,1	20,6	18,4	19,8	18,5	21,1	17,5	20,6	16,8	21,4	17,9	21,7
	adulte d'un couple avec enfant	10,1	23,6	12,5	27,0	9,7	23,6	8,6	20,9	6,8	18,3	7,2	19,4
	adulte famille monoparentale	3,2	4,7	4,3	5,9	2,8	4,2	2,8	4,4	2,2	3,7	2,4	3,9
	vivant hors fam ménage plusieurs pers	6,1	5,1	4,8	4,1	5,4	4,7	8,1	6,3	8,5	7,0	8,0	6,4
	vivant seuls	10,5	10,6	8,8	9,2	6,6	8,4	16,4	14,7	16,4	16,1	17,3	16,2
	vivant hors ménage	4,9	3,3	4,2	3,0	4,9	3,3	5,3	3,6	4,7	3,3	5,0	3,5
	ayant créé leur propre famille	31,4	48,9	35,2	52,7	31,0	48,9	29,0	45,9	25,9	43,4	27,5	45,0
	vivant avec un ou des enfants	13,3	28,3	16,8	32,9	12,5	27,8	11,5	25,3	9,0	22,0	9,6	23,3
vivant encore chez leur(s) parent(s) parmi ceux qui ont créé leur propre famille	4,8	3,2	3,7	2,9	5,3	3,4	5,1	3,3	4,2	2,8	3,8	2,6	
ensemble	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	vivant encore chez leur(s) parent(s)	56,1	40,9	56,9	40,6	60,6	43,3	49,8	38,0	51,7	37,2	49,7	36,2
	adulte d'un couple ss enfant	13,8	18,2	13,7	17,4	13,6	18,5	14,1	18,5	13,0	19,0	13,8	19,2
	adulte d'un couple avec enfant	6,8	18,4	8,7	21,3	6,3	17,9	6,0	16,8	4,7	14,2	5,0	15,1
	adulte famille monoparentale	1,6	2,4	2,1	3,0	1,4	2,2	1,5	2,3	1,1	2,0	1,2	2,1
	vivant hors fam ménage plusieurs pers	6,7	5,8	5,6	4,9	6,0	5,5	8,4	6,9	8,7	7,6	8,3	7,0
	vivant seuls	9,9	11,0	8,5	9,9	6,7	9,2	15,0	14,2	15,3	16,4	16,2	16,5
	vivant hors ménage	6,1	4,5	5,3	4,0	6,5	4,9	6,2	4,4	6,1	4,6	6,6	4,9
	ayant créé leur propre famille	22,3	39,0	24,5	41,7	21,3	38,5	21,7	37,6	18,9	35,1	20,0	36,3
	vivant avec un ou des enfants	8,5	20,9	10,8	24,3	7,8	20,0	7,5	19,1	5,9	16,2	6,2	17,1
vivant encore chez leur(s) parent(s) parmi ceux qui ont créé leur propre famille	4,8	3,0	3,5	2,6	5,5	3,2	5,0	3,0	4,1	2,6	3,8	2,5	

Une construction familiale plus précoce pour les jeunes filles picardes

Les jeunes Picardes fondent leur famille et ont des enfants plus tôt qu'en moyenne. 2 500 jeunes picardes se sont mises en couple et/ou ont un ou des enfants alors qu'elles n'ont pas encore 20 ans. Sur ce nombre, à peine 200 sont mineures. 9 % des jeunes filles de 18 ou 19 ans ont déjà fondé leur famille en Picardie, soit 2 points de plus qu'en France de Province. Parmi ces jeunes filles, 12 % vivent encore chez leurs parents contre 9 % en moyenne provinciale. Les mineures en couple ou/et mère de famille demeurent plus souvent chez leurs parents (35 %).

Près de 900 jeunes picardes de moins de 20 ans ont un ou des enfant(s). Cette précocité des naissances est plus forte en Picardie qu'en moyenne : 3,3 % des seules picardes de 18-19 ans ont un ou des enfants contre 2,0 % des jeunes filles de France de province. La part de jeunes filles de 18 et 19 ans seules avec leur(s) enfants est également supérieure (1,3 % contre 0,7 % en France de Province).

Cette construction familiale plus précoce s'observe dans les trois départements. Cependant, là encore, les jeunes filles de l'Aisne sont plus nombreuses à avoir fondé leur famille (12 % des 18-19 ans) et à être mère (5 % des 18-19 ans). En revanche, les jeunes filles en couple ou vivant avec un ou des enfant(s) ont beaucoup plus souvent quitté le domicile parental : elles ne sont que 7 % à demeurer au domicile parental contre 17 % dans l'Oise, 12 % dans la Somme et 9 % en France de Province. 1,8 % des jeunes filles de 18 et 19 ans vivent seules avec leur(s) enfants dans l'Aisne, contre 0,9 % dans l'Oise et 1,3 % dans la Somme.

Mode de cohabitation des jeunes femmes par tranches d'âge

Source : Insee - recensement de la population 2007

mode de cohabitation	région Picardie			France de province			France métropolitaine		
	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans
part des jeunes filles ayant créé leur propre famille	9,4	4,0	31,4	7,4	3,3	27,5	6,7	3,0	25,9
part des jeunes filles vivant avec un ou des enfants	3,3	1,4	13,3	2,0	0,9	9,6	1,8	0,8	9,0
part des jeunes filles adulte famille monoparentale	1,3	0,6	3,2	0,7	0,3	2,4	0,7	0,3	2,2

mode de cohabitation	département de l'Aisne			département de l'Oise			département de la Somme		
	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans	18 et 19 ans	15 à 19 ans	18 à 24 ans
part des jeunes filles ayant créé leur propre famille	12,2	4,9	35,2	8,2	3,3	31,0	8,5	4,1	29,0
part des jeunes filles vivant avec un ou des enfants	4,8	1,9	16,8	2,8	1,1	12,5	2,7	1,3	11,5
part des jeunes filles adulte famille monoparentale	1,8	0,8	4,3	0,9	0,4	2,8	1,3	0,6	2,8

3. Grossesses adolescentes

Grossesses adolescentes plus fréquentes en Picardie

Les grossesses adolescentes sont plus fréquentes dans la région qu'en moyenne, ce qui se traduit de deux manières : des naissances plus nombreuses chez les mères de moins de 18 ans et des interruptions volontaires de grossesse également plus nombreuses.

Des jeunes filles mineures ont donné naissances en Picardie à 220 bébés en moyenne par an sur la période 2006-2010. Ceci est numériquement faible comparativement au nombre total de naissances : 9 ‰ maternités menées à leur terme sont le fait de mineures en Picardie et 5 ‰ en France métropolitaine. La fécondité des mineures est plus élevée dans la région qu'en moyenne : 3,1 ‰ femmes de 12 à 17 ans en Picardie contre 1,9 ‰ en France métropolitaine. La Picardie est la deuxième région de France métropolitaine pour la fécondité de ses mineures derrière le Nord-Pas-de-Calais. L'Aisne et la Somme font partie des cinq départements français possédant les plus forts taux de naissances chez les mineures (respectivement 4,1 ‰ et 3,4 ‰).

La part de mineures picardes ayant pratiqué une interruption volontaire de grossesse dépasse également la moyenne : 12,4 ‰ contre 11,1 ‰. Les régions où les mineures recourent le plus à l'IVG sont la Provence Alpes Côte d'Azur, l'Île-de-France, le Languedoc Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais, puis la Picardie.

Par rapport aux autres pays développés, la France fait partie des moins concernés par le phénomène des grossesses adolescentes. Au début des années 2000 (nous ne disposons pas de chiffres³⁵ plus récents sur le sujet), le Royaume Uni enregistrait le nombre de naissances parmi ses adolescentes le plus élevé d'Europe, de l'ordre du double de celui de la France. La France se situait au niveau des pays scandinaves, de la Belgique ou de l'Allemagne. Elle occupait donc une position intermédiaire entre d'un côté, les pays de l'est, le Canada et les États Unis qui présentaient à la fois une forte natalité et un taux d'avortement élevé et de l'autre, le Japon, l'Italie ou l'Espagne avec une natalité et un taux d'avortement bas.

De nombreux paramètres sociaux, économiques et sanitaires peuvent expliquer ces grossesses plus fréquentes dans l'Aisne et la Somme. L'ignorance et les difficultés d'accès à la contraception sont deux raisons souvent invoquées pour expliquer les grossesses chez les adolescentes. A ces deux égards, de nombreux indicateurs sont particulièrement défavorables dans l'Aisne et dans la Somme : pourcentage élevé de personnes sans diplôme, chômage des jeunes, densité médicale et sanitaire très en dessous de la moyenne, ruralité...

Les grossesses précoces : un phénomène social, pas seulement médical

Une grossesse précoce n'est pas forcément une grossesse non désirée. Elle ne doit pas être considérée systématiquement comme un « accident », lié à un déficit d'information ou de contraception. Selon les statistiques de l'OR2S³⁶, les adolescents picards n'ont pas de retard significatif dans le recours à la contraception. En Picardie, 84 % des jeunes sexuellement actifs déclarent utiliser un moyen de contraception lors des rapports sexuels, les filles davantage que chez

³⁵ il s'agit d'une étude de l'INED déjà ancienne « Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans ? », Population et sociétés n°361, octobre 2000

³⁶ Baromètre santé 2005 de l'OR2S « sexualité et contraception chez les jeunes picards »

les garçons (respectivement 88 % et 80 %). 78 % citent comme moyen contraceptif utilisé la pilule et 37 % le préservatif.

Il existe chez certaines jeunes filles mineures un réel désir de grossesse et d'enfant. Ce désir peut également être partagé par leur compagnon, qui n'est pas toujours absent. Attendre un enfant peut aussi être un moyen d'obtenir un statut social et familial, de se positionner davantage comme un adulte. Ceci est particulièrement le cas pour certains jeunes non diplômés de l'Aisne et de la Somme, souvent dépourvus de perspectives scolaires et professionnelles...

Taux de fécondité et part des naissances de mères mineures

Source : Insee, état civil 2006 à 2010, Recensement de la population 2008, DREES

régions et départements picards	2006-2010		en 2009
	fécondité des femmes de 12 à 17 ans (%)	part des naissances de mères de moins de 18 ans sur l'ensemble des naissances	IVG pour 1000 femmes mineures
Corse	1,0	0,3	7,9
Bretagne	1,1	0,3	8,6
Rhône-Alpes	1,2	0,3	8,6
Pays de la Loire	1,4	0,4	8,8
Basse-Normandie	1,5	0,5	9,8
Midi-Pyrénées	1,5	0,4	9,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,5	0,5	14,8
Île-de-France	1,6	0,4	13,6
Aquitaine	1,7	0,5	9,7
Alsace	1,8	0,5	8,0
Auvergne	1,8	0,6	9,7
Franche-Comté	1,8	0,5	10,4
France métropolitaine	1,9	0,5	11,1
Bourgogne	1,9	0,6	9,8
Centre	1,9	0,6	10,1
Lorraine	2,0	0,6	10,2
Poitou-Charentes	2,1	0,7	10,1
Limousin	2,2	0,7	11,0
Languedoc-Roussillon	2,3	0,7	13,4
Haute-Normandie	2,3	0,7	10,3
Champagne-Ardenne	2,7	0,8	9,7
Picardie	3,1	0,9	12,4
Nord-Pas-de-Calais	3,8	1,1	12,5
Aisne	4,1	1,2	
Oise	2,3	0,7	
Somme	3,4	1,0	

Bibliographie

Alice Mainguené et Daniel Martinelli, « Femmes et hommes en début de carrière » in *Insee première* n°1284, Insee, 2010.

Joël Dekneudt « Crise économique 2009 : la Picardie dans la tourmente », in *Insee Picardie Analyses* n°46, Insee, 2010.

Stève Lacroix « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions » in *Insee première* n°1295, Insee, 2010.

Roselyne Kerjosse « créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi » in *Insee première* n°1167, Insee, 2007.

Sandra Déprez, Nathalie Wach « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2009 : la génération 2006 trois ans après » in *Insee résultats* n°51, Insee, 2011

Béatrice Caussain, Fabien Dupuis, « Profil des intérimaires et durée des missions en 2010 » in *Repères & analyse* n°23, Direction études, statistiques et prévisions, 2011.

Élise Coudin et Chloé Tavan, « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi » in *Insee première* n°1204, Insee, 2008.

Anne Evrard « Le retard de la Picardie en termes de formation ne s'explique qu'en partie par les caractéristiques sociales de sa population », in *Insee Picardie Analyses* n°43, Insee, 2009.

Anne Evrard « Évaluations en 6^è : l'environnement familial et le voisinage scolaire pèsent sur la réussite de l'enfant », in *Insee Picardie Analyses* n°42, Insee, 2009.

Rapport d'étude « Le retard de la Picardie en termes de formation : état des lieux et explications », sur *le site Insee.fr (Picardie)*, Insee, 2009.

Christophe Jagers et Elodie Leprévost « Les apprentis en 2009 : une insertion professionnelle plus difficile », in *Note d'information* n°10.15, Ministère de l'éducation nationale, 2010.

Aurélié Demongeot et Elodie Leprévost « La croissance de l'apprentissage marque une pause en 2008 et 2009 », in *Note d'information* n°11.01, Ministère de l'éducation nationale, 2011.

« Formations et emploi », in *Insee Références*, Insee, 2009.

Thomas Couppié, Céline Gasquet « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes ; insertion sociale et professionnelle pour d'autres », in *Bref* n°261, Céreq, 2009.

Yves Jauneau « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », in *Insee première* n°1156, Insee, 2007.

Anne Evrard « Les jeunes en Picardie études courtes, accès retardé à l'emploi, fondation précoce d'une famille », in *Insee Picardie Relais* n°110, Insee, 2002.